



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture

Mémoire de Master en Architecture.

Thème de l'atelier: Architecture Urbaine

**La consolidation contextuelle en fonction des
poches urbaines par le billet de l'approche
paysagère
(Cas de Hydra)**

P.F.E : centre de vulgarisation et de recherche écologique

Présenté par :

MENAS, Meryem, M201531113621.

ZIANE, Myriam, M201532031192.

Groupe : 01.

Encadré(e)(s) par : Dr.AOUISSI.Khalil

Dr. BENSMINA. Latoui - Dr. SIAMER. Aziza .N

Membres du jury :

Président : Dr.AHMED CHAOUCH ,NABIL.

Examineur : Mme.BELHADJI,MAISSENE.

Année universitaire : 2019/2020.

Remerciement

En préambule à ce mémoire nous remercions ALLAH qui nous a aidé et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette année universitaire.

Ces remerciements vont tout d'abord au corps professoral et administratif du département d'architecture et d'urbanisme de l'université Saad Dahlab Blida 01, pour la richesse et la qualité de leurs enseignements et qui déploient de grands efforts pour assurer à leurs étudiants une formation actualisée.

On tient à remercier également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon acheminement de cette formation, et à la rédaction de ce mémoire.

Nous tenons à remercier sincèrement notre encadrant de mémoire de fin d'étude

« **Dr.Aouissi.khalil** », pour ses précieux conseils et son orientation ficelée tout au long de notre recherche ainsi que tous les membres de l'équipe pédagogique de notre atelier.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury ... et ... pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

On voudrait exprimer notre reconnaissance envers nos amis et collègues qui nous ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de notre démarche

Et pour terminer on tient à témoigner toute notre gratitude à nos très chers parents, qui ont toujours été là pour nous et qui nous ont toujours encouragés.

Un grand merci à vous tous.

Dédicaces

Tout d'abord je remercie ALLAH le tout puissant de m'avoir donné santé, courage et volonté d'accomplir ce travail avec passion et dévouement

الحمد لله

Je dédie ce travail de fin d'études en architecture:

- Aux deux personnes qui m'ont permis de me rendre où je suis dans la vie à qui je voue une gratitude sans limites : mes parents, que j'aime le plus au monde.

- À mon symbole de sacrifice, la source d'amour et tendresse à celle qui m'a tout donné à toi ma chère maman HAMOUM.NISSA.

- À celui que j'estime toi mon cher papa MENAS.ABDELKADER.

Grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices, ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes études. Aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération et mes profonds sentiments envers eux. Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

- À mes très cher frères ABDELLAH SOUHAIB et MOHAMAD ISLAM Ils vont trouver ici l'expression de mes sentiments de respect et de reconnaissance pour le soutien qu'ils n'ont pas cessé de me porter

- À mes très chères amis et les meilleurs que j'ai pu connaître durent mon cursus SOUMIA, MALEK, ADIL, MONCEF, et qui m'ont toujours soutenu..

- A tous mes professeurs : Leur générosité et leur soutien m'oblige de leurs témoigner mon profond respect et ma loyale considération.

- A tous mes collègues : Ils vont trouver ici le témoignage d'une fidélité et d'une amitié infinie.

- À mon binôme MYRIAM, pour laquelle je souhaite une vie pleine de joie et de réussite.

- À tous ceux que j'aime et à toute personne ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. En reconnaissance de tous les sacrifices consentis par tout un chacun pour me permettre d'atteindre ce moment de ma vie.

<<الحمد لله الذي بنعمته تتم الصالحات>>

MENAS. MERYEM

Dédicaces

*Tout d'abord je remercie ALLAH le tout puissant de m'avoir donné santé,
courage et volonté d'accomplir ce travail avec passion et dévouement*

الحمد لله

Je dédie ce modeste travail À mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études, aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler que dieu leur procure bonne santé et longue vie

À mon fiancé Walid HAMOUDA pour son amour et son encouragement permanent, et son soutien moral,

Et bien sûr à ma sœur Sarah sans oublier mes chers amis Nawal et Noudjoud

À toute ma famille et ma belle-famille, à ma binôme Meryem et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin que ce projet soit possible Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible.

Merci d'être toujours là pour moi.

ZIANE. MYRIAM

Résumé:

Ce mémoire est le fruit d'une recherche faite sur la thématique générale "Alger métropole durable" inscrite dans le cadre du renouvellement urbain sur l'axe de la reconquête des interstices comme alternative à l'étalement urbain, dans les zones périphériques et banlieues. Le cas d'étude est la ville de Hydra qui fait partie des zones de relais avec un front urbain naturel non défini et qui recèle un potentiel environnemental par une infrastructure naturelle très importante. Dans le contexte actuel qui consiste à assurer une limite à l'étalement urbain de la métropole d'Alger dont l'approche est de construire la ville dans la ville, cette étude propose l'amélioration des performances environnementales par la consolidation contextuelle du caractère environnemental naturelle avec la structure urbaine à travers ces zones intermédiaires qui vont lutter contre l'étalement urbain par la densification cohérente avec son état de fait, et donc l'amélioration des structures existantes avec l'exploitation des potentiels du territoire vers des villes contemporaines et durables.

Nous sommes basés dans cette recherche sur la synthèse bibliographique et l'analyse des exemples pour étudier l'état des connaissances sur l'approche paysagère et l'intervention de consolidation urbaine, ainsi que les interventions sur les interstices et les périphéries, où nous avons traité les concepts de la composition paysagère et la maîtrise de l'étalement urbain tout en indiquant leurs méthodes d'évaluation. Nous avons aussi traité la réhabilitation des friches urbaines. Les observations et résultats obtenus nous ont montré l'importance de l'exploitation des performances environnementales des périphéries. Le diagnostic environnemental par la démarche HQE2R (haute qualité environnementale) pour intégrer le développement durable dans le projet d'aménagements et de renouvellement urbain, l'approche morphologique et la syntaxe spatiale sont les méthodes suivies pour l'analyse d'une portion de la ville et de l'aire d'intervention, tandis que la démarche formaliste et opérationnelle pour produire et concevoir notre proposition d'aménagement était la modalité du macro-lot comme unité de vie. Nous avons évalué à la fin de ce travail suivant

une étude comparative de l'approche morphologique qui nous a confirmé notre hypothèse. Il en ressort que l'exploitation des performances environnementales nous a permis d'assurer un équilibre morphologique et paysager.

Mots clés: métropole, renouvellement urbain, consolidation, paysage urbain, friche.

Summary:

This dissertation is the fruit of a research made on the general theme "Algiers sustainable metropolis" inscribed in the framework of urban renewal on the axis of the reconquest of the interstices as an alternative to urban sprawl, in the peripheral and suburban areas. The case study is the city of Hydra which is part of the relay zones with an undefined natural urban front and which conceals an environmental potential by a very important natural infrastructure. In the current context which consists in ensuring a limit to the urban sprawl of the Algiers metropolis whose approach is to build the city within the city, this study proposes the improvement of the environmental performances by the contextual consolidation of the natural environmental character with the urban structure through these intermediate zones which will fight against the urban sprawl by the densification coherent with its state of affairs, and thus the improvement of the existing structures with the exploitation of the potentials of the territory towards contemporary and sustainable cities .

In this research, we based ourselves on the bibliographical synthesis and the analysis of examples to study the state of knowledge on the landscape approach and the intervention of urban consolidation, as well as the interventions on the interstices and the peripheries, where we treated the concepts of landscape composition and the control of urban sprawl while indicating their methods of evaluation. We also treated the rehabilitation of urban wastelands. The observations and results obtained showed us the importance of exploiting the environmental performance of the peripheries. The environmental diagnosis by the HQE2R (high environmental quality) approach to integrate sustainable development in the development and urban renewal project, the morphological approach and the spatial syntax are the methods followed for the analysis of a portion of the city and the intervention area, while the formalistic and operational approach to produce and design our development proposal was the modality of the macro-lot as a unit of life. At the end of this work, we evaluated a comparative study of the morphological approach which confirmed our

hypothesis. It emerged that the exploitation of the environmental performances allowed us to ensure a morphological and landscape balance.

Key words: metropolis, urban renewal, consolidation, urban landscape, wasteland.

التلخيص

هذه الأطروحة هي نتاج بحث تم إجراؤه حول الموضوع العام "الجزائر العاصمة، مدينة مستدامة" في إطار التجديد الحضري على محور استصلاح الفواصل كبديل للزحف العمراني، في المناطق الضواحي والضواحي. دراسة الحالة هي مدينة هيدرا التي تعد جزءاً من مناطق الترحيل ذات واجهة حضرية طبيعية غير محددة والتي تخفي إمكانات بيئية من خلال بنية تحتية طبيعية مهمة للغاية. في السياق الحالي الذي يتألف من ضمان الحد من الامتداد العمراني لمدينة الجزائر العاصمة، التي يتمثل نهجها في بناء المدينة داخل المدينة، تقترح هذه الدراسة تحسين الأداء البيئي من خلال التوحيد السياقي للطابع البيئي. طبيعي مع الهيكل الحضري من خلال هذه المناطق الوسيطة التي ستحارب التوسع العمراني من خلال التكتيف المتوافق مع حالتها، وبالتالي تحسين الهياكل القائمة مع استغلال إمكانات المنطقة نحو المدن المعاصرة والمستدامة.

في هذا البحث، اعتمدنا على التوليف الببليوغرافي وتحليل الأمثلة لدراسة حالة المعرفة حول نهج المناظر الطبيعية وتدخل التوحيد الحضري، وكذلك التدخلات على الفواصل والأطراف، حيث قمنا لقد تعاملنا مع مفاهيم تكوين المناظر الطبيعية وإتقان الزحف العمراني مع الإشارة إلى طرق التقييم الخاصة بها، كما تعاملنا مع إعادة تأهيل الأراضي القاحلة الحضرية. أوضحت لنا الملاحظات والنتائج التي تم الحصول عليها أهمية استغلال الأداء البيئي للأطراف. إن (جودة بيئية عالية) لدمج التنمية المستدامة في مشروع التخطيط والتجديد HQE2R التشخيص البيئي من خلال نهج الحضري، والنهج المورفولوجي والبنية المكانية هي الطرق المتبعة لتحليل جزء من المدينة ومنطقة التدخل، في حين أن النهج الشكلي والتشغيلي لإنتاج وتصميم مقترح التنمية الخاص بنا كان طريقة المجموعة الكلية كوحدة للحياة. قمنا بالتقييم في نهاية هذا العمل بعد دراسة مقارنة للنهج المورفولوجي الذي أكد فرضيتنا. يتضح أن استغلال الأداء البيئي قد مكننا من ضمان التوازن المورفولوجي والمناظر الطبيعية

الكلمات المفتاحية

العواصم

التجديد الحضري

الفجوات الحضرية

المشهد الحضري

التوحيد الحضري

Table des matières

Chapitre 1 . CHAPITRE INTRODUCTIF.....	13
1.1. Introduction générale:.....	14
1.2. Problématique générale :	16
1.3. Problématique spécifique.....	17
1.4. Hypothèses.....	17
1.5. Les objectifs.....	17
1.6. Structure du mémoire	18
1.6.1. <i>Chapitre 01 introductif.....</i>	18
1.6.2. <i>Chapitre 02 états de l'art.....</i>	18
1.6.3. <i>Chapitre 03cas d'études.....</i>	18
1.6.4. <i>Conclusion</i>	19
1.7. Organigramme méthodologique	19
Chapitre 2 .L'ETAT DE L'ART	22
Introduction	22
2.1. Actualisation des connaissances.....	22
2.1.1. <i>Liée au contexte (cas d'études)</i>	22
2.1.2. <i>liee a la thematique generale.....</i>	22
2.1.3. <i>Liée à la problématique spécifique</i>	23
2.2. La recomposition paysagère urbaine en fonction des poches urbaines	24
<i>Introduction:</i>	24
2.2.1. <i>la lecture du payasage.....</i>	26
2.2.3. <i>La variabilité de perception du paysage</i>	26
2.2.4. <i>Les composantes physiques du paysage.....</i>	27
2.2.5. <i>Évaluation du paysage.....</i>	30
2.2.6. <i>Les méthodes d'évaluation du paysage</i>	31
2.3. Concevoir une représentation systémique du paysage	32
<i>Introduction</i>	32
2.3.1. <i>les systemes du papyasage</i>	33
2.3.2. <i>La qualité paysagère.....</i>	34
2.3.3. <i>Méthode : structures paysagères et maîtrise de l'étalement urbain.....</i>	36

2.3.4. <i>La dynamique du concept de paysage</i>	37
Conclusion	38
2.4. Analyse des exemples de l'état de l'art	38
2.3.1. <i>Exemple1: Réhabilitation de la friche urbaine ferroviaire ZAC Saint-Sauveur, Lille, France</i>	38
2.3.2. <i>Exemple2: projet de consolidation urbaine- ville de Grenoble (Grenoble sud /secteur Alstom)</i>	44
Chapitre 3 : CAS D ETUDES	53
INTRODUCTION	53
3.1. Présentation de la situation de la ville de Hydra (état de fait)	53
3.1.1. <i>Situation géographique</i>	53
3.1.2. <i>Limites régionales:</i>	54
3.1.3. <i>Accessibilité</i>	54
3.1.4. <i>Lecture diachronique de la ville de Hydra</i>	55
3.2. Lecture synchronique	57
3.2.1. <i>Présentation de la situation du périmètre d'études (La lecture synchronique du Périmètre d'études)</i>	57
3.2.2. <i>Approches analytiques</i>	62
• <i>Profile du développement durable</i>	67
3.3. Phase opérationnelle	70
3.3.1 <i>Recommandations et approches programmatique</i>	70
3.3.2. <i>L'aire d'intervention urbaine : la reconquête d'une poche urbaine et proposition d'aménagement urbain</i>	78
.....	86
3.3.3. <i>MASTER PLAN (voir annexe)</i>	88
3.4. Le projet architectural	88
3.4.1. <i>Thématique du projet</i>	88
3.4.2. <i>Analyse d'exemple</i>	92
3.4.3. <i>Programmation et conception du projet architecturale</i>	93
Chapitre 4 : CONCLUSION GENERALE	96
Chapitre 5 Références bibliographiques	98
Chapitre 6 : LES ANNEXES	102
Annexe 01:dossier graphique de l'état de fait	102
- <i>L'infrastructure naturelle et topographie</i>	102
- <i>Typologies et intensite des flux et des noued</i>	103
- <i>Les espaces libres</i>	104
- <i>Typologie de bâti</i>	105

- Les gabarits.....	105
- État de bâti	106
- Zoning fonctionnels.....	106
- Zoning fonctionnels.....	107
- L'aptitude à l'aménagement.....	107
Annexe 02: programmation urbaine	108
- L'enquête sur le lieu	108
- Programme qualitatif-quantitatif.....	112
Annexe 03: Master plan	113

Liste des figures

Figure 2-1:schéma des données paysageres-source: -----	26
Figure 2-2:schéma de la lecture paysagère-source:-----	26
Figure 2-3: schéma de la composition paysagère-source:-----	27
Figure 2-4:schéma d'évaluation paysagère-source-----	31
Figure 2-5: schéma des systèmes paysagers-source: Géoconfluences,p.arnould.-----	34
Figure 2-6: schéma des filtres entre l'observateur et le paysage-source: Paulet J.-P., 2002. Les représentations mentales en géographie, Paris, Anthropos, coll. Géographie, p. 8. -----	37
Figure 2-7: plan de situation du zac-source: https://maps.google.dz/ -----	38
Figure 2-8: ZAC Saint-Sauveur - Lille Avant la rehabilitation- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 -----	39
Figure 2-9: ZAC Saint-Sauveur - Les nouvelles articulations- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille -----	40
Figure 2-10:ZAC Saint-Sauveur - Jardin de la vallée- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille -----	41
Figure 2-11: ZAC Saint-Sauveur – structuration axiale- ZAC –source:Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur – Lille.-----	42
Figure 2-12:ZAC Saint-Sauveur – plan fonctionnel- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille -----	43
Figure 2-13:- ZAC Saint-Sauveur – plan de masse de projet- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille -----	43
Figure 2-14:ZAC Saint-Sauveur – la Maquette du projet- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille -----	44
Figure 2-15:carte de la structure viaire- Source : https://maps.google .Modifiée par l'auteur -----	45

Figure 2-16:carte de la structure d'espaces libre- Source : https://maps.google .Modifiée par l'auteur	45
Figure 2-17:carte de densification d espaces libre- Source : https://maps.google .Modifiée par l'auteur	46
Figure 2-18:carte de la structure fonctionnelle	47
Figure 2-19:coupe d anatomie fonctionnelle	47
Figure 2-20:Hiérarchisation des voies	48
Figure 2-21:le cheminement piéton paysager	48
Figure 2-22:carte des gabarits	49
Figure 2-23:vue en 3d du projet	49
Figure 2-24:Coupe nord-sud sur le projet	50
Figure 2-25:L'ambiance au sien du quartier	50
Figure 3-1:carte de la situation géographique de la ville de hydra(source: googel erth traiter par l auteure)	53
Figure 3-2:situation de la ville de à l'échelle régional	54
Figure 3-3points d'accès à la ville et les infrastructures de proximité infrastructure	54
Figure 3-4: Carte de synthèse de croissance urbaine-source:auteur 2019/2020-pdau actualise	55
Figure 3-5: Carte de synthèse (Structure de permanence)- Source :- auteur 2019	56
Figure 3-6carte de la situation géographique du périmètre d'étude-source:googel earth,traiter par l auteur	57
Figure 3-7carte decoupage des pos,pdau d alger 2016.	58
Figure 3-8:carte de la délimitation du périmètre d'étud- source:auteur 2019/2020-pdau actualise	58
Figure 3-9carte topographique-source: auteur 2019/2020-pdau actualise	59
Figure 3-10coupes topographique-source:auteur 2019/2020-pdau actualise	59
Figure 3-11carte de decoupage en zoning-source:auteur	62
Figure 3-13carte de polartites -source:auteur	63
Figure 3-12carte du zoning foctionnel-source:auteur	63
Figure 3-14graphe SA/SP-source:auteur	63
Figure 3-15graphe V/SP-SA/SP-source:auteur	64
Figure 3-16graphe V-N source: auteur	64
Figure 3-17grapheN-CES-source:auteur	64
Figure 3-18graphe N-H source:auteur	65
Figure 3-19graphe LF-LO-source:auteur	65
Figure 3-20graphe de comapcite-source:auteur	65
Figure 3-21carte axiale -simulation depth-maps-source : auteur	66
Figure 3-22carte de syntax-spatial -simulation depth-maps-source:auteur	67
Figure 3-23profile d'évaluation hqe2r-source:auteur	68
Figure 3-24profile d evaluation hqe2r apres traitements des cibles-source:auteur	69
Figure 3-25 schema d objectifs-source:auteur	71
Figure 3-26schema d objectifs operationnel-source :auteur	72
Figure 3-27coupe sur voie de l exemple woonerf-source:srtc.org	72
Figure 3-28 cartes des statestiques demographique-source:pdau alger2018	73
Figure 3-29carte d'évaluation des permanences-source auteur	75
Figure 3-30scheme dinfrastructure projeter -source:auteur	76
Figure 3-31carte de parcellisation-source:auteur	77
Figure 3-32schema de principes-source:auteur	78
Figure 3-33carte de situation de l aire dintervention-source:auteur	78
Figure 3-34coupes topographique sur le terrain	79
Figure 3-35 : restructuraion infra-structurelle -source:auteur	83

Figure 3-36 trame viaire-source:auteur -----	83
Figure 3-37cartes des ilots-source:auteur -----	84
Figure 3-38 syntaxe spatiale -vesibelite-source:auteur -----	86
Figure 3-39 domination du champs visuel-source:auteur -----	86
Figure 3-40 : conception du skeyline-source:auteur -----	86
Figure 3-41le degagement 3dimensionnelles des gabarits-source:auteur -----	86
Figure 3-42parcours et circuits-source:auteur -----	87
Figure 3-43 insertion de l trame verte-source:auteur -----	87
Figure 3-44schema des methodes de vulgarisation-source:Source : LHOSTE, 1993.CHAPITRE 2 : LES SYSTEMES DE VULGARISATION-----	92

Liste des tableaux

Tableau 1tableau d evaluation des cibles -source:auteru	68
Tableau 2 projection de la roue de madec-source:auteur.....	81
Tableau 3 resultats programmatique apartir de la grille d equipemets -source :auteur	82
Tableau 4 resulats programmatique apartir des modalites du macro-lot-source: auteur	82
Tableau 6tableau sufacique des	84

Chapitre 1 :
Chapitre introductif

Chapitre 1 . CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1. Introduction générale:

- La ville contemporaine est confrontée à de nombreux défis et à de multiples enjeux. Ces défis et enjeux sont liés à la mondialisation et à la globalisation de l'économie qui a induit un environnement concurrentiel entre les grandes villes du monde et également, aux menaces et risques causés par la dégradation du cadre de vie et de l'environnement urbain. La compétition entre les villes du monde a en effet favorisé, grâce à la décentralisation, l'émergence d'une nouvelle manière de penser la ville ¹à travers le processus de métropolisation s'appuyant sur le projet urbain en tant qu'outil efficace de l'aménagement urbain. Nous pensons particulièrement, à la pratique de projet urbain telle que définie par Patrizia Ignalina² et Jean-Yves Toussaint & Monique Zimmermann³. Cette nouvelle pratique d'aménagement qu'est le « projet urbain » contrairement à l'urbanisme techniciste et réglementaire prend en considération les bouleversements induits par la mondialisation (politique, économique, social et culturel) ainsi, que le souci lié à la dégradation de l'environnement et le développement durable.

- La métropolisation d'Alger est sans doute un projet décisif pour améliorer la compétitivité de la capitale et celle de toute l'Algérie. Une transformation fonctionnelle de la ville s'impose pour aboutir à cet objectif. Néanmoins, il ne s'agit pas uniquement de réaliser des grands projets urbains dans la capitale mais d'assurer une ouverture économique selon une double articulation.⁴

- Les pouvoirs publics ont transformé cette nécessité en opportunité d'aménagement s'inscrivant parfaitement dans les directives du schéma nationale d'aménagement du territoire 2025 (SNAT2025)⁵.

¹ Voir à ce propos, Belkhemsa, Belkacem, une nouvelle manière de penser la ville à travers le projet urbain, cas de Barcelone, Lyon et Alger, mémoire de magistère, Alger, EPAU, décembre 2008.

² Ignalina, Patrizia, Le projet urbain, Paris, puf (collection : Que sais-je ?), 2^{ème} édition, 2003, 127 pages

³ Toussaint, Jean-Yves et Zimmermann, Monique (dir), Projet urbain, ménager les gens, aménager la ville, Ed Mardaga, Collection « Architecture + Recherches », 1998, 201 pages.

⁴ BASSAND M., (2001), *Les six paramètres de la métropolisation, les enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 36 p.

⁵ SNAT 2025.P3

- Sur le plan législatif, les autorités algériennes ont affirmé de longue date leur adhésion aux principes du développement durable. Différents textes de lois et décrets exécutifs ont été publiés dans ce sens. En 1994, un Haut conseil de l'environnement et du développement durable a même été créé suite aux recommandations de la Conférence de Rio. Mais ce n'est réellement qu'à partir des années 2001/2002, avec l'élaboration du Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD), que des actions concrètes ont été programmées pour l'amélioration du cadre et de la qualité de vie en ville.

- L'appel à projets lancé dans le cadre de la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) d'Alger en 2006 a clairement énoncé que l'objectif principal de cette révision était de faire d'« Alger ville durable », un exemple en matière de préservation de la nature et de protection contre les risques naturels et technologiques. Les projets retenus ont donc été ceux qui ont su mettre en avant cette dimension environnementale.

- En proposant de faire d'Alger une « éco-métropole » méditerranéenne, l'agence d'architectes Arte Charpentier a su séduire les autorités algériennes, qui ont toujours rêvé d'un statut particulier pour la capitale.⁶

- Dans un contexte où l'image et le *branding* s'imposent de plus en plus dans les choix stratégiques d'aménagement, les autorités ont favorisé le recours aux grandes signatures dans le monde de l'architecture et l'urbanisme. En plus du groupement Arte Charpentier, le PDAU d'Alger à l'horizon 2035 a été confié à Parque Expo, une agence portugaise qui a contribué à redonner à Lisbonne une nouvelle image et à consolider son attractivité à l'échelle mondiale.

- Les sept ambitions d'Alger à l'horizon 2035

Ces ambitions traduisent les aspirations et attentes du maître de l'ouvrage, en l'occurrence la Wilaya d'Alger. Elles se déclinent suivant une logique thématique et sectorielle correspondant à sept domaines considérés comme fondamentaux pour l'élaboration et la concrétisation de la vision stratégique du développement :

Le positionnement : Alger, « ville emblématique »

⁶ BEREZOWSKA-AZZAG E., 2005, *La notion de seuils de croissance urbaine comme enjeu stratégique du projet urbain*, EPAU d'Alger, 9 p.

La socioéconomie : Alger, « moteur du développement tertiaire de l'Algérie ».

L'occupation du territoire : Alger, « ville belle qui maîtrise son étalement ».

L'environnement : Alger, « éco-métropole de la Méditerranée et ville jardin ».

La mobilité : Alger, « ville des mobilités et des proximités ».

Les risques : Alger, « ville sûre ».

La gouvernance : Alger, « ville empreinte de bonne gouvernance ».⁷

Différents plans thématiques ont été élaborés pour concrétiser ces ambitions. Ces plans détaillent la stratégie du plan directeur en termes de restauration des écosystèmes (Plan vert), de gestion de la ressource eau (Plan bleu), de réhabilitation du centre historique, création de nouvelles polarités et d'habitat (Plan blanc), de mobilité et d'économie et cohésion sociale.

1.2. Problématique générale :

Alger métropole durable est la problématique contextuel générale inscrites dans une dynamique de renouvellement urbain quel que soit l'environnement des friches a régénère des ensembles à requalifier des centres à rénover etc..., ces interventions vont donner naissance à une nouvelle composition urbaine plus qualifier et durable qui définit par la suite une image de sa position tel que la bonne gouvernance la flexibilité de la ville pole etc...

Cette dernière a adopté une certaine politique qui est la construction de la ville dans la ville où elle vise vers environs 80% d'interventions de restructuration urbaine face à l'état de fait d'Alger qui souffre de la marginalisation et l'hétérogénéité des contextes ainsi que la mauvaise gestion du fonciers , en parallèle des concepts nouveaux qui est la ville durable et écologique vont projeter le concept "stop nette" a l'étalement urbaine par des périmètres d'arrêts comme des agrès parcs et la préservation des zones agricole etc...⁸. Dans ce cas on pose la question sur la typologie d'actions et d'approches qui vont nous aider à recomposer et redynamiser la métropole d'Alger dans le cadre du renouvellement urbain et comment intervenir pour

⁷ Le monde arabe

⁸ PDAU d'Alger

enchaînés les différentes interventions et apporter des nouvelles projections à l'échelle métropolitaine par le facteur en commun de la durabilité urbaine et architecturale ?

1.3. Problématique spécifique

Les friches font partie du paysage urbain et du quotidien de beaucoup de citoyens. Lieux de promenade, de pratiques sportives ou simplement de passage, terrains de jeu pour enfants, espaces d'isolement pour adolescents ou pour des populations « marginales »... Ces espaces délaissés par les propriétaires ou par l'action publique ne le sont pas toujours par les habitants riverains, qui y exercent des pratiques informelles plus ou moins régulières ces friches urbaines représentent les composantes de transition contextuelle.

- Comment régénérer ces zones et les revaloriser pour qu'elle soit compatible avec le contexte métropolitain attractif avec une mixité fonctionnelle culturelle et touristique à l'image de la métropole d'Alger et dans quel paramètre doivent-elles s'inscrire afin de respecter des grands principes du développement durable et écologique ?

1.4. Hypothèses

-L'intervention en question doit s'inscrire dans le cadre du développement urbain afin de pouvoir arriver à une bonne digestion urbaine métropolitaine, la projection d'une nouvelle vocation est prévu pour but de faire sortir le contexte de son atmosphère introvertie.

- la continuité urbaine fonctionnelle est une offre minimaliste par rapport au statut de la ville.

1.5. Les objectifs

Pour arriver à répondre au mieux à la problématique d'intervention nous avons fixé un certain nombre d'objectifs :

- sélectionner un paramètre d'aménagement et une approche afin d'arriver à la consolidation urbaine

- reformuler le statut de la ville

- résoudre les failles de la ville moderne et régénérer le concept du zoning vers la mixité urbaine

- Employer un caractère léger de centralité pour joindre la métropole et comportement de la ville avec une gestion qui respecte l'état de fait et la politique urbaine question de le redynamiser.

-Examiner le contexte et les approches appliquée pour une meilleure lecture afin d'élaborer un meilleur planning qui relie entre le quartier et la ville d'Alger à travers son propre environnement immédiat.

- Systématiser l'intervention proposé par des paramètres d'applications opérationnelles unifier.

- Produire le rapport ville et espaces boisé (trame verte).

- Vérifier la performance de l'intervention par une étude comparative afin d'évaluer l'équilibre entre les différentes entités.

1.6. Structure du mémoire

1.6.1. Chapitre 01 introductif

Ce chapitre théorique est destiné à présenter les notions de notre option architecture et urbanisme ainsi que nos orientations thématiques et contextuelles

1.6.2. Chapitre 02 | états de l'art

Dans ce chapitre on développera une thématique qui réponds à là au contexte avec ses différentes échelles de la métropolitaine au quartier d'intervention ce dernier est inscrit dans le cadre du renouvellement urbain.

1.6.3. Chapitre 03cas d'études

-Ce chapitre contient la partie des analyses projeté sur notre contexte commençant de l'état de fait qui est une lecture des systèmes bâti et non bâti à la analyse morphologique qui est une étude physique des tissus à travers les histogrammes et leurs diagnostics et interprétations et en terminant par l'évaluation de la durabilité par la méthode HQE2R

-Ce dernier est conclu par des synthèses qui est la base pour construire nos hypothèses et actions d'aménagements et choisir les théories comme face aux potentialités les menaces les opportunités du contexte , la partie suivante sont les recommandations opérationnelles face aux synthèses qui va déterminer clairement nos théories et approches d'aménagements avant

CHAPITRE : 1

CHAPITRE INTRODUCTIF

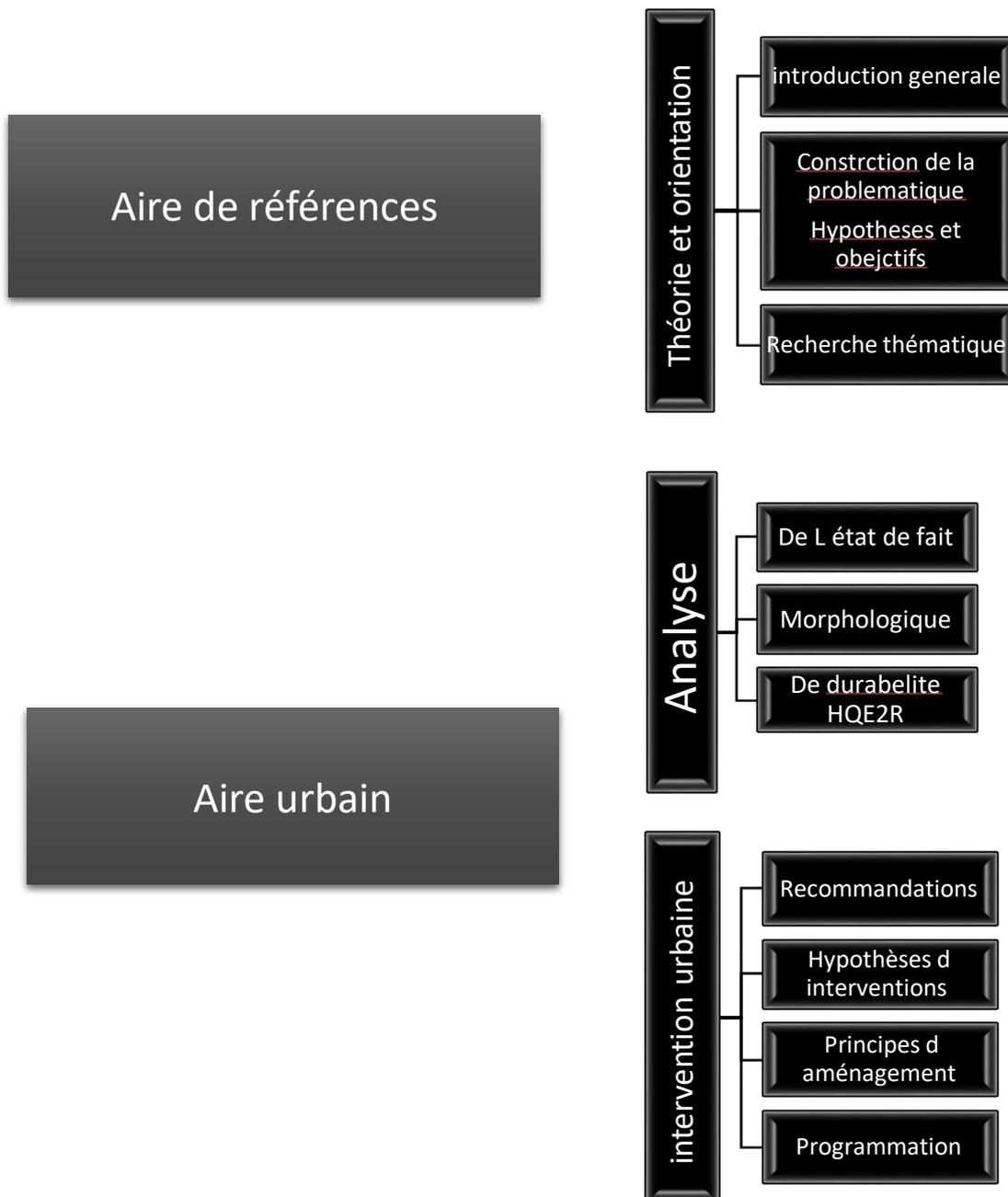
de passer à la programmation quantitative et qualitative pour but d'élaborer un plan d'aménagement urbain performant.

- Sur une échelle de l'assiette d'intervention après l'identification de sa thématique ou elle contient la partie théorique et réglementaire du projet ainsi que la partie opérationnelle et graphique.

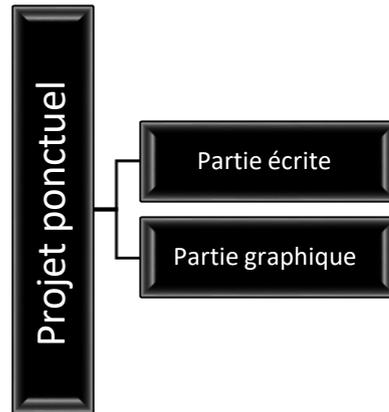
1.6.4. Conclusion

Ce chapitre va conclure le travail avec des synthèses en englobant toutes les échelles travaillées.

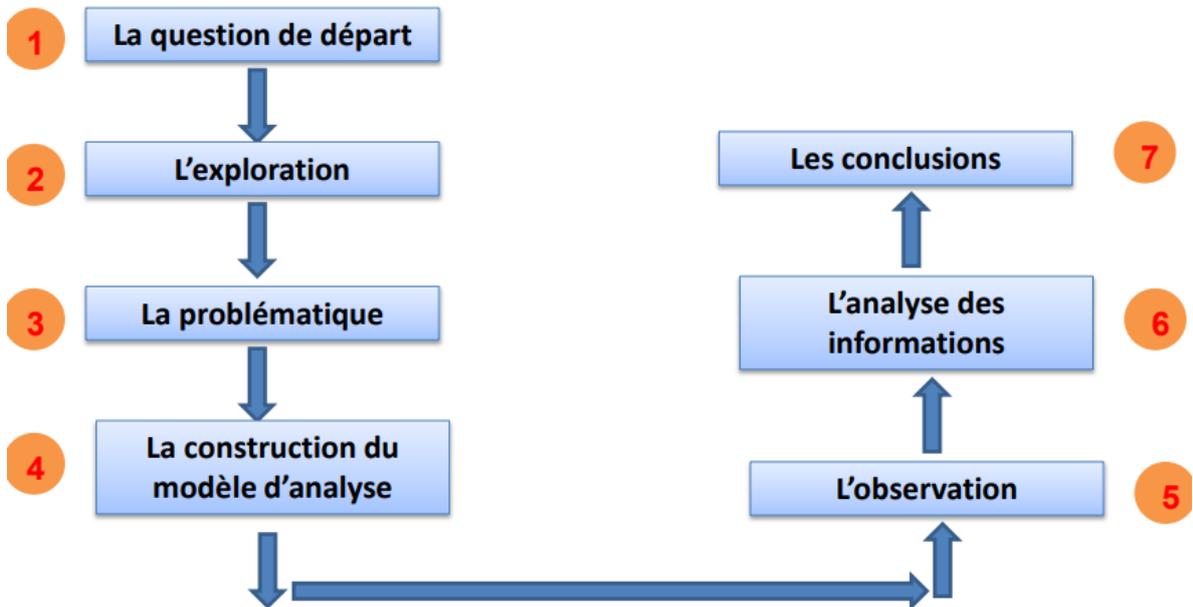
1.7. Organigramme méthodologique



Aire d'intervention



Méthodologie de recherche



Chapitre2:

L'état de l'art

Chapitre 2 .L'ETAT DE L'ART**Introduction**

ce chapitre est la partie théorique et bibliographique du mémoire qui a pour but de cerner la thématique de recherche qui contient un ensemble de connaissances théoriques et opérationnelles illustrer par une analyse d'exemples afin de répondre à la problématique générale et spécifique du cas d'études (afin d'avoir une réponse pratique).

2.1. Actualisation des connaissances

(Le front, paysage et caractère urbain, consolidation et requalification urbaine des friches urbaines)(Les mots clés de la thématique liés aux problématiques et au contexte).

2.1.1. Liée au contexte (cas d'études)

- Le front d'urbanisation:

Le front d'urbanisation est la ligne de progression des surfaces artificialisées aux franges des agglomérations. Il est la traduction spatiale et paysagère du processus d'étalement urbain. Les surfaces artificialisées au niveau du front d'urbanisation sont rarement assez denses pour « faire ville », l'espace qui progresse sur l'espace rural étant qualifié de périurbain (couronne entourant les agglomérations, rurale et urbaine à la fois). Les composantes paysagères en sont principalement l'habitat individuel, les zones d'activité notamment commerciales, et les surfaces liées au transport et au stationnement et des friches urbaines⁹.

2.1.2. Liée à la thématique générale

- le paysage urbain

Le paysage urbain est une image fragmentaire de la ville. Il est surtout la multiplicité d'images. Les paysages sont des fragments de la totalité, du réel, sectionnés par le regard (un certain regard) pour la contemplation. C'est dans ce sens que l'on peut dire que le paysage est une création du regard, à partir d'une sensibilité donnée.¹⁰

- Le caractère urbain :

Des traits qui permettent d'identifier une ville à une autre.

⁹ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/front-durbanisation>

¹⁰ Maria Luiza Carrozza, « Paysage urbain : matérialité et représentation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [Online], 17 | 1996, Online since 27 February 2009, connection on 04 September 2020. URL: <http://journals.openedition.org/ccrh/2600> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.2600>

Groupement des règles qui identifi  la structure et les traits d'une ville⁴⁰.

L'agglom ration ou l'espace public se caract rise par des traits distinctifs et une apparence esth tique originale

« Ils sont appel s les caract res de l'urbain, ils sont constitu s de quatre structures principales : la structure de permanence, la structure de conformation, la structure du public collectif et la structure fonctionnelle. Ces m mes caract res seront r interpr t s dans les projets sur deux plans : le plan de contenu et le plan d'expression, ils leurs permettent de se r aliser et de se transcrire dans le lieu, tout en assurant une continuit  historique et une int gration morphologique »¹¹

- la consolidation urbaine :

La consolidation urbaine consiste   optimiser l'utilisation du territoire afin d'en assurer la rentabilit , de retenir ou d'y attirer de nouvelles activit s et de tirer profit des qualit s d'un milieu de vie d j  habit  (commerces, transport en commun, arbres matures, etc). Les projets d'am lioration de l'espace public, de modifications aux b timents existants incluant le recyclage architectural ainsi que les projets d'insertion et de densification permettent d'assurer la p rennit  et la prosp rit  des milieux ainsi consolid s.¹²

- la requalification urbaine :

La requalification urbaine, quant   elle, consiste   modifier les qualit s physiques d'un milieu afin de lui attribuer une nouvelle vocation. G n ralement, elle s'accompagne de la consolidation du milieu vis , de la cr ation de nouveaux espaces publics - incluant l'ouverture de nouvelles rues - et de projets de construction favorisant la diversification des activit s.¹³

2.1.3. Li e   la probl matique sp cifique :

-  talement urbain :

 largissement d'une ville d'une mani re al atoire et injustifi e.

¹¹ (BATSIE. J et DEZERT. B 1991)

¹² le magazine op rationnel des acteurs du d veloppement et du renouvellement urbains, POPSU_LES INTELLIGENCES TERRITORIALES EN PARTAGE

¹³ TOUSSAINT, Jean-Yves, et Monique ZIMMERMANN, dir. (1998). *Projet urbain : m nager les gens, am nager la ville*. Sprimont (Belgique), Pierre Mardaga  diteur, 209 p. (coll. Architecture + Recherches).

C'est un caractère de la diffusion des activités et une sur urbanisation à l'échelle du territoire¹⁴

Lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède, le taux de croissance de la population, on assiste alors à un étalement urbain.¹⁵

« L'étalement urbain, c'est comme la météo, tout le monde en parle mais personne ne semble pouvoir y faire quoi que ce soit. Le processus d'étalement des villes est en effet identifié depuis plusieurs années comme un phénomène néfaste pour les agglomérations françaises : aucune administration, aucun urbaniste ni aucun géographe ne s'en fait l'avocat ». ¹⁶

- La friche urbaine :

La friche urbaine est un site délaissé ignoré vide ou construit sans utilité ou bénéfice généralement situé en milieu urbain.

La friche est un lieu qui est en abandon. Résulte de l'arrêt des cultures, on peut aussi dire que c'est un espace non cultivé depuis quelques années.

Les friches urbaines sont des terrains temporairement sans construction.

Un espace abandonné à cause d'une activité précédente au cœur ou à la périphérie de l'urbain.

Des terrains vides ou non affecté, soit après une démolition ou en attente de construction.

Des terrains vides abandonnés au milieu urbain¹⁷

2.2. La recomposition paysagère urbaine en fonction des poches urbaines :

Introduction:

Dans le cadre du renouvellement urbain et du développement durable La préoccupation engendrée par l'économie et l'enveloppe financière, c'est répercuté sur l'aspect esthétique de la ville, cela a occasionné la perte de son aspect naturel, humain et novateur. De là on assiste

¹⁴ Jean-Philippe Antoni, 2013, L'étalement urbain. In [Wackermann Gabriel, La France en villes, Ellipses], p 164 à 176.

¹⁵ Collectivitesviabiles, < <http://collectivitesviabiles.org/articles/etalement-urbain.aspx>>, (page consultée le 04/03/2018).

¹⁶ "L'étalement urbain en Europe - un défi environnemental ignoré", 22/11/2006 modifié le 03/06/2016, <https://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/l2019etalement-urbain-en-europe-un-defi-environnemental-ignore>>, (Page consultée le 04/03/2018).

¹⁷ Communautés urbaines de France (2010) *Les friches, cœur du nouveau urbain*. Brief&nous.

Alker, S., Joy, V., Roberts, P., & Smith, N. (2000) *The definition of brownfield*. Journal of Environmental Planning and Management , 21.

à la réintégration de la nature l'art dans la ville Il s'agit essentiellement de traiter réorganiser les espaces publics en ville

Choix de la après l'actualisation des connaissances et de la terminologie générale face au contexte avec ses principales perceptions de l'échelle et de la nature géographique ainsi qu'à la problématique générale Alger métropole durable ce dernier nous a mené à déduire la thématique dont elle s'inscrit le paysage est le mot clé de la thématique qui va développer une base de données afin de pouvoir composer un plan de

La fin du 20e siècle a vu progressivement émerger la question du paysage comme un enjeu sociétal de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire.

L'intérêt porté au paysage aujourd'hui, émerge suite à la prise en conscience des altérations qu'il subit suite aux projets et aux aménagements menés par l'homme. Ces aménagements¹⁸

Qui peuvent aggraver profondément le paysage et son identité, et occasionner un bouleversement de ses écosystèmes.

Le paysage définit par Benzenet comme « Source inconsciente de bien-être et de beauté ou à l'inverse d'angoisse et de répulsion, le paysage est à la fois une image reflétée par le miroir de notre société contemporaine mais aussi un livre d'histoire qui conserve une partie de la mémoire des paysages antérieurs et des activités passées ». ¹⁹

noirfalise, (1988) le définit comme la « physionomie d'un espace qu'on embrasse du regard ou celle d'une contrée que l'on traverse, parcourt ou survole », pour Michel Collot, (1986) on ne peut parler du paysage qu'à partir de sa perception, à la différence d'autres entités spatiales, construites par l'intermédiaire d'un système symbolique, scientifique (la carte) ou socio-culturel (le territoire), le paysage se définit d'abord comme espace perçu.²⁰

¹⁸ Antrop M., 1997. The concept of traditional landscapes as a base for landscape evaluation and planning. The example of Flanders Region. *Landscape Urban Plann.*, **38**, 105-117.

¹⁹ Auzanneau V., 2001. Le paysage, expression d'une culture plurielle. In: *Actes du colloque international de Saint-Emilion, Patrimoine et paysages culturels, 30 mai-1^{er} juin 2001, Bordeaux, France*. Bordeaux, France : Editions Confluences et Renaissance des Cités d'Europe, 151-156.

²⁰ Collot M., 1995. Points de vue sur la perception des paysages. In: Roger A., ed. *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Seyssel, France : Champ Vallon, 210-223.

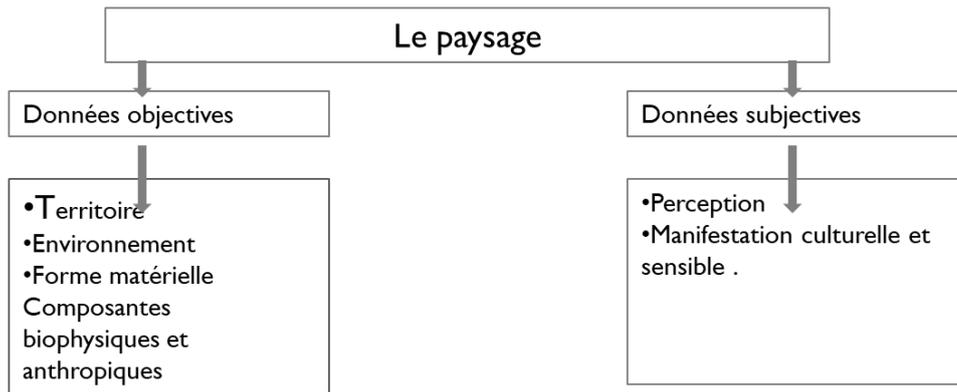


Figure 2-1:schéma des données paysageres

Le paysage est composé à la fois de données objectives et de données subjectives. C'est dans la relation entre ces réalités, factuelles et sensibles, Que le paysage se révèle.

2.2.1.. la lecture du payasage:

La lecture paysagère dépend de la conscience et la subconscience c'est à dire la perception visuelle et la culture et de l'état psychologique de l'observateur qui pose son regard sur le paysage

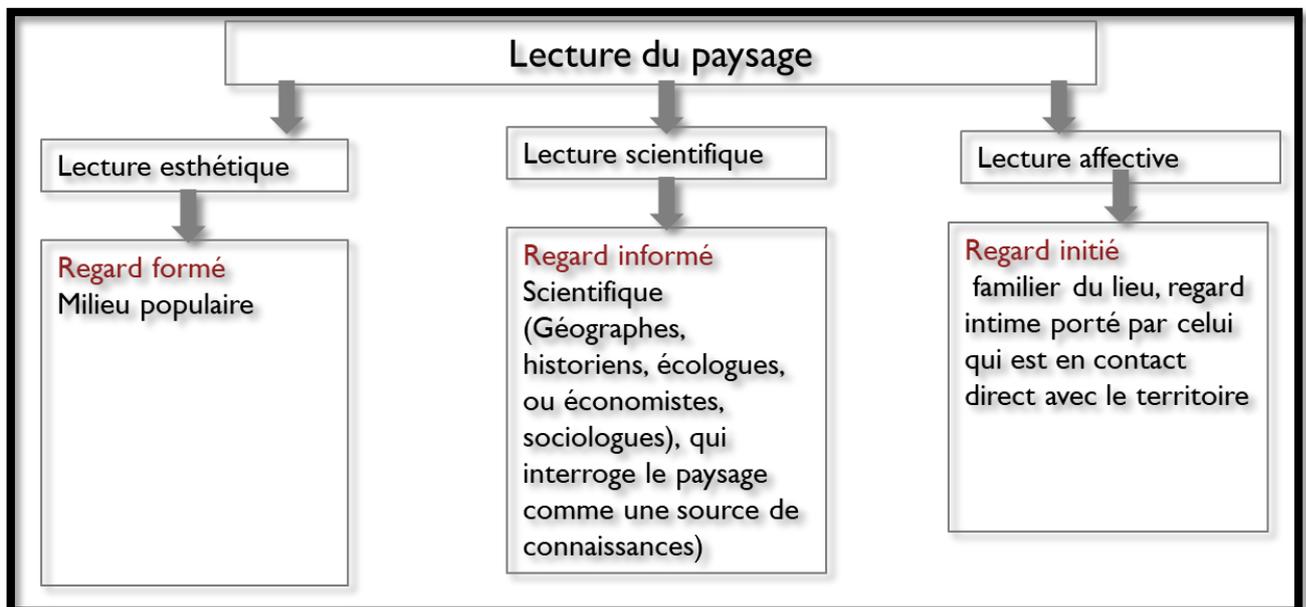


Figure 2-2:schéma de la lecture paysagère-

2.2.3. La variabilité de perception du paysage :

La variabilité de perception du paysage dépend de l'image de son état de fait et donc de sa diachronique par des facteurs climatiques et le changement des saisons et aussi de la synchronique par les actions et les opérations subi, mais dépend en premier lieu de

l'observateur. La culture et l'état psychologique de ce dernier, sa position par rapport au paysage regardé, et aussi son mouvement et son déplacement. NEURAY, (1982), dit que l'homme est rarement immobile; le plus souvent il se déplace. Entre lui et le paysage observé, les positions relatives évoluent sans cesse; des éléments se rapprochent et semblent être mobiles sur un arrière-plan immobile; la structure perçue ne cesse de se modifier et de se réorganiser. Ce phénomène se marque d'autant plus que la vitesse de déplacement de l'observateur augmente.²¹

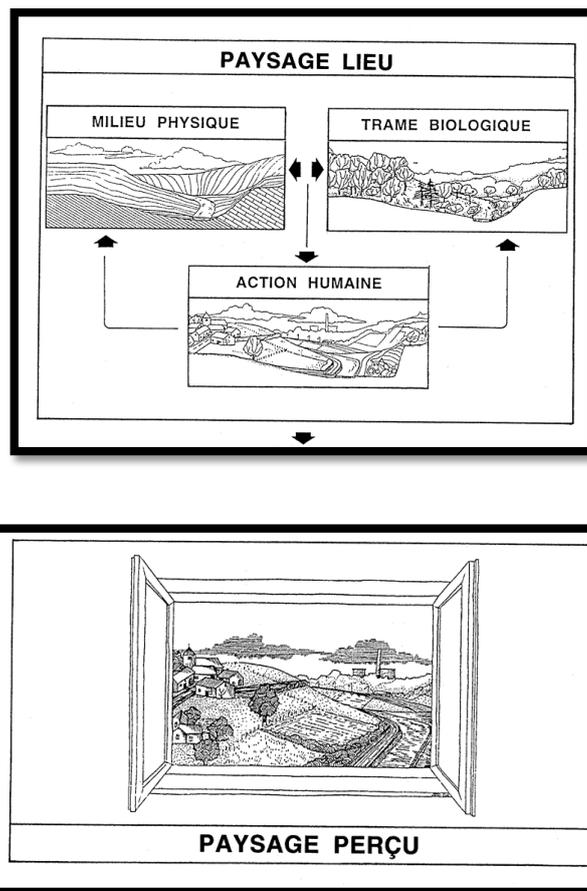


Figure 2-3: schéma de la composition paysagère

2.2.4. Les composantes physiques du paysage :

Les composantes physiques du paysage peuvent être classées en deux groupes :

Des composantes naturelles et des composantes humaines.

- Les composantes naturelles

²¹ Neuray G., 1982. *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?* Gembloux, Belgique : Les Presses agronomiques de Gembloux.

* le relief : le relief du paysage c'est les formes dessinées par sa topographie (la structure primaire)

* le sol : la surface terrestre qui donne au paysage une texture et une couleur ²²(la structure secondaire)

* le climat : le climat résulte des conditions atmosphériques et météorologiques, qui sculptent le relief et définit la végétation, les textures et les couleurs du paysage.

* L'eau : l'eau est un composant naturel qui marque fortement le paysage (rivières, les points d'eau, ...)

* la biodiversité : la biodiversité comprend la flore et la faune. La flore, donc la végétation, est un élément majeur de la diversité des formes et des couleurs du paysage.²³

- Les composantes humaines

* l'aménagement du territoire dans le paysage des installations humaines de toutes sortes qui, répondent aux projets communs d'un groupe de personnes.

* Le paysage bâti : le paysage bâti comprend toutes les interventions de l'homme sur le paysage à travers des constructions (zones urbanisées, des infrastructures,...).

* L'agriculture : l'agriculture est l'activité qu'on retrouve dans les zones rurales et façonne le paysage rural.

* L'énergie : il s'agit des industries et des infrastructures de production et de transport de l'énergie.

* La circulation : la mobilité des personnes, c'est traduite par des voies et des réseaux de communication.

- Les composantes perspectives du paysage.

Le phénomène de perception, donne lieu à une image mentale ou représentation du paysage.

Celle-ci varie d'un individu à l'autre et d'une société à l'autre. Elle change aussi d'un contexte à l'autre, en fonction de l'état physique, psychique et affectif momentané de l'observateur

les composantes perspectives du paysage sont les limites du paysage :

²² **Argand E. (1911)** – Les nappes de recouvrement des Alpes Pennines et leurs prolongements structuraux. *Matériaux pour la carte géologique de la Suisse*, 31, 1–26.

²³ **Brossard T., Joly D., Wieber J.-C. (1998)** – Analyse visuelle systématique des paysages de cours d'eau par deux approches complémentaires. *Revue de Géographie de Lyon*, 73, 299–308.

* Les limites visuelles : sont constituées par tout ce qui fait obstacle à la vue et délimitent l'étendue du paysage perçu (les limites topographiques)

^{24*} les limites de l'horizon : l'horizon est un élément constitutif à part entière du paysage.

/ L'horizon externe du paysage est la limite au-delà de laquelle plus rien n'est visible.

/ L'horizon interne du paysage est constitué par le jeu d'écrans à l'intérieur du champ de visibilité les lignes de crête, les accidents du relief, la végétation, les constructions peuvent masquer à la vue certaines parties du territoire. On parle alors de zones d'ombre.

* Les limites de profondeur du champ visuel

/ L'avant-plan, se situe dans un rayon de plus ou moins 50 m avec des vues courtes. Il est la zone des détails.

/le plan moyen correspond au paysage, à la zone où l'œil ne perçoit plus les détails, mais distingue les formes et les rapports de masse des éléments entre eux, c'est-à-dire la structure secondaire du paysage;

/ l'arrière-plan, au-delà d'une distance de l'ordre du kilomètre où l'œil n'est plus capable de percevoir que les volumes.²⁵

- les composantes visuelles du paysage.

Les éléments composant un paysage n'ont pas tous la même importance; ils attirent plus ou moins l'attention selon le jeu des relations qu'ils ont avec leur environnement. On parle ainsi de critères de dominance.

* Les lignes de force sont des lignes d'origine naturelle ou artificielle mettant en évidence la structure générale du paysage, elles peuvent prendre différentes valeurs :

/ Horizontales, elles expriment la stabilité, l'équilibre, le repos;

/ Verticales, elles suivent l'axe de notre équilibre morphologique et ont la suprématie sur toutes les autres directions.

/ Les obliques, elles expriment la tension.²⁶

²⁴ Pinchemel P., Pinchemel G. (1988) – *La face de la Terre : éléments de géographie*. Armand Colin, Paris, 519 p.

²⁵ Marthaler M. (2003) – La mémoire de la Terre cachée derrière les panoramas. In : Reynard E., Holzmann C., Guex D., Summermatter N. (Eds), *Géomorphologie et tourisme*, Institut de Géographie, Lausanne, Travaux et Recherches 24, 105–114.

²⁶ Collot M. (1986) – Points de vue sur la perception des paysages. *Hérodote*, 44, 94–105.

* Les points d'appel sont les points constitués par l'intersection des lignes de force ou par des éléments indépendants servant de repère dans la reconnaissance générale du paysage et accentuent la hiérarchie du paysage.

/ Le point focal : le point focal d'une vue paysagère est l'intersection du plus grand nombre de lignes de force ou un élément indépendant à caractère contrastant visuellement de manière importante avec son environnement.

/ Les effets de contraste permettent l'identification des éléments et attirent sur eux l'attention. Un élément contrastant est un élément qui, par son caractère propre, se démarque des autres éléments constitutifs d'un paysage²⁷

2.2.5. Évaluation du paysage

L'évaluation du paysage dépend de l'observateur ainsi que du temps passé à l'observation. Kaur et al. (2004) croit que les préférences paysagères peuvent être représentées par un modèle de perception du paysage divisé en deux axes (figure ci-dessous). Considérant que la perception du paysage dépend des connaissances antérieures, du bagage individuel et de la mémoire : l'axe subjectif varie entre paysage familier et non-familier. Le deuxième axe dépend plutôt des stimuli du paysage : et il varie entre paysage particulier (distinctif) et paysage usuel. [...], Le résultat du croisement des deux axes équivaut à l'évaluation

²⁷ **Reynard E. (2005a)** – Paysage et géomorphologie : quelques réflexions sur leurs relations réciproques. In : Droz Y., Miéville-Ott V. (Eds), *La polyphonie du paysage*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 101–124.

individuelle

du

paysage²⁸.

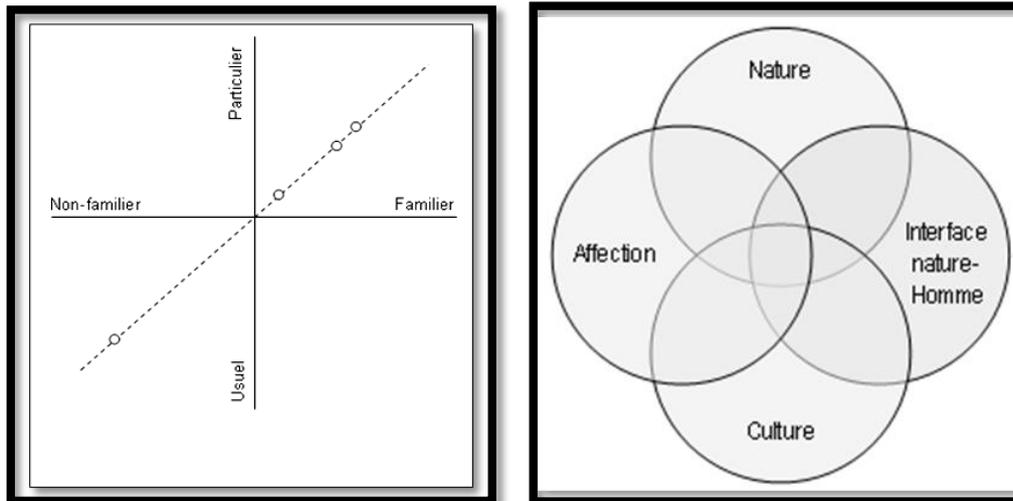


Figure 2-4:schéma d'évaluation paysagère-source

Deux approches peuvent contribuer à l'évaluation du paysage.

* La première est l'approche subjective: Elle est adoptée plus par les architectes de paysage, les architectes ou les aménagistes, dont les recherches permettent de répondre aux questions sur la relation entre les habitants et le paysage.

* La deuxième approche est l'approche positiviste: approche quantitative qui cherche à décrire de façon logique et mathématique un phénomène, axée sur des données qualitatives intéressées par le comment et le pourquoi . ²⁹

2.2.6. Les méthodes d'évaluation du paysage :

Les méthodes existantes d'appréciation paysagère oscillent, pour toutes les disciplines, entre l'appréciation des éléments isolés constituant les paysages et celle de leur structure. Les méthodes se répartissent donc en deux grandes catégories : méthodes synthétiques et méthodes analytiques.

* Méthodes synthétiques ou globales : À l'origine des méthodes synthétiques, la théorie gestaltiste selon laquelle chaque forme paysagère n'est pas la somme de plusieurs éléments

²⁸ Panizza M., Piacente S. (2004) – Pour une géomorphologie culturelle. In Reynard E., Pralong J.-P. (Eds) : Paysages géomorphologiques, Compte-rendu du séminaire de 3^e cycle CUSO 2003. Institut de Géographie, Lausanne, Travaux et Recherches, 27, 194-207.

²⁹ Raffestin C. (1989) – Les territorialités alpines ou les paradoxes du dialogue nature-culture. In Mainzer K. (ed.) : Économie et Écologie dans le contexte de l'arc alpin. Sonderdruck Haupt, Berne, 37-50.

mais un ensemble né du rapport entre les éléments qui la composent. Donc Le paysage est un tout indissociable. Sa beauté émane de l'ensemble et n'est pas la somme de la qualité esthétique de ses éléments. Les méthodes synthétiques, sont soumises à la subjectivité de l'évaluateur. Cette subjectivité est généralement contournée en réalisant une moyenne entre les observations de plusieurs personnes.

* Les méthodes analytiques :

Elles sont établies par l'attribution de points à différentes composantes du paysage. Par sommation, éventuellement pondérée, des cotations partielles, on obtient une mesure de la qualité visuelle du paysage. Les problèmes posés par cette démarche sont de plusieurs ordres:

- Choix subjectif des composantes à prendre en compte.
- Quantification de la qualité de la composante.
- Pondération subjective des composantes.

Actuellement beaucoup d'études paysagères combinent les deux approches, synthétique et analytique, afin d'en cumuler les avantages respectifs. C'est en effet à ce jour, le type d'approche qui fournit les résultats les plus probants.

2.3. Concevoir une représentation systémique du paysage

Introduction :

- La notion de "projet de paysage" est primordiale : le projet doit découler de la maîtrise des enjeux paysagers. Le projet de paysage doit être cohérent avec le projet d'exploitation.
- La prise en compte du paysage n'est pas une simple mesure d'accompagnement de l'exploitation. Elle doit fonder la réflexion qui permet de choisir le site à exploiter, de définir l'implantation de l'exploitation, d'élaborer le plan d'exploitation et les mesures de remise en état au travers d'un phasage coordonné extraction - réaménagement. Environnement et paysage sont étroitement liés.
- Les enjeux environnementaux peuvent prendre le pas sur les enjeux paysagers dans certains cas : conservation de gradins abattus en falaises pour l'accueil

de l'avifaune par exemple. Des expériences sont ainsi menées pour mettre en valeur la biodiversité dans ³⁰le cadre du réaménagement et favoriser la cicatrisation "naturelle" du site.

- Le parti d'aménagement induit par l'environnement se traduit cependant toujours par une option paysagère. Dans le cas évoqué, l'enjeu environnemental va déterminer le parti de traitement des fronts, mais la mise en forme de ces fronts reste du domaine du projet d'exploitation et d'aménagement paysager.³¹

- Le paysage ne se réduit pas au "paysagisme des pépiniéristes" (donc à la seule plantation) mais comporte la définition du projet d'exploitation et la mise en forme du site créé par l'exploitation avec sa topographie, ses volumes. Cette mise en forme porte sur les nivellements, les choix de végétaux cohérents avec l'environnement naturel et veille à la maîtrise des enjeux de perception visuelle.³²

2.3.1. les systemes du papyasage

P. Arnould propose une formulation du concept de paysage qui tente de réunir la vision systémique et celle de la géographie culturelle.

Il propose de placer le paysage à la croisée de six grands systèmes :

- écosystème, géosystème, psychosystème ,politico-juridico système,sociosystème,système technico-économique

qui peuvent eux-mêmes être éventuellement dédoublés. Ils sont caractérisés par un certain nombre de mots clés dont l'intitulé et le nombre ne sont pas figés. Il y intègre la reconnaissance de l'importance des paysages sensibles, perçus, vécus, imaginés, rêvés .
" L'intérêt de cette formalisation est de déboucher sur des hypothèses sur les hiérarchies et les interactions entre ces systèmes interdépendants. Il est ainsi possible d'affirmer que longtemps le paysage forestier a été ignoré par les deux sphères les plus influentes dans l'aménagement, celle des ingénieurs, des techniciens, des économistes et celle des politiques et des juristes ". Par ailleurs, " les jugements de valeur sur le beau ou le laid, l'exceptionnel ou

³⁰ Droz Y., Miéville-Ott V. (2005) – Le paysage de l'anthropologue. In : Droz Y., Miéville-Ott V. (Eds), *La polyphonie du paysage*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 5–20.

³¹ Richard J.F. (1975) – Paysages, écosystèmes, environnement : une approche géographique. *L'Espace géographique*, 2, 81–92.

³² Rivas V., Rix K., Frances E., Cendrero A., Brunsten D. (1997) – Geomorphological indicators for environmental impact assessment : consumable and non-consumable geomorphological resources. *Geomorphology*, 18, 169–182.

l'ordinaire, le rare ou le banal, le bon marché ou le cher sont nécessairement relativisés et contestés, par la prise en compte des autres dimensions attachées à un terme aux sens et aux significations multiples " .³³

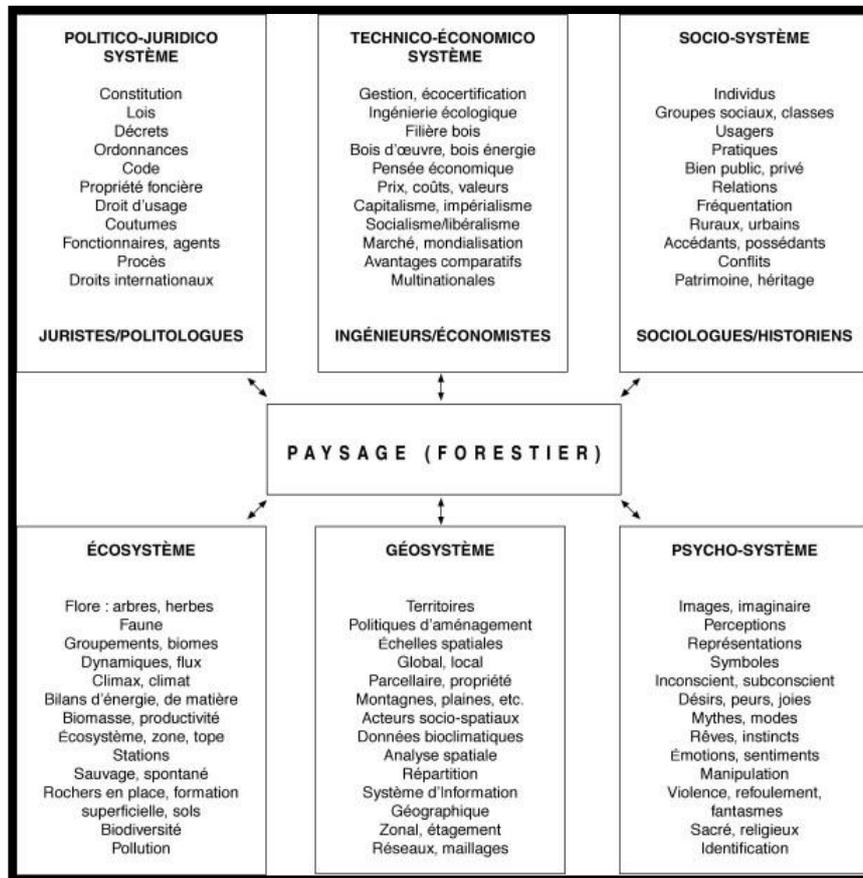


Figure 2-5: schéma des systèmes paysagers-source: *Géoconfluences, p.arnould.*

2.3.2. La qualité paysagère :

L'appréciation de la qualité du paysage est collectivement partagée. Au-delà de la subjectivité que l'on pourrait craindre, des consensus se dégagent et tout le monde s'accorde à reconnaître les fondements d'un paysage de qualité, voire un paysage remarquable. Ainsi quelques principes partagés par tous apparaissent lorsque l'on fait référence à des paysages qualifiés comme intéressants et appréciés pour leur sérénité et leur pittoresque.³⁴

³³ Arnould P., 2003. *Discours sur le paysage : à la croisée des regards et des systèmes, Géoconfluences.*

³⁴ Gérardin V., Ducruc J.-P., s.d. *Le paysage derrière le paysage*, in *Notions du paysage et modèles d'analyse, Les États généraux du paysage québécois.*

- Le premier principe est le respect de la logique géographique du site : les formes de relief, les pentes, les formes végétales et bâties, les traces de l'histoire.
- Viennent ensuite l'harmonie et la cohérence entre l'aménagement et le site : le projet respecte, s'appuie et compose avec les grandes lignes du site. Cela nécessite la connaissance des structures du paysage. Cette cohérence est perçue également comme le signe d'une harmonie sociale lorsque les aménageurs et les acteurs du paysage suivent les mêmes règles, la même logique paysagère. L'harmonie est l'expression d'un arrangement raisonné et sensible des actions et de leurs effets.³⁵
- Le principe de fonctionnalité avec la trace visible du travail de l'homme et du soin apporté à la finalité productrice de l'activité joue également sur le modelé du paysage. Cela se juge par exemple sur la qualité des franges, des entrées d'une exploitation de carrière. Des limites floues ou la présence de dépôts sont des signes d'abandon ressentis comme des agressions visuelles.³⁶
- Il y a enfin le spectacle offert par le paysage composé par le projet avec son ampleur ou sa fermeture visuelle, c'est à dire la manière dont on peut observer, percevoir visuellement le projet dans le site. Le paysage créé peut être majestueux, spectaculaire ou au contraire discret ou caché, s'imposant ou s'effaçant dans le panorama.

Respect, harmonie, humanité et spectacle du paysage sont des notions à conjuguer dès la conception du projet et dans sa mise en œuvre, dans le fonctionnement puis le réaménagement de cette dernière. La pratique sociale de l'espace aide à la reconnaissance d'une qualité paysagère.

Un chemin de randonnée, un belvédère, une activité de loisirs aident à la découverte du paysage. Cette reconnaissance est traduite à des degrés divers dans les politiques de préservation et de gestion des sites et des paysages ainsi que dans différents outils de connaissance comme les Atlas des Paysages. Ces outils de référence étudiés par des

³⁵ Lassus B., 1991. Le paysage comme organisation d'un référent sensible, Paris, *Le Débat*, n° 65.

³⁶ Garnier C., Sauvé L., 1999. Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement - Conditions pour un *design* de recherche, *Éducation relative à l'environnement - regards, recherches, réflexions*, Arlon, FUL, pp. 65-77.

professionnels et validés par les acteurs du paysage définissent les paysages reconnus comme sensibles et remarquables.³⁷

2.3.3. Méthode : structures paysagères et maîtrise de l'étalement urbain

Il s'agit, au sein des projets urbains, de constituer des réseaux paysagers, apportant au cadre de vie la valeur des sites. Cette démarche croise celle des "trames vertes et bleues", à laquelle elle apporte une dimension proprement urbaine.

- La « charpente naturelle »- La mise en réseau des paysages.
- La mise en « jouissance » du paysage par l'espace public, les déplacements.
- Les limites.
- L'optimisation des enveloppes urbaines.
- Mettre un terme à l'urbanisation routière.
- Maîtriser l'étalement urbain.
- Encourager les "Nouvelles formes urbaines", la densification et le renouvellement (...)³⁸
- Réconcilier paysage et zones d'activité.

Fondés pour beaucoup sur une analyse des structures foncières et routières, les documents de planification à diverses échelles (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme intercommunaux ou communaux) ne considèrent pas suffisamment les éléments non bâtis du territoire, notamment les reliefs, les cours d'eau, ou les espaces cultivés. Pourtant, l'analyse de ces composantes paysagères offre d'intéressantes pistes pour le développement territorial.

L'inscription des éléments naturels et cultivés dans la logique urbaine, sous forme de réseau de paysages articulé aux espaces bâtis, offre de très intéressantes opportunités de qualification

- La mise en valeur des sites et des caractères spécifiques des localités
- La préservation et la valorisation des éléments naturels et cultivés du cadre de vie
- La mise en réseau des espaces non bâtis, contribuant à la mise en place de trames vertes et bleues

³⁷ **Bertrand G. (1978)** – Le paysage entre la nature et la société. *Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 49, 239–258.

³⁸ Antoni J.-P., 2003. Modélisation de la dynamique de l'étalement urbain Aspects conceptuels et gestionnaires Application à Belfort. Thèses de doctorat, Université Louis Pasteur.

-La constitution de réseaux de liaisons douces valant tant pour les promenades que pour les déplacements quotidiens.

L'analyse, nécessairement adaptée à chaque situation, s'appuie cependant sur quelques points fondamentaux.

Il est en effet préférable de bâtir en intérieur, en habillage ou en fermeture des structures urbaines existantes pour conforter le bourg en tant que structure cohérente. Un travail fin sur le réseau viaire est alors indispensable pour hiérarchiser les différentes zones entre elles (de la rue principale de quartier jusqu'à la venelle) et créer du lien avec les espaces naturels ou agricoles environnants.³⁹

2.3.4. La dynamique du concept de paysage

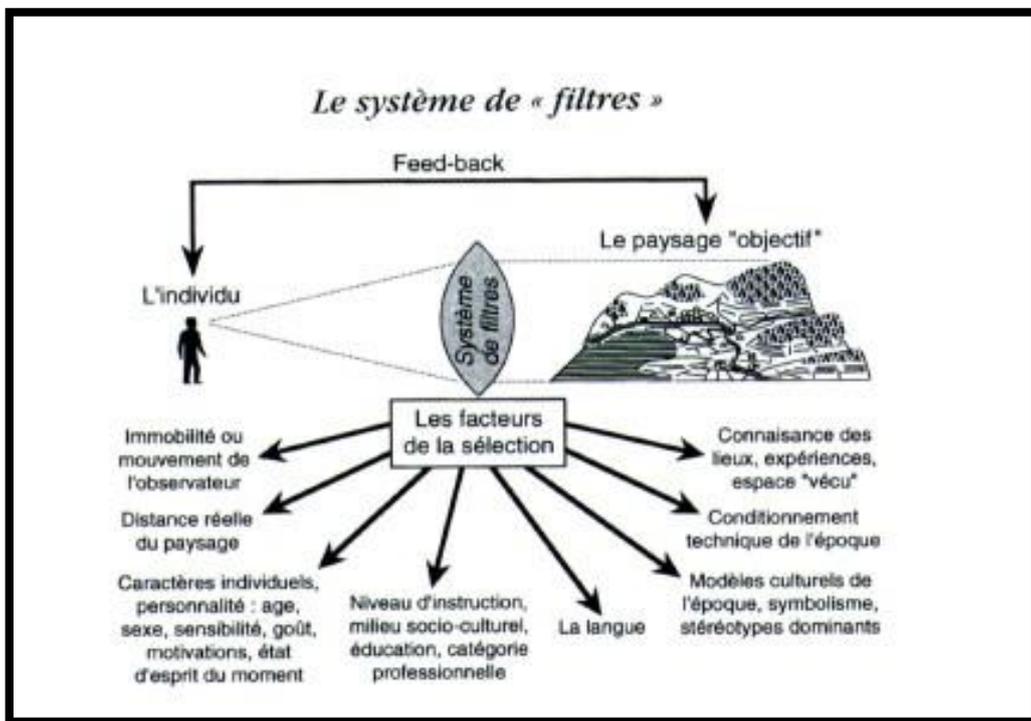


Figure 2-6: schéma des filtres entre l'observateur et le paysage-source: Paulet J.-P., 2002. Les représentations mentales en géographie, Paris, Anthropos, coll. Géographie, p. 8.

³⁹ Grandgirard V. (1997) – *Géomorphologie, protection de la nature et gestion du paysage*. Université de Fribourg, Faculté des sciences, Thèse de doctorat, 220 p.
 Kessler M., 1999. *Le paysage et son ombre*, Paris, PUF, coll. Perspectives critiques.

Conclusion :

Ces différentes paramètres de lecture permettent d'éviter de nous enfermer dans une définition stérilisante, d'avoir à choisir entre deux pôles contradictoires. Elles nous invitent à nous inscrire dans une vision dialogique des choses :

"Le plus simple et le plus banal des paysages est à la fois social et naturel, subjectif et objectif, spatial et temporel, production matérielle et culturelle, réel et symbolique. Le paysage est un système qui chevauche le naturel et le social." (Bertrand, 1978).⁴⁰

2.4. Analyse des exemples de l'état de l'art

2.3.1. Exemple1: Réhabilitation de la friche urbaine ferroviaire ZAC Saint-Sauveur, Lille, France ⁴¹

Cet exemple est lié principalement à notre contexte de notre problématique spécifique ce dernier est située à Lille la capitale des hauts-de-France qui est une échelle intéressante pour notre cas d'étude.

- Présentations du projet:
Le projet d'aménagement de l'ancienne gare Saint-Sauveur est situé en plein cœur de Lille et a une superficie de 23ha. Il s'appuie sur une stratégie de mixité fonctionnelle et sociale.



Figure 2-7: plan de situation du zac-source:
<https://maps.google.dz/>

⁴⁰ Bertrand G. 1978. Le paysage entre la Nature et la Société, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 49, fasc. 2

⁴¹ http://www.nord.gouv.fr/content/download/45713/308534/file/Dossier%20de%20d%C3%A9rogation_partie%201.pdf consultée le 25/05/2018.

CHAPITRE : 3

L'ETAT DE L'ART

- Réaliser un quartier bas carbone se traduit particulièrement à travers un objectif de limitation des Consommations énergétiques et des émissions de GES.

- La partie Est de la friche Elle joue avec le paysage et la topographie naturelle du site.

Sur le plan des permanences

- Réhabilitation des halles existantes.

Sur le plan conformation

- Secteur résidentiel à la trame serrée et poreuse. Celui-ci s'organise selon une trame de 60 mètres par 60 mètres recomposée en fonction du contexte urbain et des continuités végétales.



*Figure 2-9: ZAC Saint-Sauveur - Les nouvelles articulations- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017
ZAC Saint-Sauveur - Lille*

Sur le plan publico-collectif :

- Le projet met en place une nouvelle articulation urbaine et sociale entre ces morceaux de ville contrastés : il s'agit de coudre, relier finement la friche Saint-Sauveur aux quartiers

CHAPITRE : 3

L'ETAT DE L'ART

qui l'entourent. Une série d'actions physiques et symboliques (requalification de rues, accroches visuelles, programmation d'usages

Commerciaux, etc.) Est mise en œuvre pour inviter les populations résidant autour de la friche à pénétrer dans le nouveau quartier. Les sept accroches du projet permettent de penser positivement les relations entre la friche et ses quartiers avoisinants.



Figure 2-10:ZAC Saint-Sauveur - Jardin de la vallée- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille

- Création d'un nouveau parc public (jardin de la vallée).
- Le projet repose sur le Cours, l'axe structurant du futur quartier. Long de 400 mètres, situé au sud de la halle B, le Cours connecte le parc Jean Baptiste Lebas au futur jardin de la Vallée.

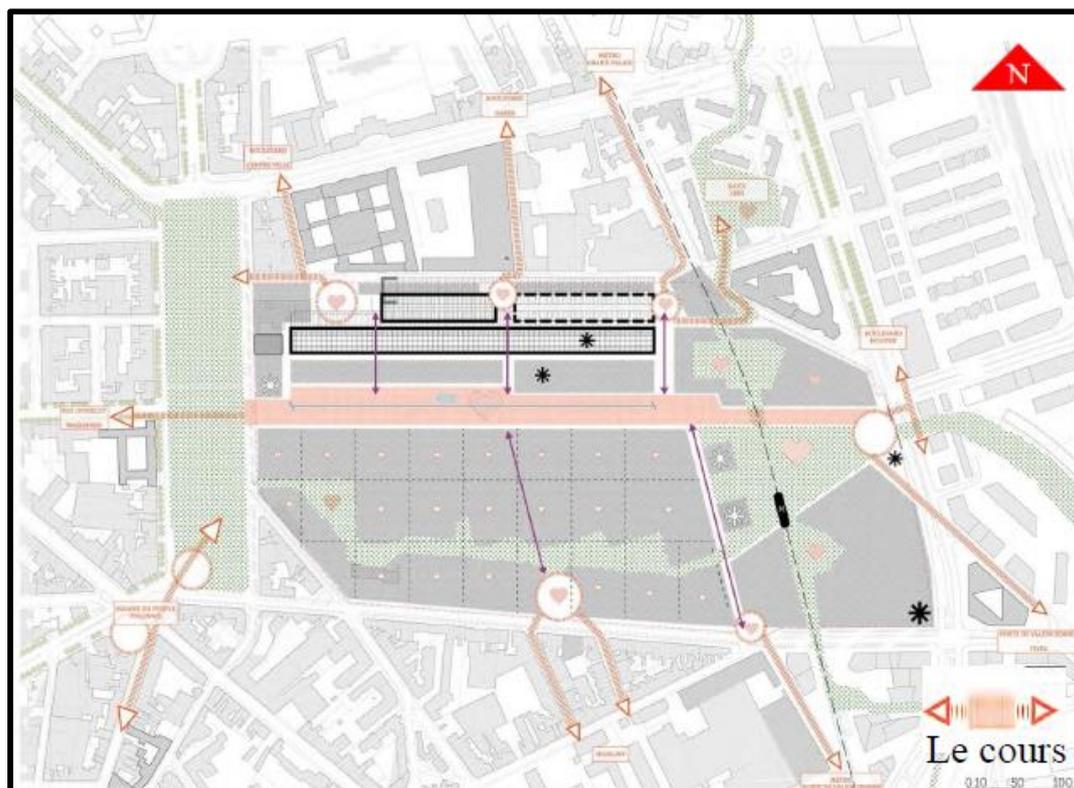


Figure 2-11: ZAC Saint-Sauveur – structuration axiale- ZAC –source:Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur – Lille.

Sur le plan fonctionnel

- Le secteur des halles, au nord du Cours, est la partie du projet qui présente la plus grande diversité de programmes. (La gare Saint-Sauveur, le bistrot St-So, le St-So Bazaar, un gymnase, des immeubles de logement, des bureaux, des rez-de-chaussée actifs et commerçants, etc.)
- Au sud des halles, le secteur des îlots est l'espace le plus résidentiel du projet. Sa programmation est essentiellement dédiée à l'habitat, même si des commerces et équipements de proximité sont prévus autour des deux polarités de quartier implantées dans ce secteur.

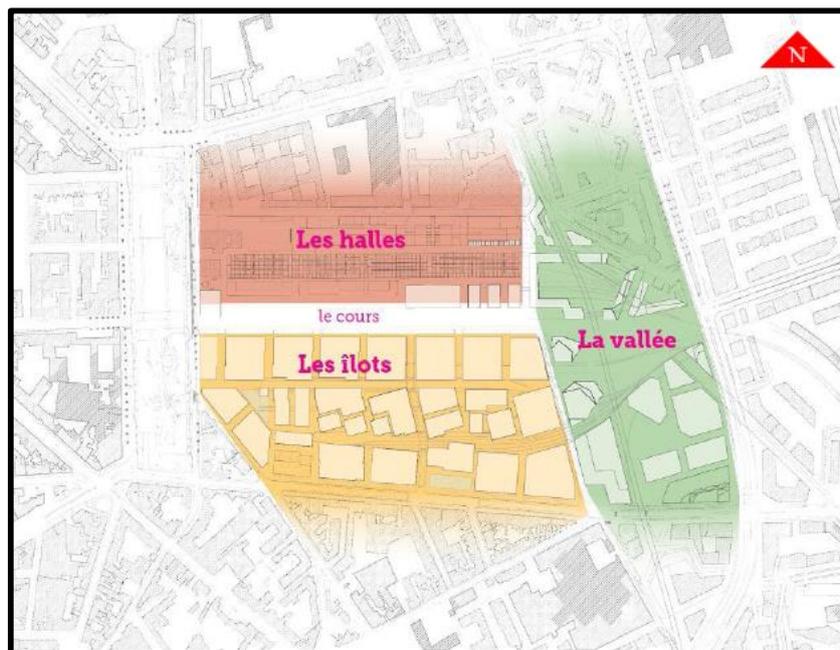


Figure 2-12: ZAC Saint-Sauveur – plan fonctionnel- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille

- La partie est du projet dit de la vallée, se singularise de ces deux premiers secteurs (Le secteur des halles, le secteur des îlots). Est caractérisée par un grand jardin encaissé situé dans le prolongement du cours. La piscine olympique métropolitaine et quelques bâtiments tertiaires sont implantés au sud



Figure 2-13: ZAC Saint-Sauveur – plan de masse de projet- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille



Figure 2-14: ZAC Saint-Sauveur – la Maquette du projet- Source : ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint-Sauveur - Lille

Synthèse de l'exemple : Le projet (ZAC Saint-Sauveur - Lille) s'efforce de la continuité avec le centre-ville de Lille à travers des articulations urbaines et des équipements (commercial, sportif, administratif ...), tout en préservant la nature par création des espaces verts et réalisant un quartier bas carbone.

2.3.2. Exemple 2: projet de consolidation urbaine- ville de Grenoble (Grenoble sud /secteur Alstom)

- Des atouts majeurs:

Une bonne desserte en transport en commun.

Un fort point mutable.

Des dynamiques de renouvellement urbain en cours.

- Les faiblesses présentes:

Des quartiers autonomes, reliés sur eux-mêmes.

Une très faible densité.

De violentes courbures physiques (voies urbaines).

Des espaces publics conçus d'abord pour la voiture.

Un déséquilibre entre logement social.

- Orientation d'aménagement et phasage :

Une évolution dans le temps suivant les opportunités foncières.

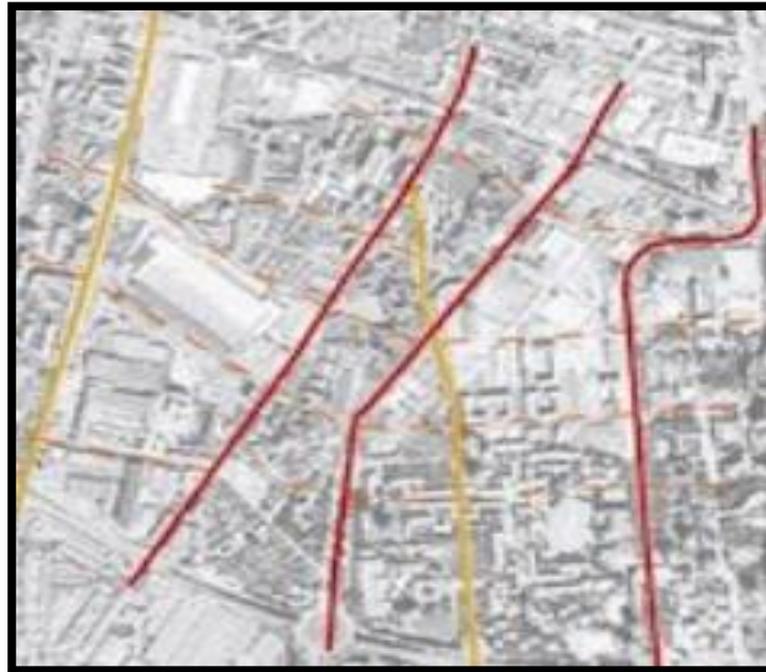


Figure 2-15:carte de la structure viaire- Source : <https://maps.google>.Modifiée par l'auteur

1/réaménagement des voies existantes

Hiérarchiser

Requalifier

Redonner une place au piéton et aux modes doux

Atténuer l'effet de coupure, Retrouver une échelle adaptée



Figure 2-16:carte de la structure d'espaces libre- Source : <https://maps.google>.Modifiée par l'auteur

2/ proposer de nouvel liaison est/ouest

Relier partager.

Faciliter l'échange entre les quartiers.

Proposer des nouveaux parcours plus fluide.

3/ première phase d'aménagement urbain.

Densifier, Requalifier, Proposer de nouveaux programmes moteurs de dynamisme qui s'appuyant sur les ressource locales, (trame verte – bleu).



Figure 2-17:carte de densification d espaces libre- Source : <https://maps.google>.Modifiée par l'auteur

4/ la deuxième phase d'aménagement

Programmer selon les besoins ainsi q aux tendances.

Développer une offre de services et d'activité.

Renforcer la mixité des fonctions urbaines.

Économiser l'espace en produisant des formes urbaines adaptée.

Donner une seconde vie aux terrains délaissés.

CHAPITRE : 3

L'ETAT DE L'ART

Proposer un aménagement dans une perspective du développement durable.

- Construire la mixité

Vivre et travailler en ville.

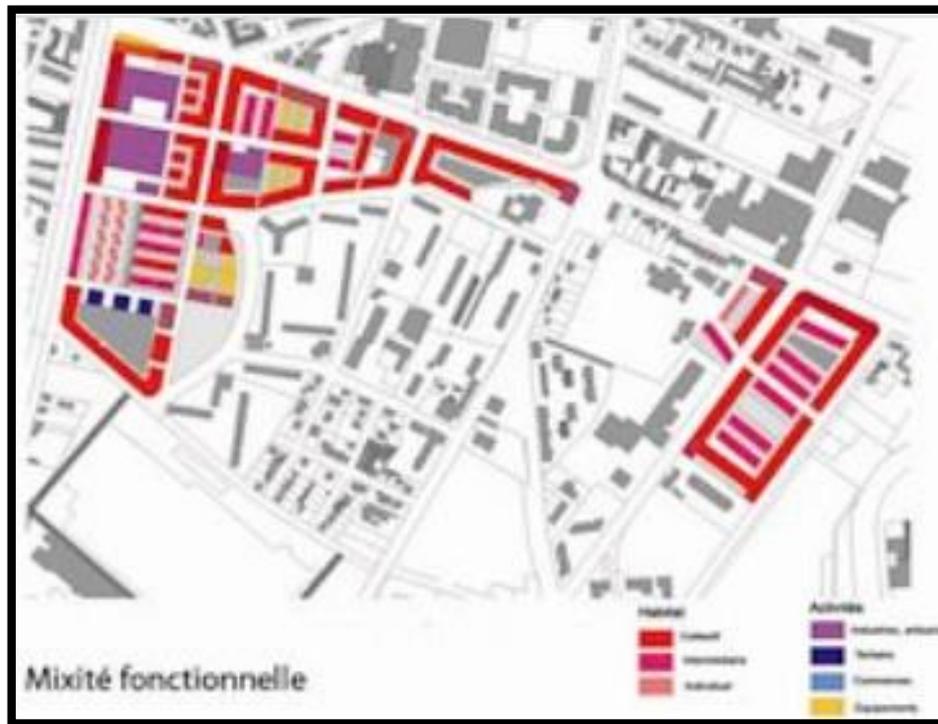


Figure 2-18:carte de la structure fonctionnelle

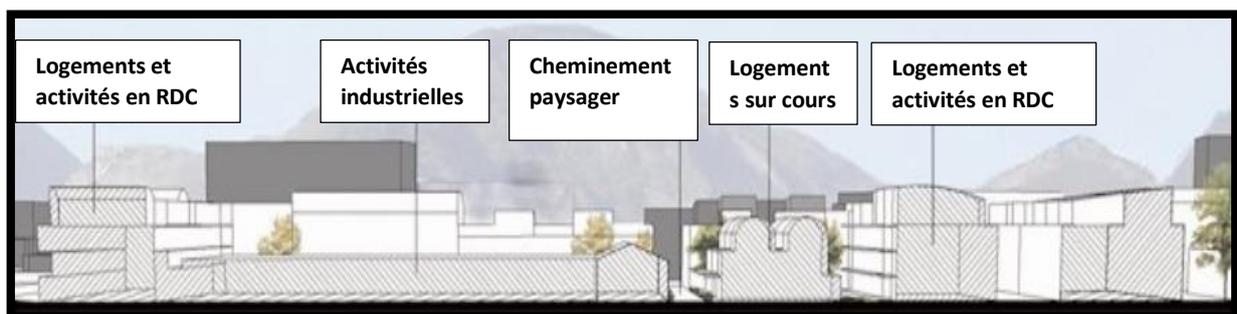


Figure 2-19:coupe d'anatomie fonctionnelle

- Hiérarchisation des voies

Permettre au tissu de respirer à travers une hiérarchie de la structure viaire adaptée avec la trame fonctionnelle.

Enchaîner les espaces libres avec la structure viaire pour une bonne performance paysagère.



Figure 2-20:Hiérarchisation des voies

Aménagement paysager : cheminement piéton entre activités et habitat



Figure 2-21:le cheminement piéton paysager

- Pour des types d'habitat diversifiés et de qualité:

Favoriser l'hétérogénéité et la diversité des acteurs



Figure 2-22:carte des gabarits

Innovation des formes

Augmentation et diversification de l'offre de logements

Perméabilité et insertion paysagère

Flexibilité d'usage

Diffusion du stationnement et intégration au bâti

Cos: 2.1

Ces: 0.63

SHOB: 20866 m²



Figure 2-23:vue en 3d du projet



Figure 2-24: Coupe nord-sud sur le projet

L'intimité en cœur d'îlots et jardins partagés



Figure 2-25: L'ambiance au sein du quartier

Une Intimité et sociabilité apporter un cadre de vie agréable et de qualité

- synthèses de l'exemple: Dans cet exemple est apparue a été pris en considération ce qu'ils existent dans le milieu urbain, et renforcer par la continuité des voies et la trame verte de la ville, et aussi création la mixité fonctionnelle et social.

Les recommandations:

Après l'analyse des exemples précédents nous concluons :

Sur le plan des permanences naturel: L'intégration de l'espace architecturale ou urbain dans son environnement naturel et la morphologie du contexte, Assurer l'enchaînement entre le projet et les éléments naturels du contexte (la montagne, oued. Foret ...etc.) , la confirmation caractérielle environnementale et fonctionnelle urbaine.

Sur le plan permanence artificielles : préservation des structures existantes qui peuvent être réhabilitées, développer l'infrastructure et améliorer la performance de l'espace, Le choix de la fonction adaptée face à un élément de permanence pour garder sa valeur spatial et psychologique.

Sur le plan conformation: Le respect des réglementations urbaines tel que l'alignement la géométrique de l'ilot que ce soit par des masses bâties ou par des espaces verts toute en essayant une cohérence de composition formelle, L'assurance de l'équilibre entre l'espace bâti et non bâti pour réaliser une qualité de vie.

Sur le plan publico-collectif: Améliorer le paysage urbain et l'ambiance spatial par la création espaces de communication tel que jardin public, Création des places publics , développer la mobilité et favoriser l'accessibilité aux habitants Sur le plan fonctionnel: Valoriser le quartier en réalisant des équipements publics, Créer une dynamique économique locale ,L'assurance de l'équilibre et la mixité fonctionnelle.

Injections des nouvelles vocations culturelles, sportives, touristiques et éducatives.

Chapitre 3 :

Cas d'étude

Cas de la ville de

Hydra

Chapitre 3 : CAS D ETUDES**INTRODUCTION**

"Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, les arbres, le ciel, l'acier, le ciment, dans cet ordre hiérarchique et indissolublement."

Dans ce chapitre on va entamer la partie analytique du contexte afin de pouvoir composer une base de connaissances pour une meilleure orientation et intégration environnemental spécifique de la ville de Hydra ou il se trouve notre cas d'études.

3.1. Présentation de la situation de la ville de Hydra (état de fait)

(Voir annexe 01 : dossier graphique de l'état de fait)

3.1.1. Situation géographique :

Entre le littoral et la Mitidja et au milieu de la forme concave se situe la ville de Hydra à environ 6 km au sud-ouest du centre-ville d'Alger. Sur les hauteurs de 210 m d'altitude.

Elle couvre une superficie de km² avec une population de 62555habitants en 2008 et une densité de 7918hab/km².

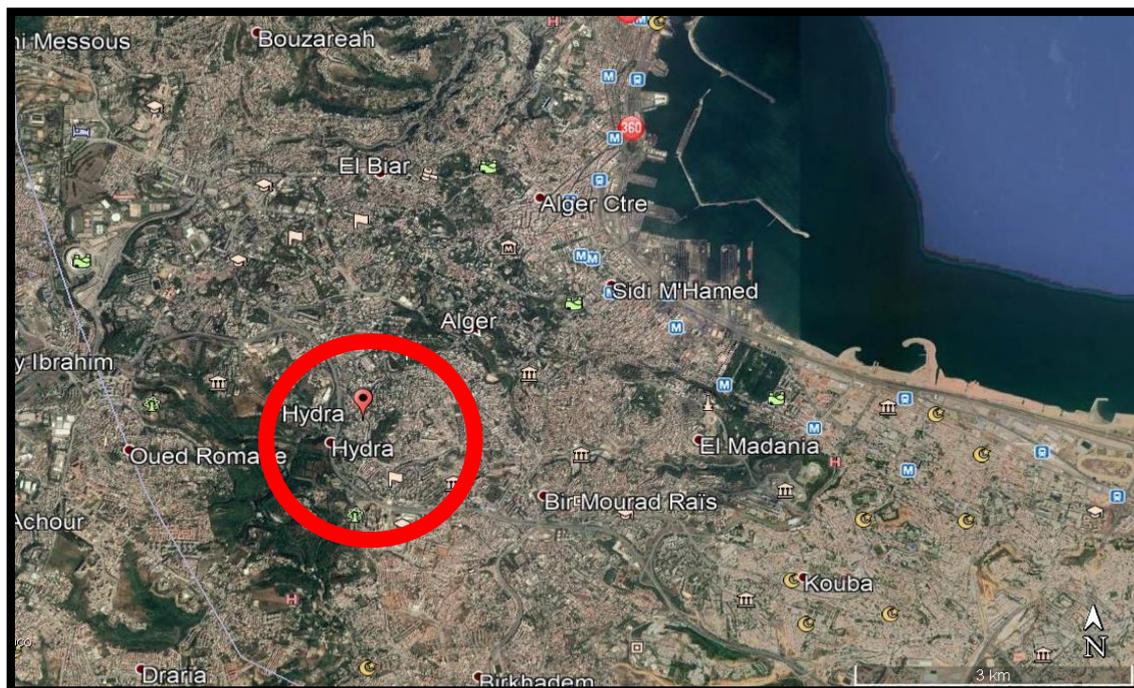


Figure 3-1:carte de la situation géographique de la ville de hydra(source: googel ert h traiter par l auteure)

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

3.1.2. Limites régionales:

La ville de Hydra est une commune appartient à la daïra de Bir Mourad Raïs, bordée par :

- BEN Aknoun et el biar au nord.
- Draria et birmourad rais au sud
- El mouradia et la forêt de Paradou à l'est.
- El Achour à ouest.



Figure 3-2:situation de la ville de à l'échelle régional

3.1.3. Accessibilité :

-La ville de Hydra se situe dans une aire qui possède une accessibilité semi-fluide

-Pendant longtemps l'accès principal se faisait par le pont d'Hydra depuis la colonne Voirol qui se trouvait sur le passage historique de la RN1. Aujourd'hui la commune est surtout bordée au sud par la rocade sud d'Alger qui la dessert par trois échangeurs.

- Proximité des infrastructures

- Reliée au centre-ville d'Alger par trolleybus du début des années 1940 à la fin des années 1950, le centre de Hydra aujourd'hui desservie directement par deux lignes:

LES 31 et 88 de l'ETUSA. Par ailleurs une gare routière appartenant à la commune

se trouve à quelques dizaines de mètres du centre de Bir Mourad Raïs, elle est desservie notamment par les lignes 33 et 34 qui passent par la colonne Voirol.

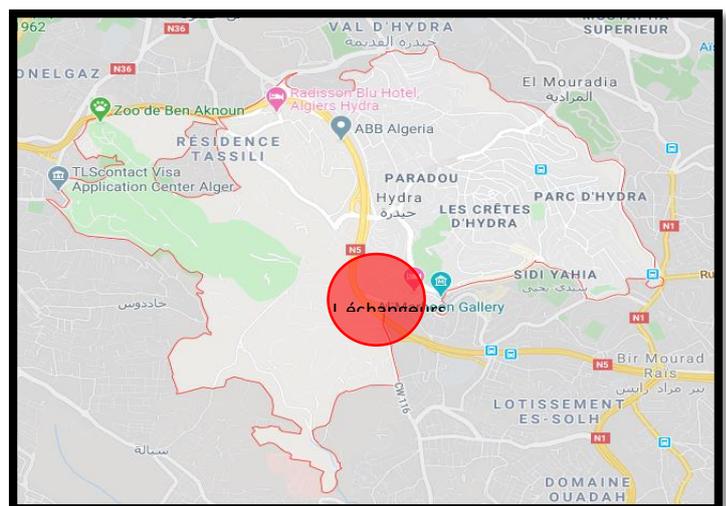


Figure 3-3points d'accès à la ville et les infrastructures de proximité infrastructure

3.1.4. Lecture diachronique de la ville de Hydra

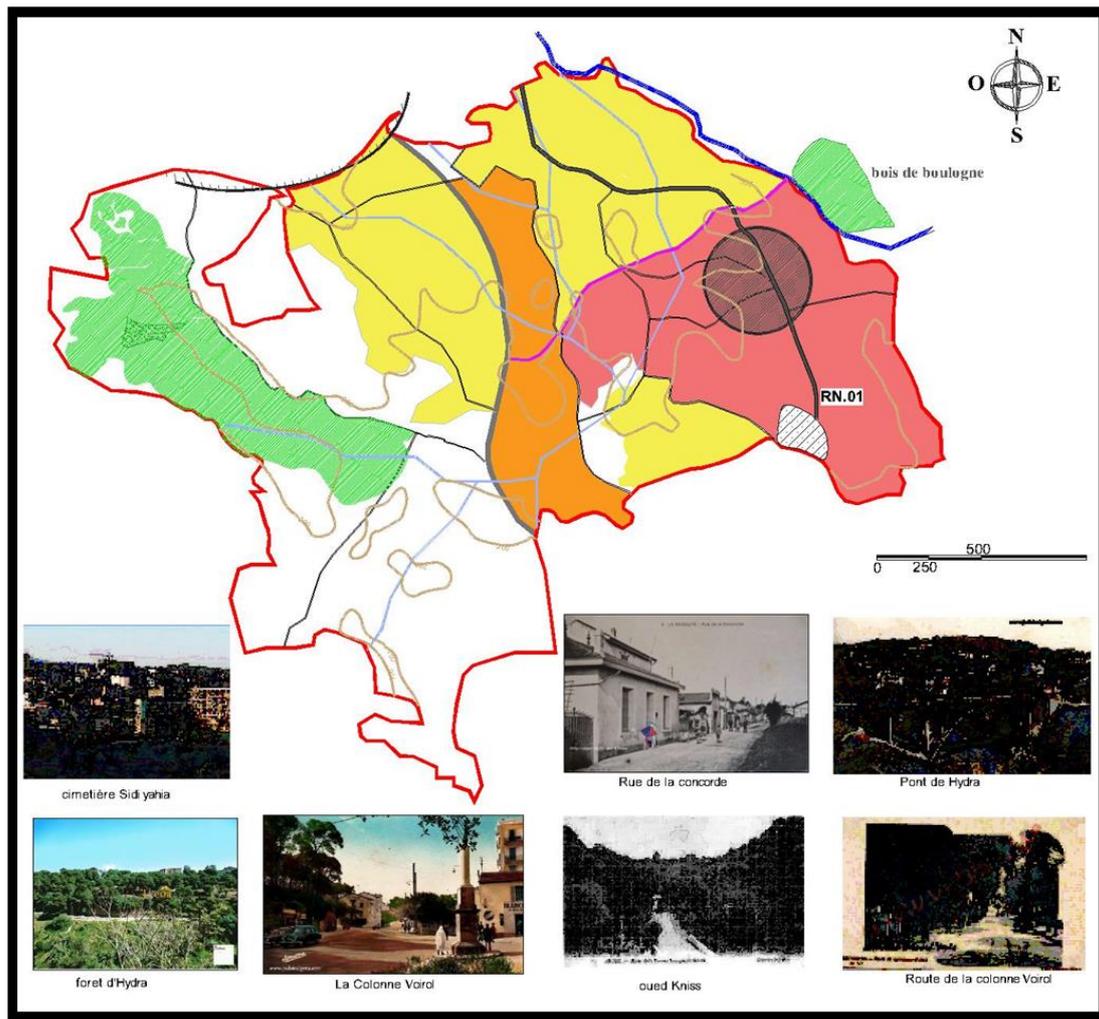


Figure 3-4: Carte de synthèse de croissance urbaine-source:auteur 2019/2020-pdau actualise

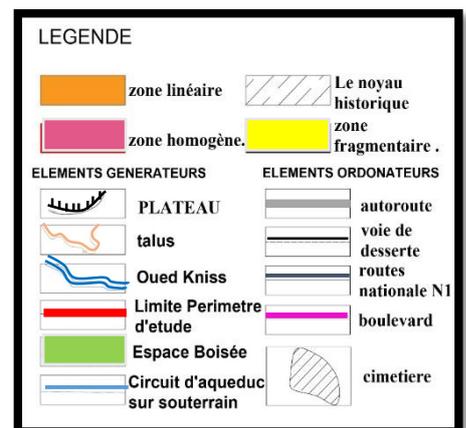
La stratification historique de la ville de Hydra identifie

Les éléments ordonnateurs (l'autoroute, la route nationale, voie de desserte cimetièr e) et les éléments générateurs

(Le plateau, le talus, oued kniss bois de Bologne et

le circuit d'aqueduc) qui interfèrent dans la croissance et la formation de la ville de Hydra

- le vallée de oued kniss bordée sur la rive gauche par le bois de Bologne, sur la rive droite par de nombreuses villas



CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Le plateau d Hydra devint dans les années 1930 un quartier résidentiel très cote
- L'extension de la ville vers le sud, se limitera à la barrière artificielle qui est l'autoroute
- D'après cette lecture diachronique la croissance urbaine de la ville a été développée selon trois modes (linéaire, homogène, fragmentaire)

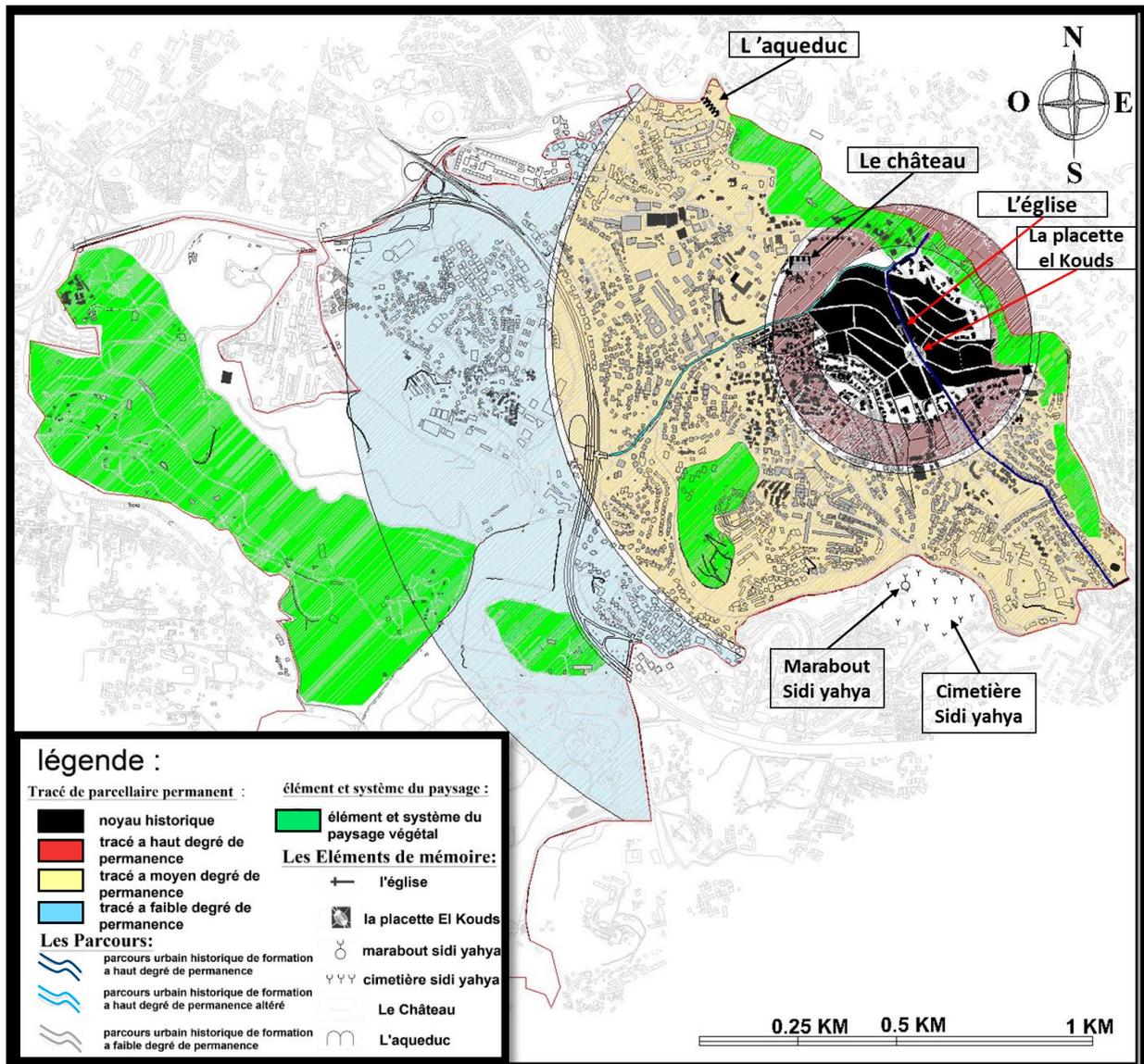


Figure 3-5: Carte de synthèse (Structure de permanence) - Source :- auteur 2019
-aire de référence (périmètre du P.D.A.U 2018) -cartes historiques

3.2. Lecture synchronique

3.2.1. Présentation de la situation du périmètre d'études (La lecture synchronique du Périmètre d'études).

➤ Situation géographiques:

- Échelle territorial : La ville de Hydra est une ville algéroise se situe à 6 km au sud-ouest du centre d'Alger.

- Échelle urbaine : Notre périmètre d'étude se trouve sur le pos 90 (la haute Hydra) au milieu de la commune et au nord-ouest du centre-ville ou notre étude sera effectuée sur le dans la partie ouest de la rocade sud.

- Échelle local (l'aire d'intervention): Notre aire d'intervention est située dans la partie ouest de la ville d'Hydra, elle est positionnée entre 3 zones différentes qui sont :

1-La zone résidentielle et cité 200logements au nord.

2- la cité universitaire l'Ouest.

3-La zone militaire au sud

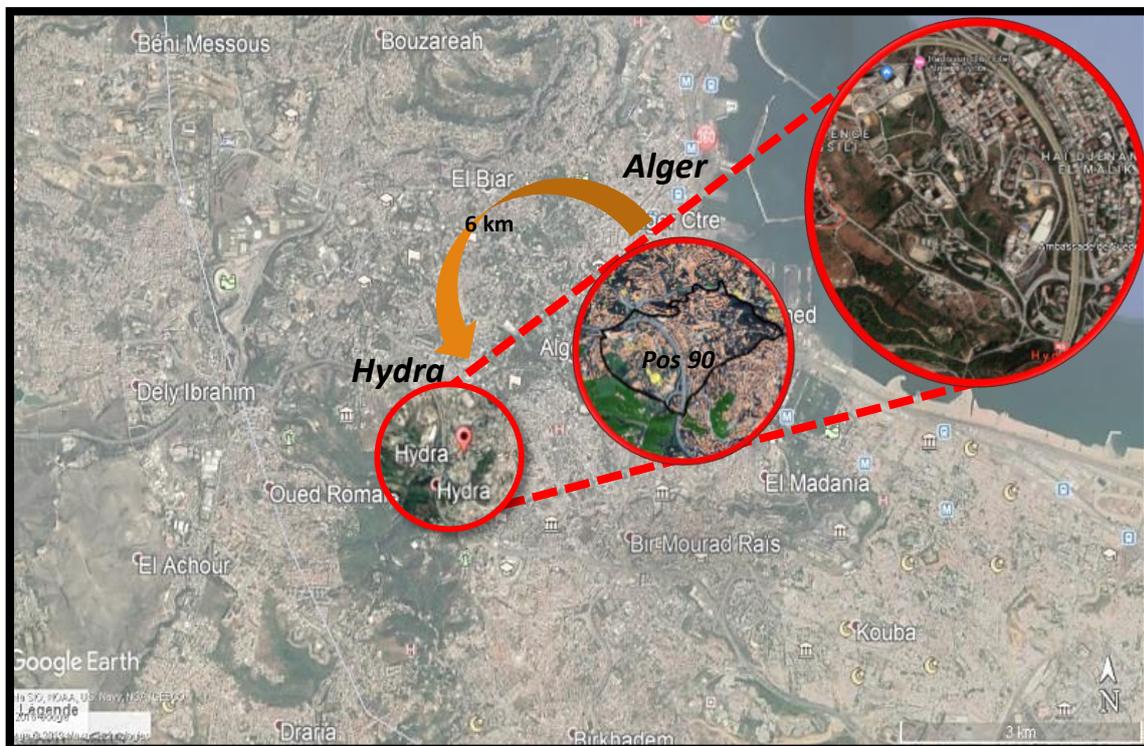


Figure 3-6carte de la situation géographique du périmètre d'étude-source:googel earth,traiter par l auteur

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Aperçu sur le pos 90 : ce pos a une superficie de 202 ha, il est divisé en deux parties par la rocade sud d'Alger et délimité : au nord par Ben Aknoune, au sud par pos 89 (bas Hydra), à l'est par El mouradia et à l'ouest par le pos 91 (réserve naturel)

-la partie est de pos est plus dense que la partie ouest

- La haut Hydra (pos 90) est composé essentiellement des quartiers résidentiels avec des équipements d'accompagnements comme les écoles, la clinique, les agences de voyages ...

➤ Delimitation du perimetre d etudes

- Notre périmètre d'études est défini par les limites administratifs du (pos90) ainsi que des limites naturelles et artificielles projeté par nous même pour le but d'inclure la rocade sud dans notre périmètre.

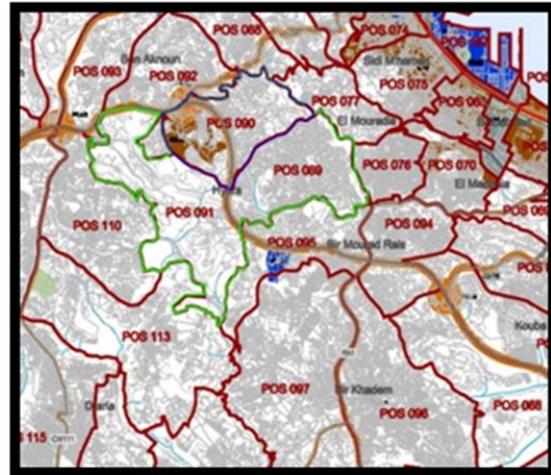


Figure 3-7carte decoupage des pos,pdau d alger 2016.

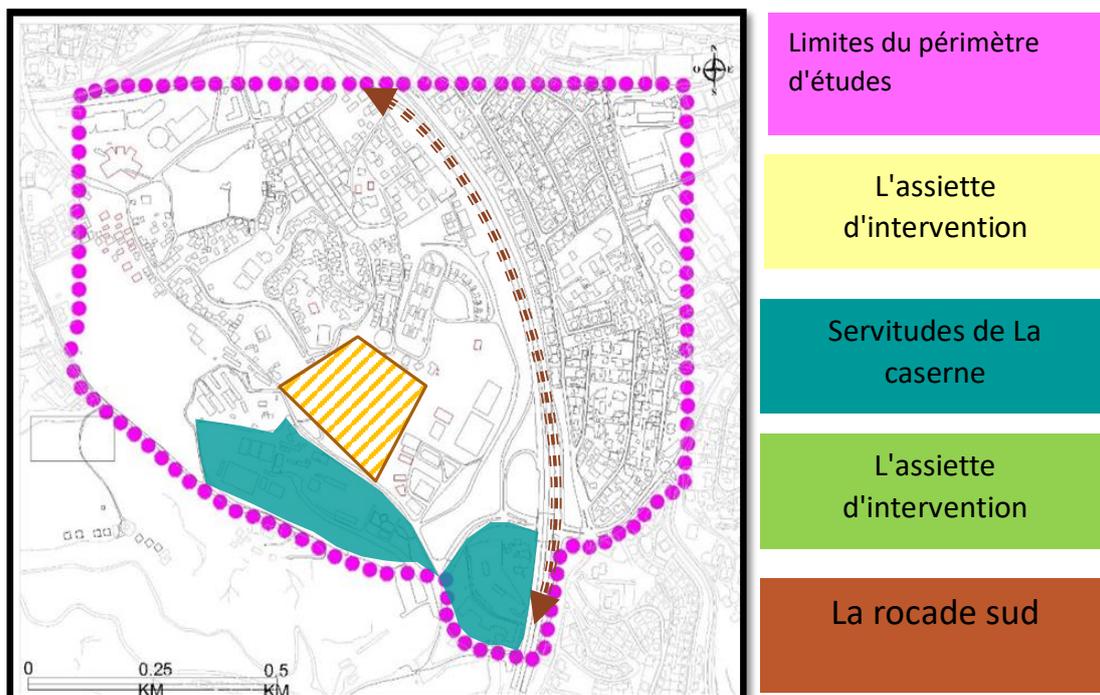


Figure 3-8:carte de la délimitation du périmètre d'étud- source:auteur 2019/2020-pdau actualise

➤ système non bâti

- l'infrastructure naturelle et topographie

Notre périmètre d'études se trouve au front urbain dans le corridor paysager et adjacent à une zone nodale très dominante selon la trame verte, concernant les courbes de niveau on remarque que le point le plus haut de la commune se situe NORD-OUEST altitude 250m de niveau de la mer. Comme on trouve plusieurs monticule de 180m a 220m d'altitude ou se trouve des points de vue panoramique. On peut considérer la partie NORD et NORD-OUEST comme la partie la plus haute sa constitue la ligne de crête.

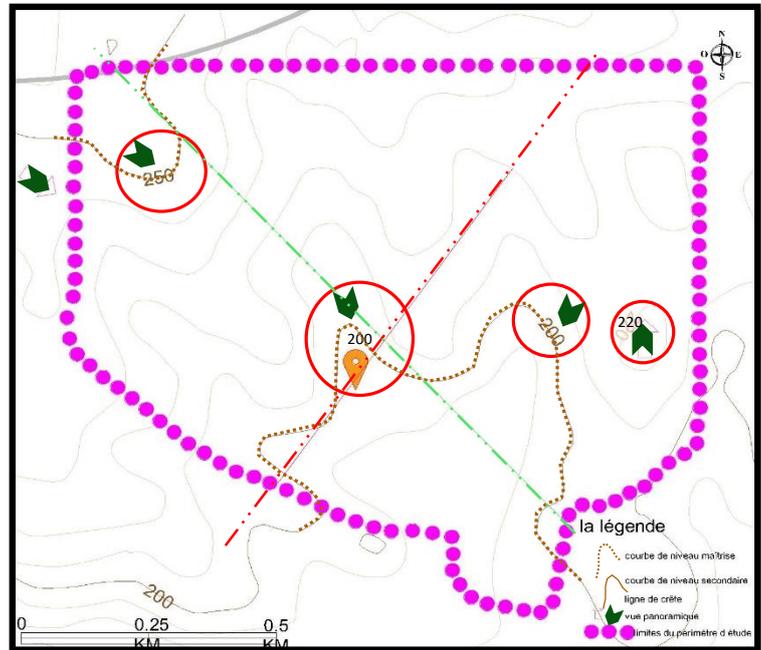


Figure 3-9carte topographique-source: auteur 2019/2020-pdau actualise

- Les espaces libres

- Le périmètre d'études se trouve au front urbain dans le secteur à urbaniser et donc la domination des espaces libre sauvage est l'une des caractères des zones des limites urbaines.



Figure 3-10coupes topographique-source:auteur 2019/2020-pdau actualise

- une autosuffisance des espaces de stationnement par rapport aux besoins
- l'espaces libres ne sont pas aménager ni exploiter

- Système viaire (l'infrastructure artificielle)

On distingue 3 types de voirie selon la typologie des flux une domination de voirie mécanique piétonne non structure ainsi que la présence de beaucoup d'impasses ce qui fait que le système de circulation n'est pas développer.

- Typologies et intensité des flux et des nœuds

- L'autoroute Rocade sud (Route National n°5) qui représente l'axe historique de la ville ,le plus important au Hydra, qu'il a un flux mécanique fort par rapport les autres voies(flux mécaniques moyens)

-La majorité des voies sont a sens unique et ça crée un circuit fermé ce qui gêne la circulation mécanique

- Le périmètre d'études est caractériser par un flux moyen a faible à cause de la polarité fonctionnelle dominante qui est le résidentielle

- synthèse du systeme viaire : L herarchisation des voirie et la mobelite

La domination des voies tertiaire face à la fonction résidentielle dominante, une faible pénétration viaire à cause des impasses

Les voies principales sont des voies de transition qui traverse la ville dont la rocade sud à créer une rupture.

- Stationnement non organisé, l'absence de la façade urbaine au niveau des voies secondaires. Absence de réseau de transport à l'intérieur de la ville.

➤ **Système bâti**

Le cadre bâti a deux caractères face à la rupture des secteurs urbaniser et a urbaniser ou le périmètre d'études se trouve dans la partie à urbaniser qui est relativement désordonner des bâtisses planaires eparpier, par rapport à l'autre bout de la ville avec une typologie qui suit la morphologie en lanière se qui forme des lamelles bien définit.

- Typologie de bâti

- Une polarité résidentielle qui fait du quartier relativement un quartier dortoir

- Le quartier est marqué par une certaine centralité avec la présence de l'université itfc.

- La présence d'activités de services, éducative, quartier d'affaire.

- Manque du commerce et d'attractivité.

- Les gabarits

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Les gabarit sont modeste ca varie entre r+2, r+3 à cause de la domination des quartier d'habitation de l'individuel groupée et le précaire.

- Absence totale du Skye-line

- État de bâti

- Le quartier est récemment urbanisé donc le bâti est relativement en très bonne état.

- Zoning fonctionnels :

D'après l'analyse effectuée sur le POS 90 on a tiré les activités suivantes :

-Les activités tertiaires : les ambassades de (Kuwait, France, mirâtes arabes unis, La Corée ,Chili, L'Autriche),siège de la direction générale de Sonatrach, CEM colonel Othman et université d'Alger 3.

- Les activités édilitaires : ministère de l'énergie

- Les activités productives : Global groupe, fava 2quipement, Amendly.

- Les activités de stockage : deux hangares

Les espaces centraux dans la zone étudiée sont: jardin Doudou Moukhtar, université d'Alger 3, laboratoire d'étude maritime, centre technique de formation et un stade.

- La fonction dominante est la fonction résidentielle variée entre habitat individuelle et collectif (Hai Djenane malik, Résidence Chabani, Résidence Tassili, Immeuble Shell, cité 200 logement.), elle représente 75% de la zone.

- L'aptitude à l'aménagement

- La carte représente l'attitude à l'aménagement (degré de résistance ou de disponibilité).

- Les zones de très fort résistance comme : cite universitaire, université d'Alger 3, les ambassades, école national d'administration ENA, château d'Hydra.

- Les zones fort résistance comme : résidence chabani, l'aqueduc, Hai Djenane malik, siège de sonatrach, cite 200 logement, jardin doudou Mokhtar.

- Les zone de faible résistance comme : habitat individuel de la résidence chaabani.

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Les zones de nulle résistance comme : surface boisée dans l'extrémité Est et les bidonvilles dans la partie Ouest.
- Les zones qui représentent l'homogénéité: cité 200 logements, Hai djnen malik.
- Les zones qui représentent la rigidité: les ambassades, siège sonatrach; l'université d'Alger3.
- Les zones qui représentent la consistance: comme la résidence chabani
- Les zones qui représentent la consolidation: les surfaces boisée dans l'extrémité Est et les bidonvilles dans la partie Ouest.

3.2.2. Approches analytiques

- Analyse morphologique
- Simulation syntaxique
- Évaluation HQE2R

➤ analyses morphologies et diagnostique:

- Logique de découpage

Le découpage est effectué selon un trio d'aspects ou de critères ainsi que d'autres paramètres de servitudes et d'infrastructure relevé à partir des constats de l'état de fait

- L'aspect fonctionnel
 - L'aspect formel ou typologique
 - L'aspect opérationnel type d'intervention projeté
- Zoning (fonctions et activite)

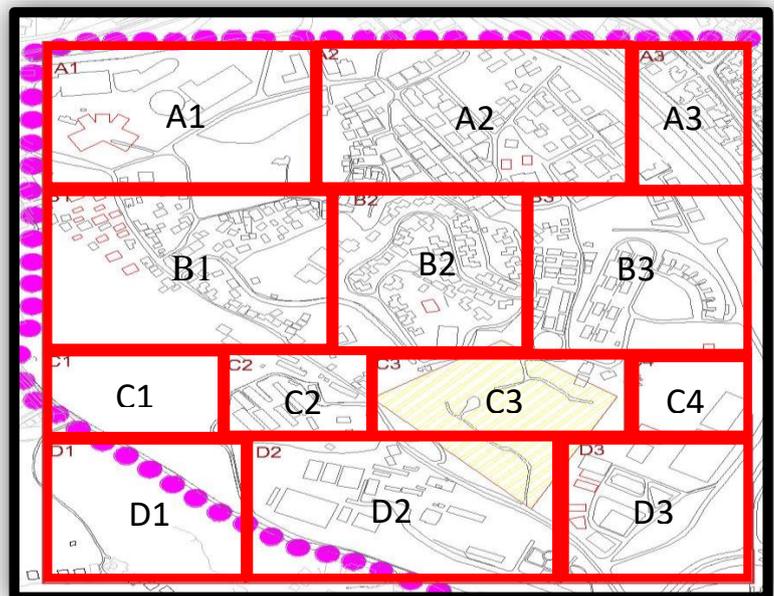


Figure 3-11 carte de découpage en zoning-source: auteur

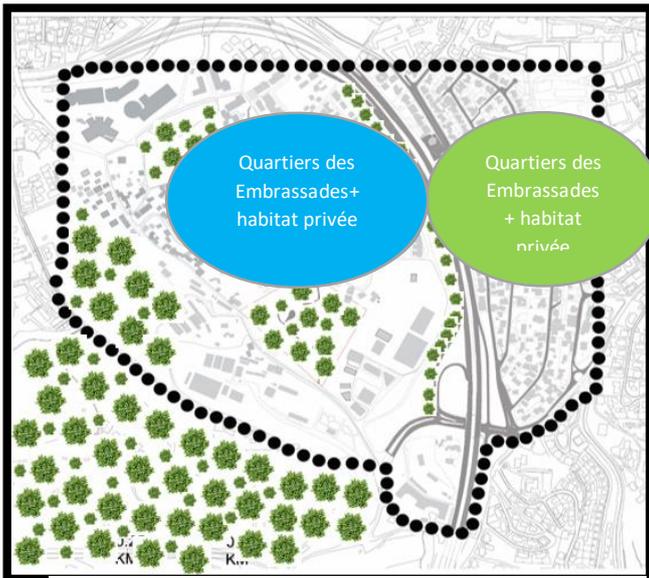


Figure 3-12 carte de polarités -source:auteur

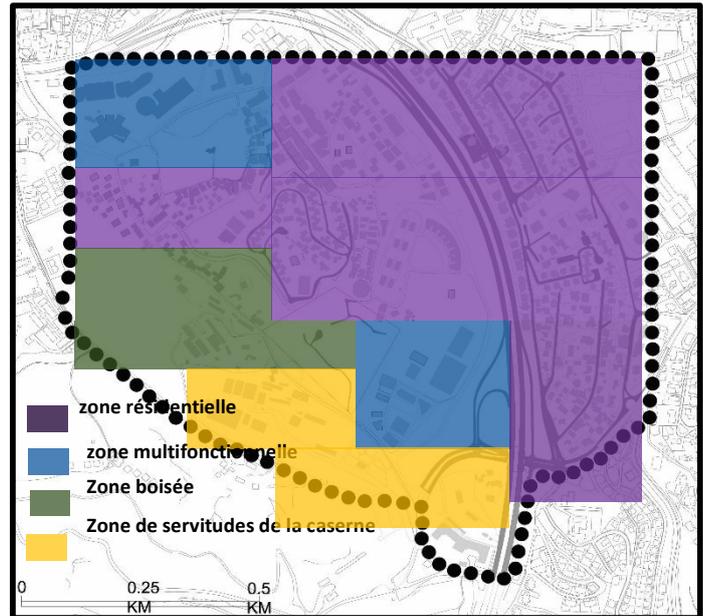


Figure 3-13 carte du zoning fonctionnel -source:auteur

- interprétation des histogrammes
(Voir les résultats des calculs annexes : approche morphologique).
- le graphe Sa/Sp : représente l'évolution de la sa en fonction de sp ce qui veut dire la diversité urbaine du tissu

- La relations est linéaire ou le nuage des points sont allongée, la courbe de tendance est Croissante qui augmente en fonction de sp

- Les zones autour de la courbe de tendance sont moyennement denses.

- L'absence du cadre bâti au niveau de la zone D1 C1 C3.

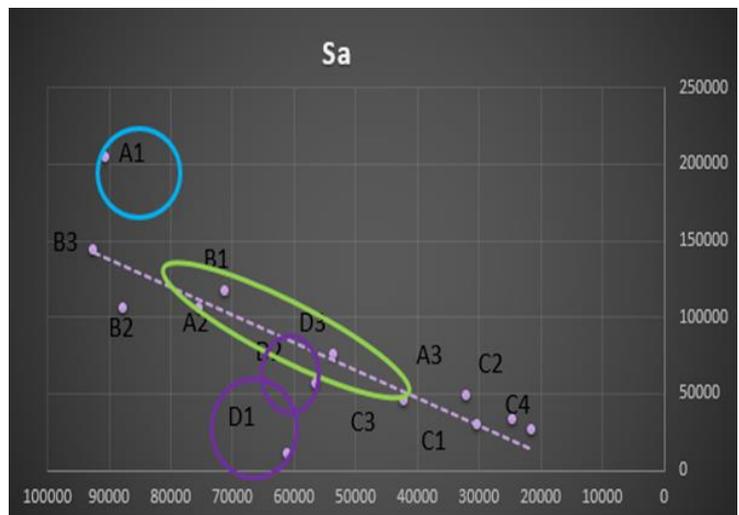


Figure 3-14 graphe SA/SP -source:auteur

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Le graphe V/Sp – Sa/Sp

- Les zones sur la courbe de tendance représentent la monofonctionnalité De leurs tissus ou ils ont relativement le même volume et surface par l'unité de surface projetée

- Les zones proches de la c.t sont les plus compactes (a et b) .

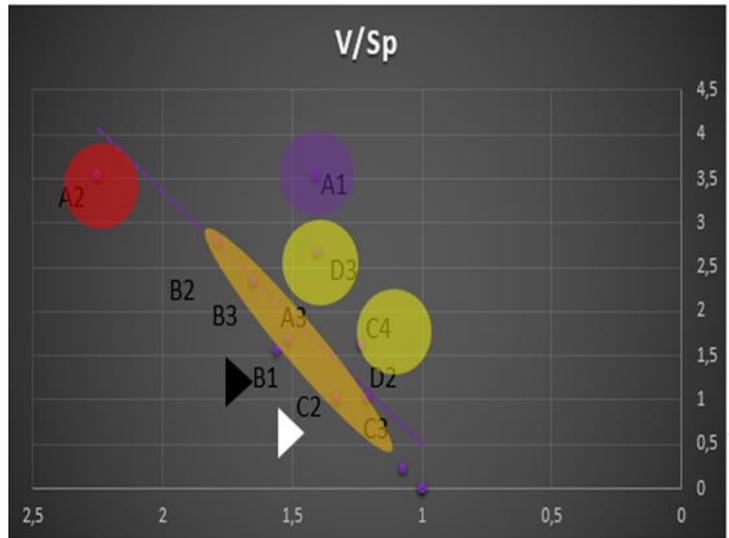


Figure 3-15 graphe V/SP-SA/SP- source: auteur

- Les zones C2 C4 D2 D3 relativement compacte avec un faible nombre de façades.

- Le graphe V – N : le graphe représente : Densité volumique (forme urbaine et densité) .

- Le graphe a un comportement de croissance modeste en volume.

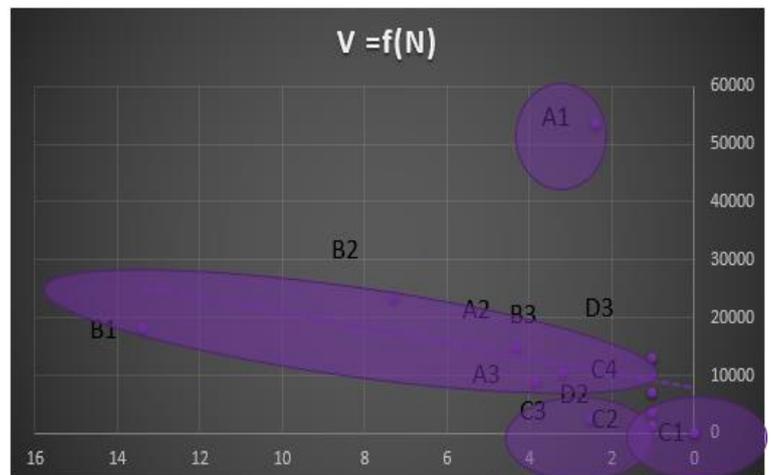


Figure 3-16 graphe V-N source: auteur

- Le graphe N – CES

- Un ces maximale de 30 %.

- Le tissu et faiblement dense.

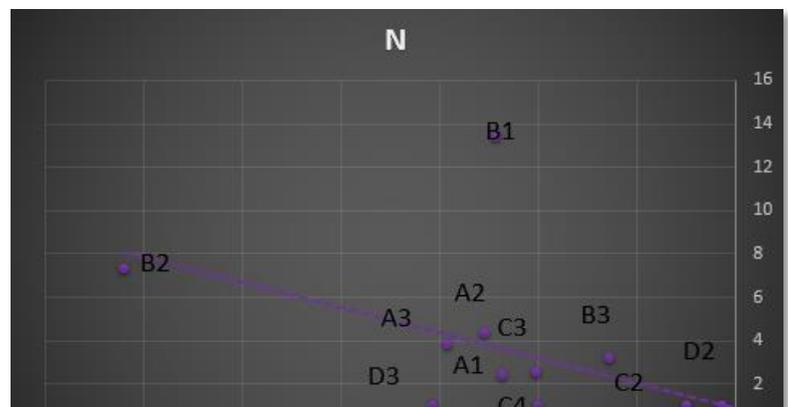


Figure 3-17 graphe N-CES-source: auteur

CHAPITRE : 3

- Le graphe N – H

- La courbe est croissante.
- Une massivité au niveau des zones au-dessus de la courbe.
- Absence de skyline.

LE CAS D'ETUDES

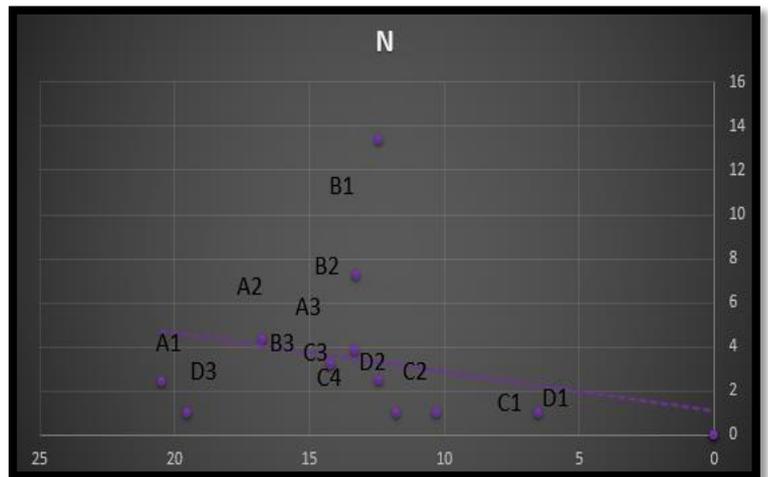


Figure 3-18 graphe N-H source:auteur

- Le graphe Lo – Lf

- La c.t est décroissante L'ensemble du tissu est introvertie ou on a une ouverture seulement au niveau de la zone A2 A3 B1 (la présence de l'habitat mixte).

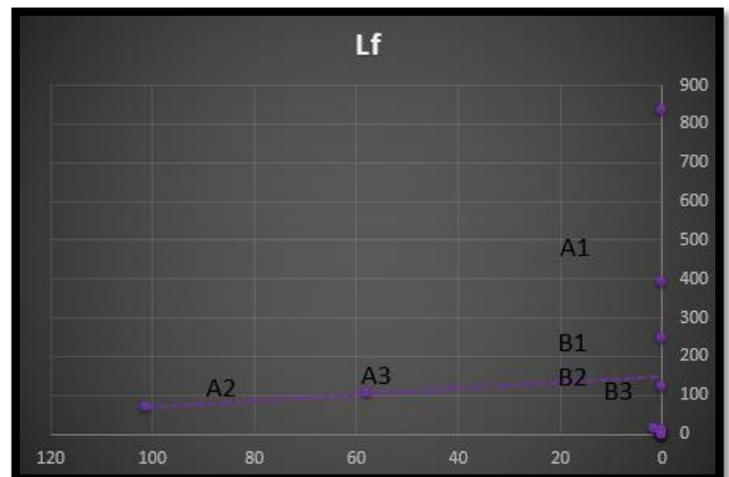


Figure 3-19 graphe LF-L0-source:auteur

- Le graphe de Compacité

Une compacité importante de la majorité des zones avec des données de bases parasite.

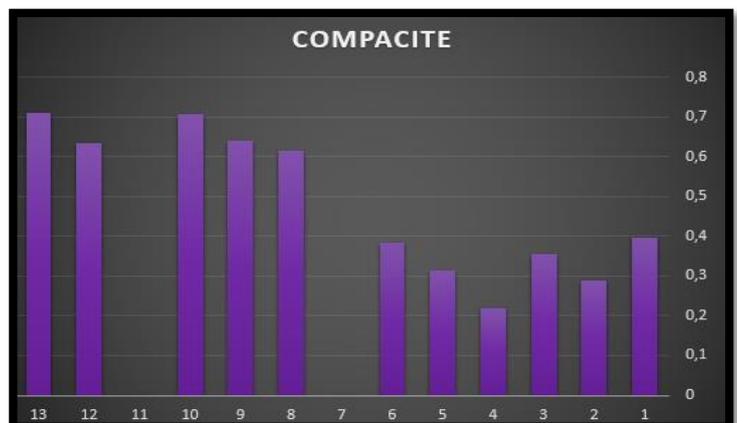


Figure 3-20 graphe de compacité-source:auteur

- analyses syntaxique (syntaxe spatiale) - simulation depthmap

- connectivitee

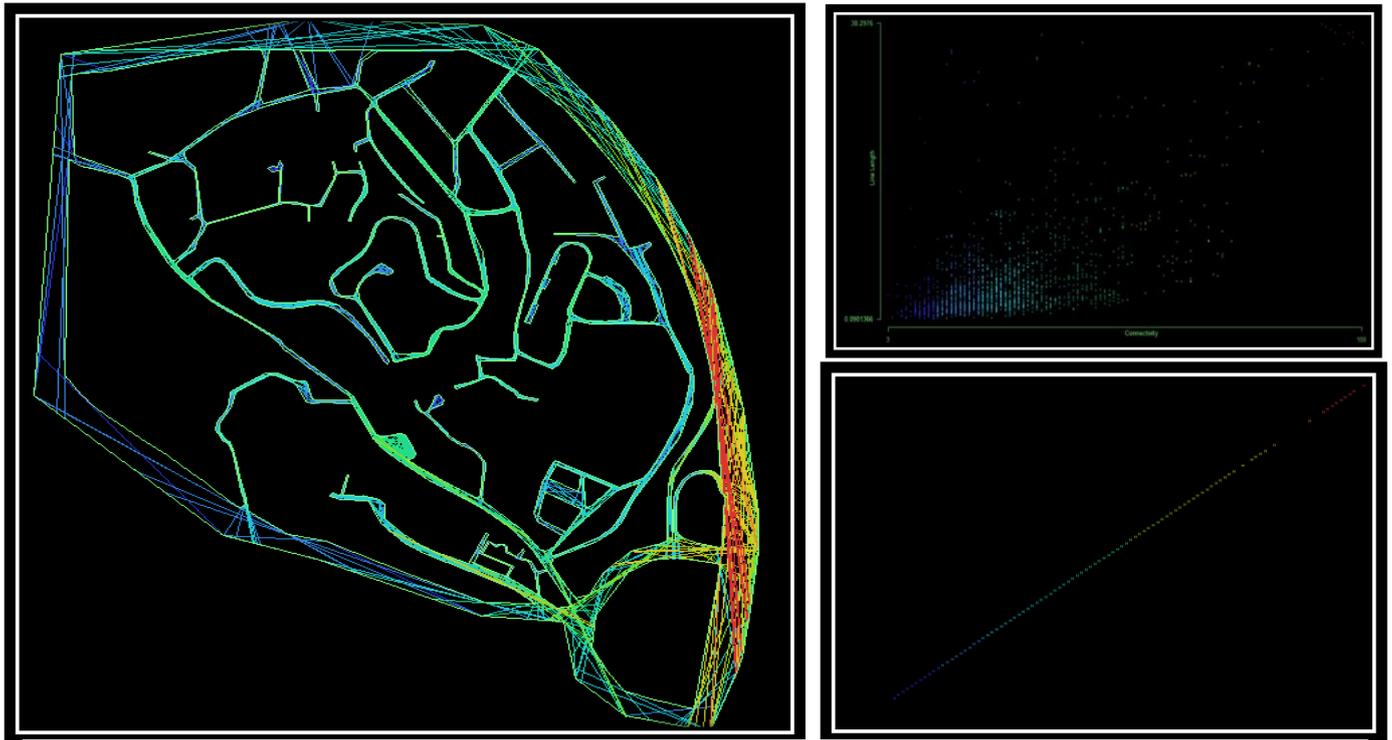


Figure 3-21 carte axiale -simulation depth-maps-source : auteur

- le graphe représente la connectivité du réseau avec la simulation de la carte axiale de la trame viaire ce dernier prend en considération les obstacles du réseau et ses dimensions

- dans notre cas la carte axiale nous indique une faible connectivité du réseau face à son développement modeste avec ses voies étroites non connectées, un faible enchaînement, une pénétration minimaliste avec l'existence de beaucoup de poches et culs-de-sac, ou on voit que la couleur dominante est le bleu-vert qui représente cette faiblesse face à une légère connexion avec la rocade sud

- visibilité

- la simulation de visibilité est une analyse spatiale représentée par plusieurs paramètres

- revenant sur notre cas d'études la visibilité du périmètre est installée sur les périphéries de ce dernier ce qu'on appelle ça les points culminants qui sont exposés aux bords face aux cuves qui sont moins visibles et plus introverties.

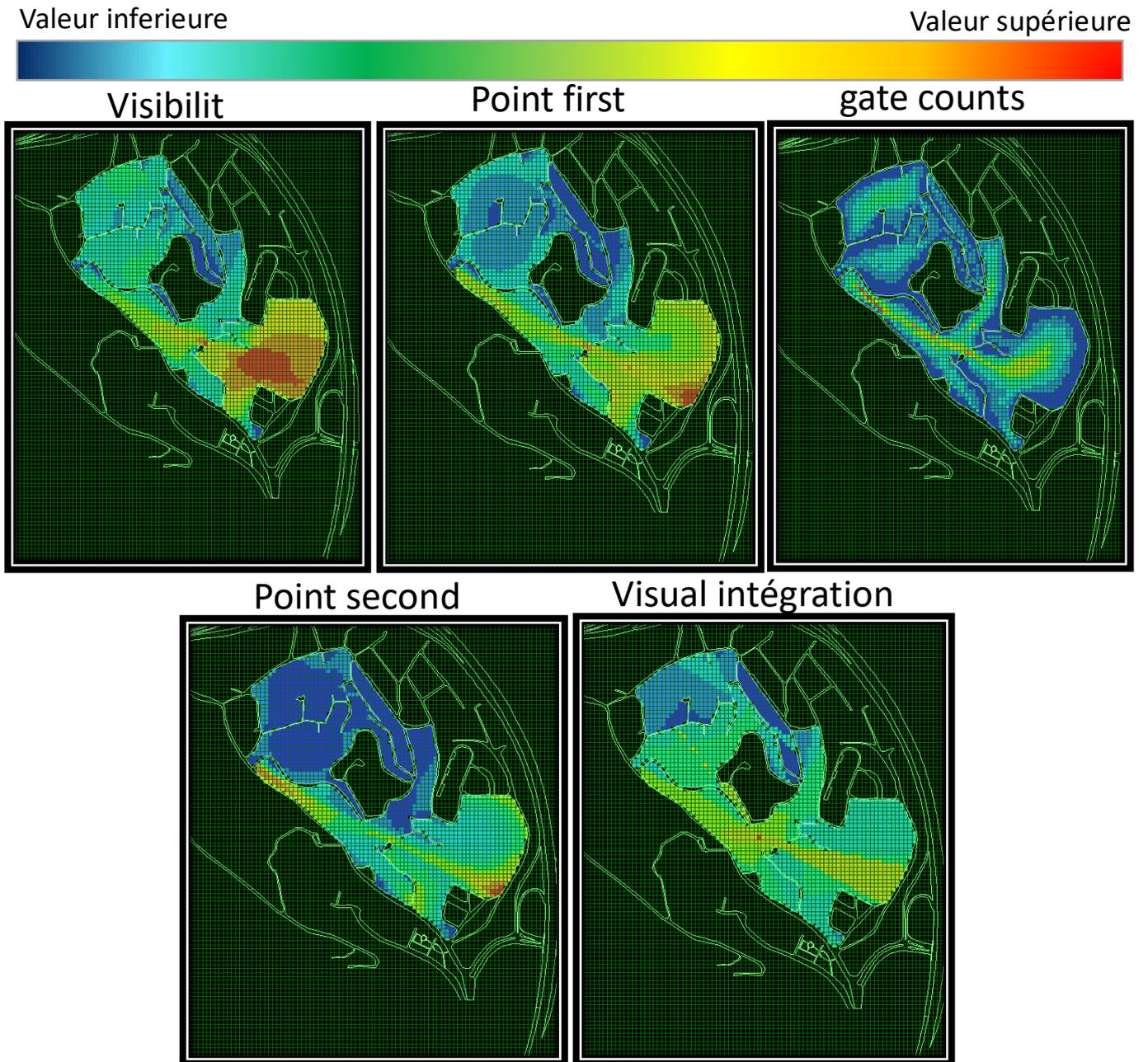


Figure 3-22carte de syntax-spatial -simulation depth-maps-source:auteur

- l'évaluation HQE2R
 - Profile du développement durable.

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

CIBLES	NOTE
ENERGIE	-3
EAU	-3
ESPACE	-2
MATERIAUX	-1
PATRIMOINE	1
PAYSAGE	0
LOGEMENT	1
SANTE ET HYGIENE	1
SECURITE RISQUE	1
AIR	0
BRUIT	0
DECHETS	-2
POPULATION	1
FONCTION	-2
LOGEMENT	0
EDUCATION	2
LIASON	-3
ATTRACTIVITE	-3
DEPLACEMENT	-1
COHESION	-3
SOLIDARITE	-2

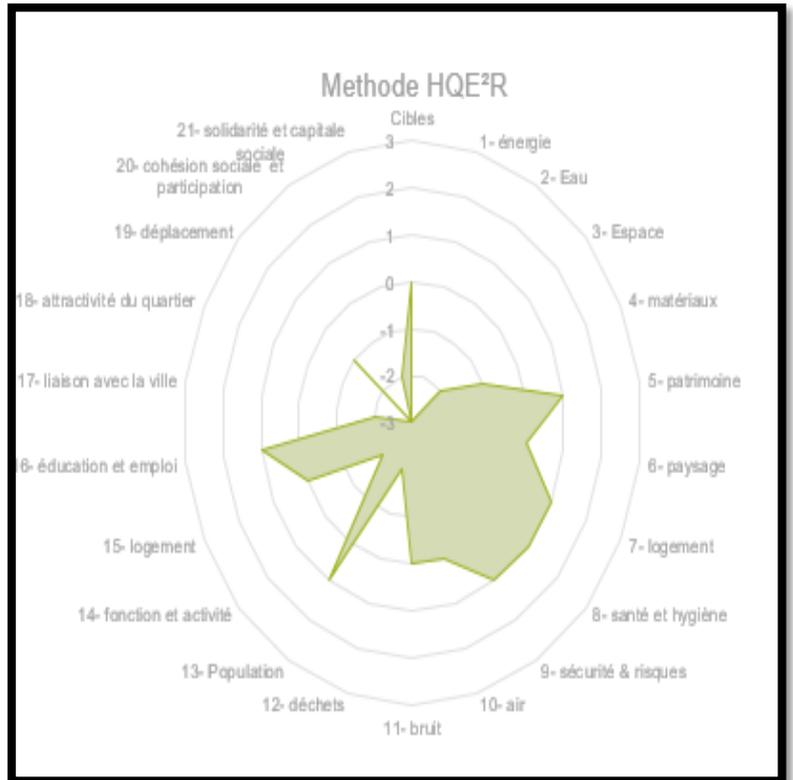


Tableau 1 tableau d evaluation des cibles -
source:auteru

Figure 3-23 profile d'évaluation hqe2r-source:auteur

- Notre quartier souffre d'un manque au niveau de gestion des ressources notamment l'eau, la gestion des déchets, manque des fonctions et activités, l'inexistante des équipements d'attractivité et une coupure de liaison avec la ville donc les cibles traiter sont :

- Réduire la consommation d'énergie et améliorer la gestion d'énergie

Les sous cibles : Améliorer l'efficacité énergétique chauffage et ventilation, Améliorer l'efficacité énergétique électricité, Utiliser au maximum les énergies renouvelables, Lutter contre les émissions de gaz à effet serre, Par la conception des immeubles à énergie positive Équiper par : Des panneaux photovoltaïques, Toiture en verrière, Une ventilation double flux, Des appareils pour récupérer la chaleur.

- Améliorer la gestion de la ressource eau et sa qualité :

Les sous cibles : Économiser la ressource en eau potable, Utiliser les eaux pluviales, Gérer les eaux, Par l'injection d'un équipement hydro économe : Réducteur de pression, Les mitigeurs, Les aérateurs régulés, Rétention des eaux pluviales, L'alimentation des machines avec l'eau pluviale

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- a. Éviter L'étalement Urbain Et améliorer La Gestion De L'espace et VALORISER LE paysage et la qualité visuelle.

Les sous cibles : Optimiser la consommation d'espace, Requalifier les friches urbaines Par l'intégration des préoccupations environnementales, Création d'un corridor vert, Applique la méthode BIMBY*.

- b. Minimiser les déchets et améliorer leur gestion :

Les sous cibles : gérer les déchets ménagers par le traitement de déchets : Chaque appartement est équipé de bacs à plusieurs compartiments pour encourager le recyclage

- c. Améliorer l'attractivité du quartier dans la ville :

Par la création des espaces de vie et de rencontre pour tous les habitants de la ville, création un environnement propre à contenir des espaces verts, création de corridor vert bien équipé avec toutes les fournitures nécessaires comme des lieux jettent des déchets chaises, éclairage

- d. Renforcer la cohésion sociale et la participation et améliorer les réseaux de solidarité et le capital : en établissant des lieux de friction et des rencontre, diversifier les activités par la création des équipements de nouvelle vocation (culturelle)

- profile du développement durable après traitements des cibles.

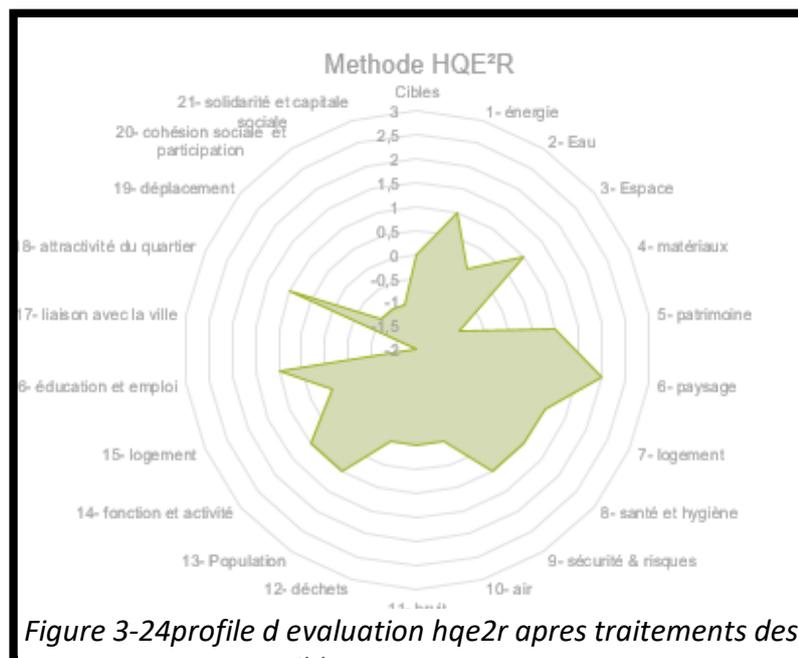


Figure 3-24 profile d evaluation hqe2r apres traitements des cibles-source:auteur

3.3. Phase opérationnelle**3.3.1 Recommandations et approches programmatique**

- recommandations de ce qui est retenue d'après l'analyse morphologique, l'analyse syntaxique, et la démarche HQE2R

- Préserver l'identité de la ville en gardant la vocation du quartier, Cree une trame urbaine.

- Cree l'offre de commerces et de services de proximité du quartier Vu que le quartier est purement résidentiel des commerces et des services de proximité seront implantée.

- Le renforcement des relations aux acteurs économiques.

- Gérer la forte densité pour qu'elle soit bien vécues par l'accompagnement d'une diversité de population et des activités susceptible pour crée une animation.

- Construire des équipements d'accompagnement et d'attraction en respectant l'identité de la ville en limitant l'étalement urbain.

- Optimiser au mieux l'utilisation de l'espace et lutter ainsi contre l'étalement urbain par la régénération des friches urbaine.

- Conserver autant que possible la végétation.

- Appliquer La démarche BIMBY « Build In My Backyard » (construire dans mon jardin) permet aux propriétaires de maisons individuelles de détacher une partie de leur terrain pour la valoriser comme nouveau terrain à aménager. La démarche BIMBY cible les moments et les lieux de la ville où les intérêts individuels et collectifs se rejoignent Il s'agit donc d'une bonne solution pour lutter contre l'étalement urbain.

- Cree des espaces publique (zones de rencontre de sociabilité et de mixité) ces derniers doivent être fermés, intime a petites échelles et diversifier pour un quartier rassurant et confortable.

- Cree des jardins partager et restaurer le jardin existant par :

- La préparation du terrain (enlèvement de la terre superficielle avec apport de terre de jardin si sol pollué et/ou ameublissement du sol).

- La mise en place d'une clôture avec porte fermant à clé.

- La mise en place de points d'eau pour arrosage, si possible via un pompage ou, à défaut, par une arrivée « eau de ville ».

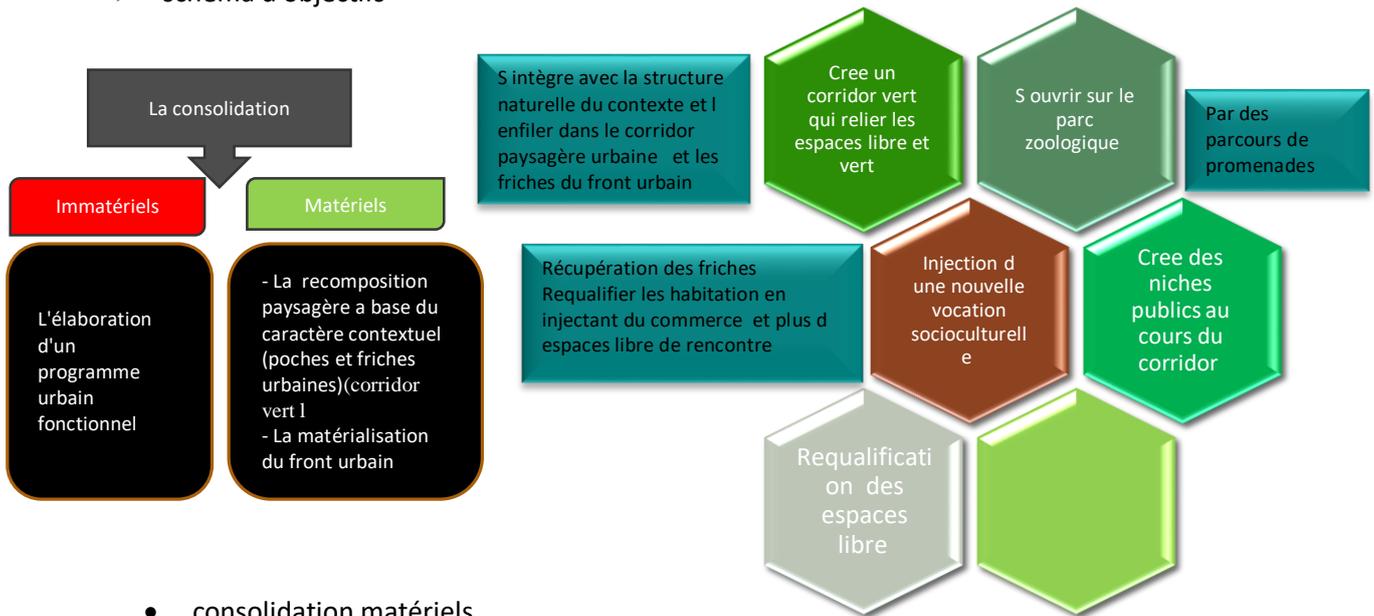
- La mise en place d'un abri de jardin collectif (avec placards individuels pour le rangement des outils) et d'équipements collectifs permettant le compostage des déchets organiques.

- La création des allées de circulation.

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

➤ schéma d'objectifs



- consolidation matériels

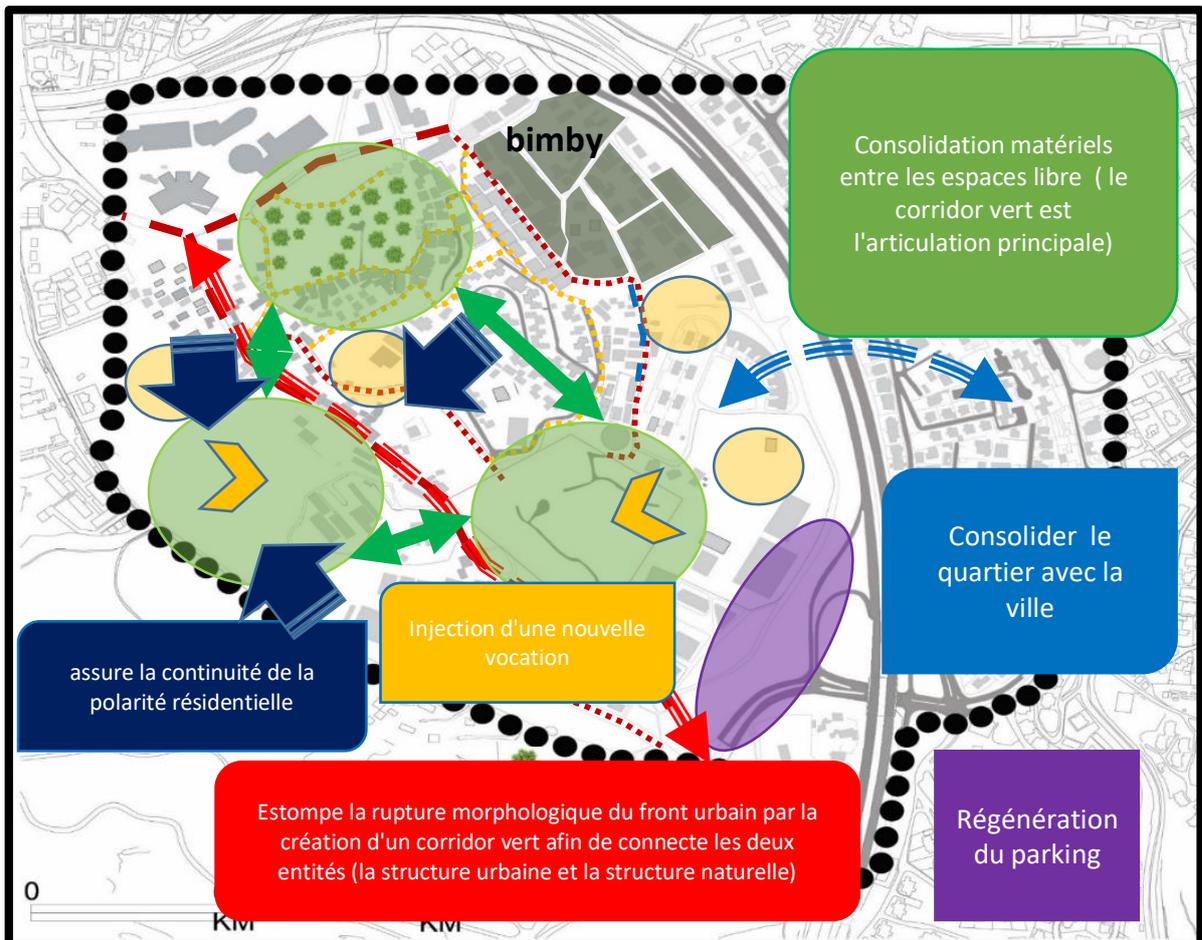


Figure 3-25 schéma d'objectifs-source:auteur

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

Le puzzle fonctionnel :

Comble les zones nodales par des rapports fonctionnels ou de transition

Projeté des fonctions de consolidation

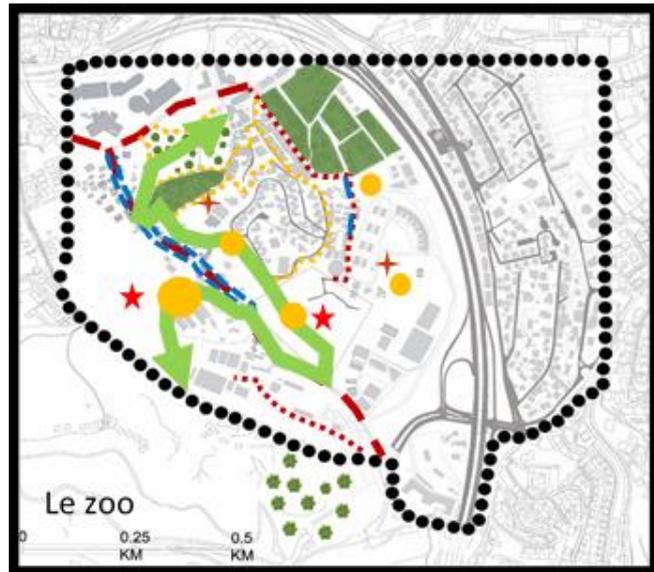
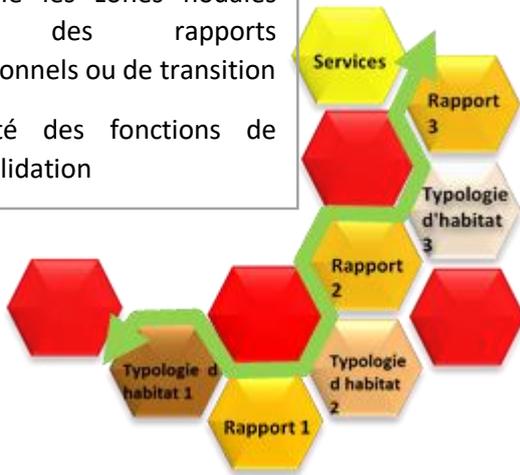


Figure 3-26schema d objectifs operationnel-source :auteur

- La circulation dans le quartier se fera de manière fluide. On évitera donc former des impasses et des culs-de-sac. De plus, les aménagements favoriseront les circulations douces afin que les habitants s'approprient aisément les rues. Le projet disposera ainsi de nombreux cheminements uniquement destinés aux mobilités douces. Les rues où la circulation sera mixte suivront l'exemple des woonerf*⁴²

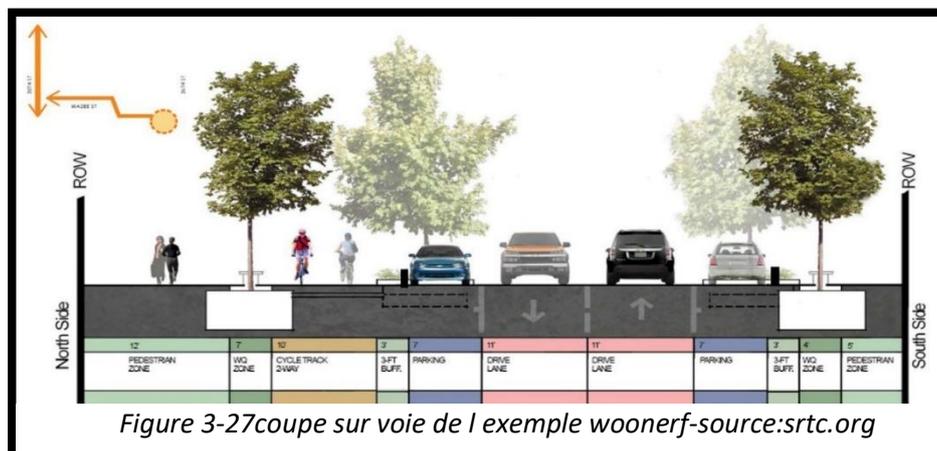


Figure 3-27coupe sur voie de l exemple woonerf-source:src.org

^{42*}Le woonerf est un type d'aménagement de la rue qui a émergé vers la fin des années 1960 aux Pays-Bas. Le terme woonerf provient de la langue néerlandaise et il signifie « cour résidentielle ». Il s'agit d'un aménagement de la rue qui permet à la fonction habitat de prendre le dessus sur la circulation. L'automobile n'y est pas bannie, mais la priorité est donnée au piéton et l'aménagement est propice à la tenue de diverses activités (jeux d'enfants).L'objectif général du woonerf est l'amélioration de la qualité des quartiers par la priorisation des piétons. La recherche d'une diminution de la vitesse des véhicules n'est pas une finalité recherchée, mais plutôt une condition permettant à la vie de quartier d'être améliorée

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- la consolidation immatérielle

Elle consiste à élaborer une gestion programmatique qualitative toute en s'appuyant sur les constats du contexte ainsi qu'aux approches et aux exemples abordé

- programmation urbaine

1. L'étude démographique de la ville de Hydra

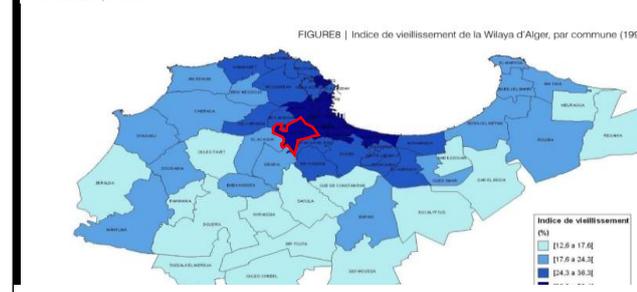
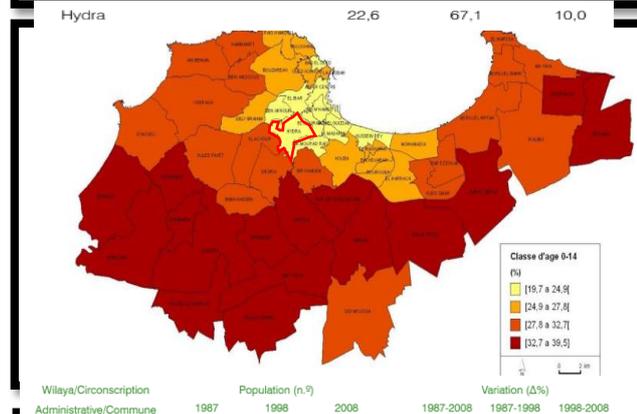
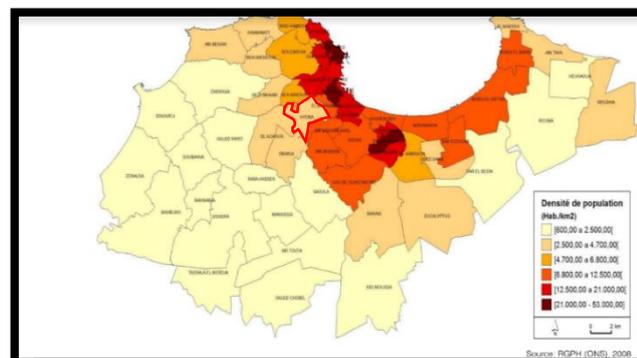
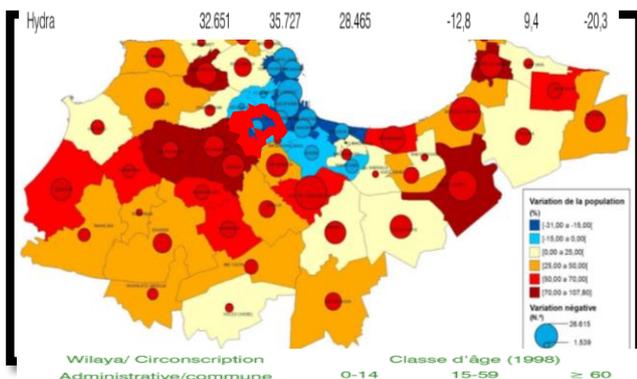


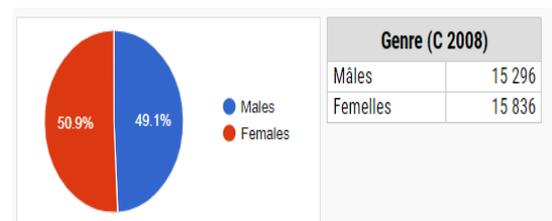
Figure 3-28 cartes des statistiques demographique-
source:pdaud alger2018

- Variation de la population : La croissance de la population de la commune de Hydra est assez inégale tout au long des années Elle s'évolue d'une manière hétérogène :

De 1987 à 1998 s'augmente or que de 1998 à 2008 se diminue de -31.00 à -15.00 une variation négative

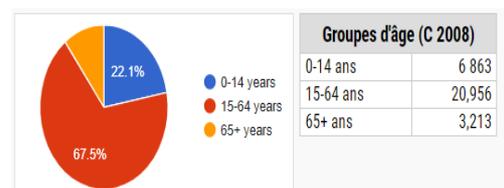
-Densité de population : La ville d'Hydra possède une légère densité de 2500.00 à 4700.00 hab/km²

- La population selon le genre : En remarque que la population mâle et



femelle est presque égale.

- La population selon la tranche d'âges : La



commune est relativement âgée dont le

grand pourcentage pris par la tranche des jeunes.

- La population du quartier : NB LOGEMNET × TOL Hydra 750 × 5.6 =4200

2. l'enquête sur le lieu

- résultats des questionnaires

- 30 personnes ont répondu sur Le questionnaire Genre : 18 femmes ----- 60 /12 hommes
----- 30

- Tranche d'âge : 3 personnes 11 -17 ans /18 personnes 18-25 ans /10 personnes 26-59 ans.

- Enceinter : 15 personnes de5 à 9 ans/5 personnes de 2 à 4 ans /10 personnes 10 ans et plus.

- Pratique d'activités : 28 personnes oui /2 personnes non.

- Les activités : sport, lecture, photographie, acting.

- Manque d'activités : 30 personnes oui /00 personnes non.

- Les activités manquantes : commerce, attractivité, culturel, sportifs, loisir, Détente.

- Satisfaction : 10 personnes satisfait/8 personnes moyennement satisfais /12 personnes pas satisfait.

- Points positives : propre, calme, bonne états du bâti.

- Points négatives : l'anarchie, mort, manque d'attractivité, trop d'espaces perdus, voies étroites .

- L'amélioration : Insertion des équipements culturels, sportifs, Jardin public, Injection du commerce, Élargir les voies, Améliorer le stationnement.

- Qu'est-ce qui pourrait contribuer à son amélioration: Commerce, Restaurant, Marché, Alimentation.

* Loisir : Lieux pour les jeux, Cours de travaux manuel, Théâtre, Sport salle de gym, Terrain, Bibliothèque.

* Stationnement : L'insuffisance d'espace de stationnement (30 personnes oui).

Par la Création de nouvelles aires de stationnement.

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Projet : 10 personnes Plusieurs petits block/10 personnes un système qui s'intègre dans le paysage et l'architecture local /10 personnes les façades.

3 mesures : La biodiversité, Nouvelle vocation, Préserve la nature .

- D'après les réponses on peut définir nos objectifs :

- Jouir d'un environnement spectacle, Nouvelle atmosphère, Reserve naturelle, Conservation d'une biodiversité, Insertion des équipements social et culturels, Maillage de verdure.

➤ schéma de principes

- L'évaluation des permanences

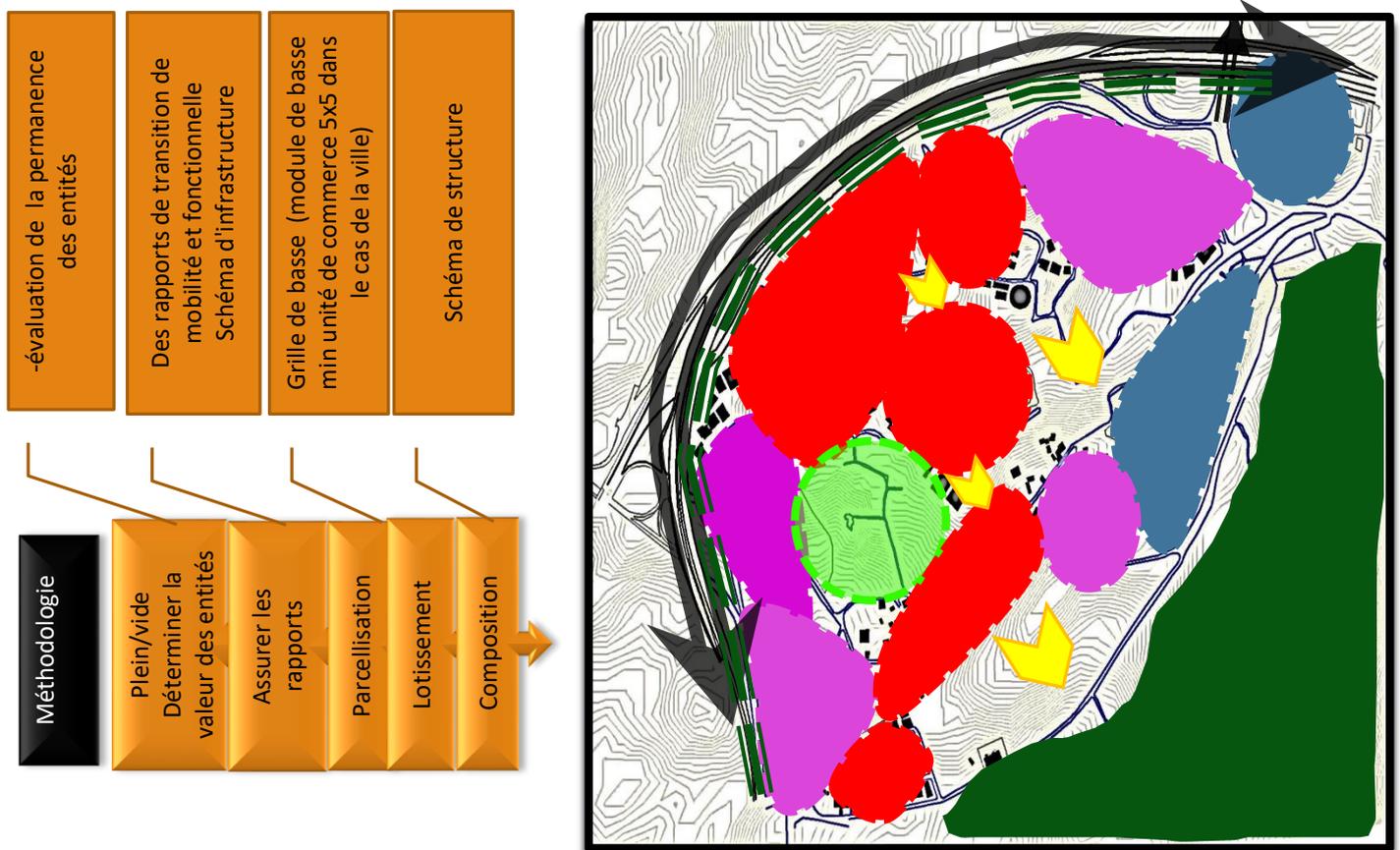
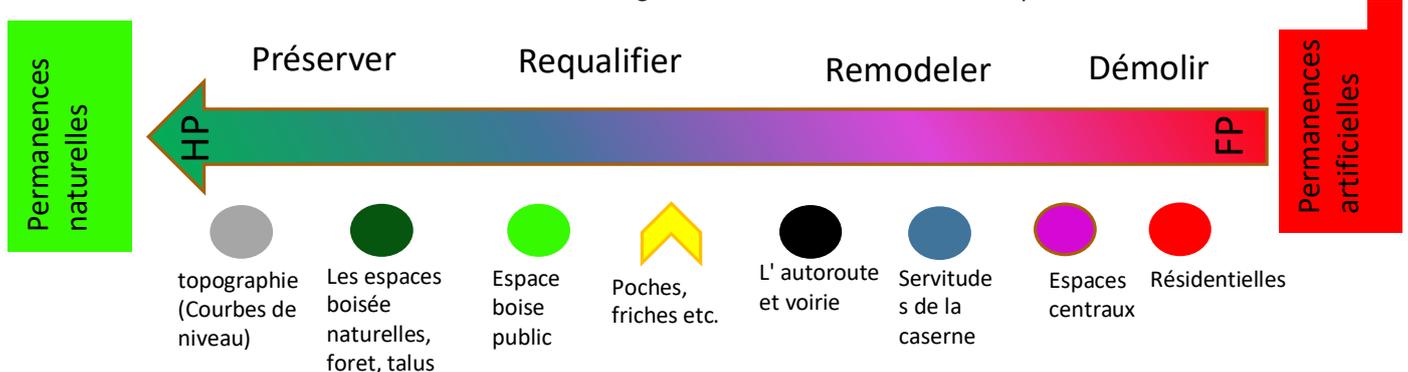


Figure 3-29 carte d'évaluation des permanences-source auteur



CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- schéma d'infrastructure (l'aire de pertinence)

- La Régénération de la maille viaire: Restructuration des voies existante selon les besoins.

- Développement du système viaire par la projection des vois par un système de couture.

Création de 3 bandes de pertinence qui vont raccorder les deux bouts de l'autoroute, ceci peut engendrer aussi un dynamisme et une flexibilité adéquate.

- On a prolongé la route de la mosquée sur la voie principale, l'intersection nous donne un nœud important ou on va exercer la centralité.

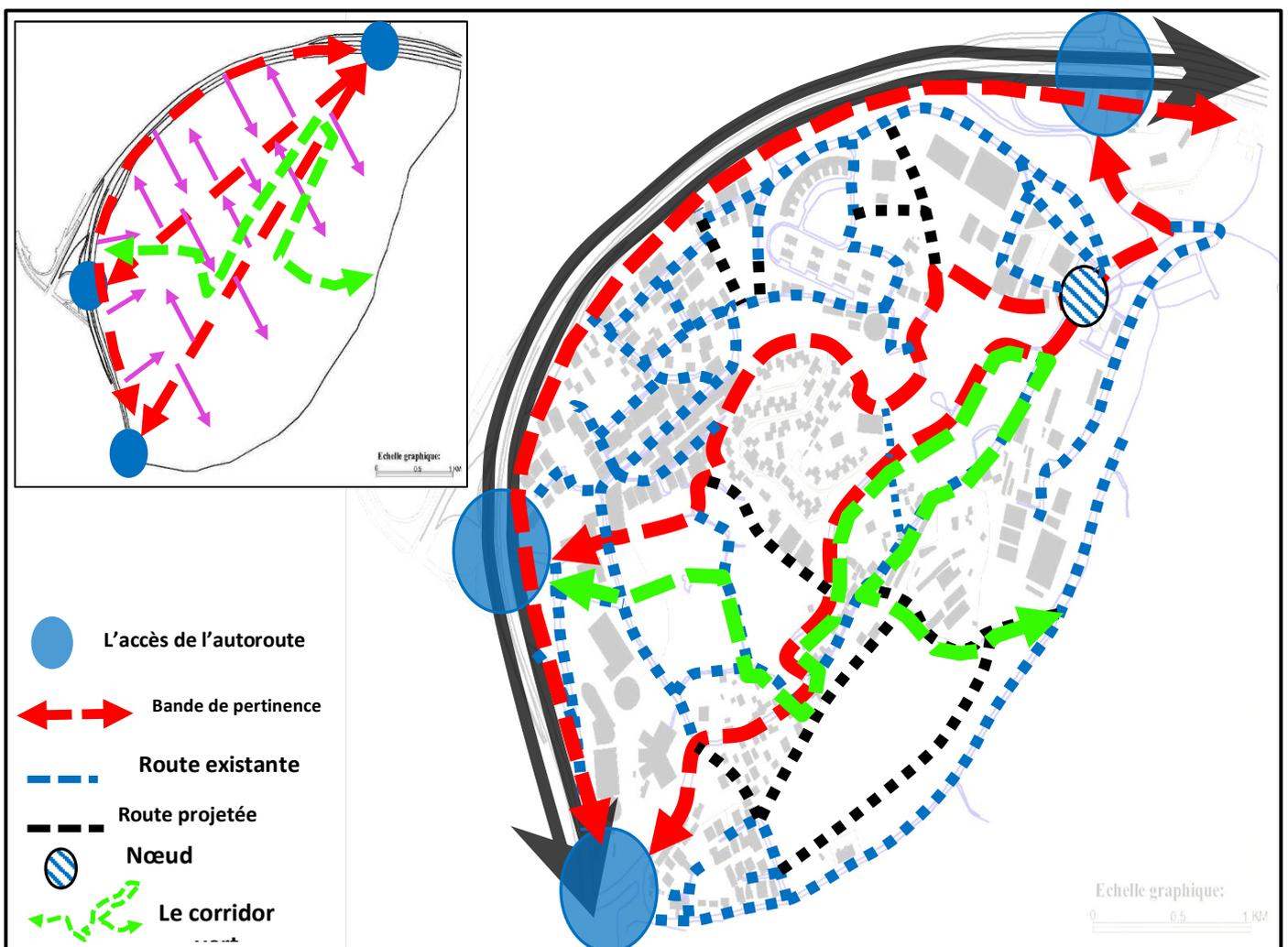


Figure 3-30 schéma d'infrastructure projetée -source:auteur

- lotissements et parcellisations

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Vue la topographie du site, on a fait le Choix d'épouser les courbes des niveaux, et le module de base choisi et un module.

de bâtiment (10*10)

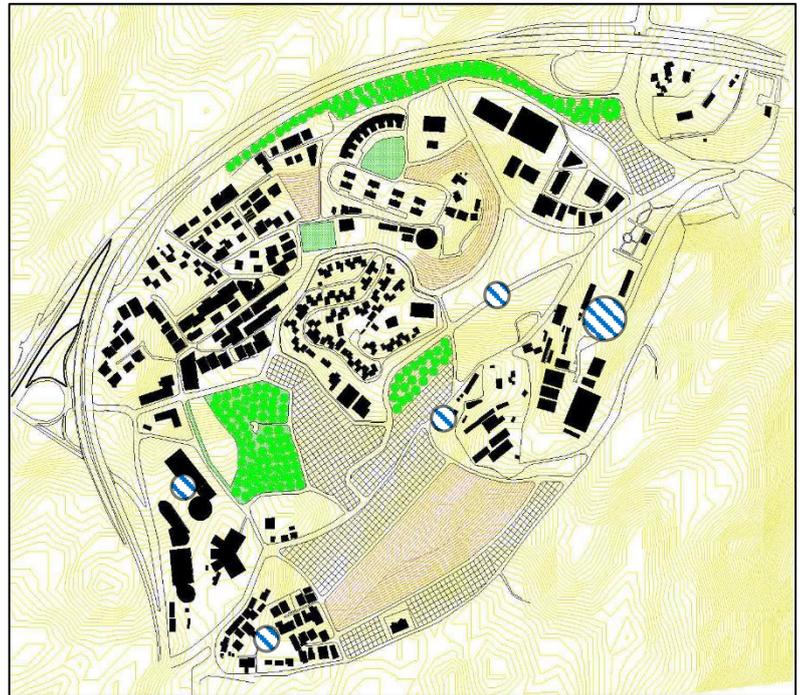


Figure 3-31 carte de parcellisation-source:auteur

- schéma de principes

- Après la stratification des différents systèmes et Suite à la création des bandes de pertinences on a pu repérer sept potentiels sites d'intervention.

1/Extension de l'habitation individuelle.

2/3/5 Service et commerce.

4/Une zone dédiée à la vie universitaire.

6/ injection d'une nouvelle vocation.

7/ Éventuelle implantation d'un hôtel.

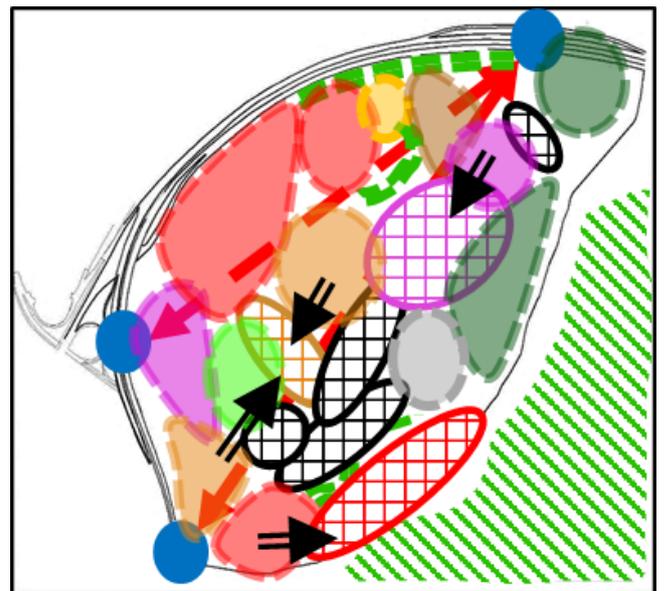




Figure 3-32 schema de principes-source:auteur

3.3.2. L'aire d'intervention urbaine : la reconquête d'une poche urbaine et proposition d'aménagement urbain

➤ Notre aire d'intervention est une poche urbaine qui

Se trouve sur la limite du front urbain, notre objectif principale est la matérialisation du front naturel, d'abord à travers la création d'une porte urbaine dans notre aire d'intervention

- l'Injection d'une nouvelle vocation fonctionnelle afin de faire sortir le quartier de son atmosphère introvertie et l'enchaîner avec le centre-ville et redynamiser un peu son état face à la polarité



Figure 3-33 carte de situation de l'aire d'intervention-source:auteur

résidentielle ce dernier va bien ciblée l'objectif de la

mixité socioculturelle et par la suite la durabilité architecturale.

- Les caractéristiques physiques de l'Arie d'intervention.
 - Forme du terrain : irrégulière trapézoïdale.
 - Superficie : environ 6 hectares.
 - couverture végétale : le terrain désigne un ensemble de végétaux.
 - Zone édifiainte : elle représente le parcway.
 - Usage actuel : il représente un grand espace boise délaissé après la démolition de l'habitat précaire.

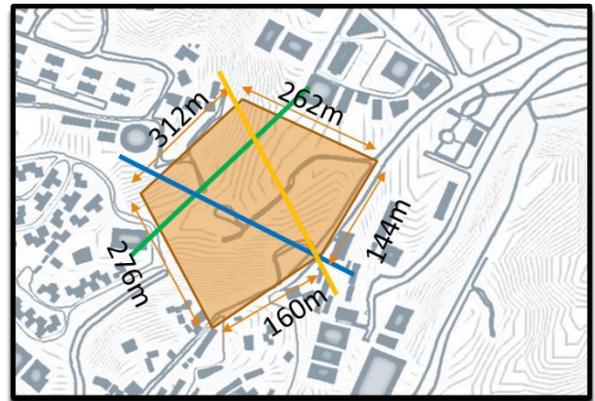
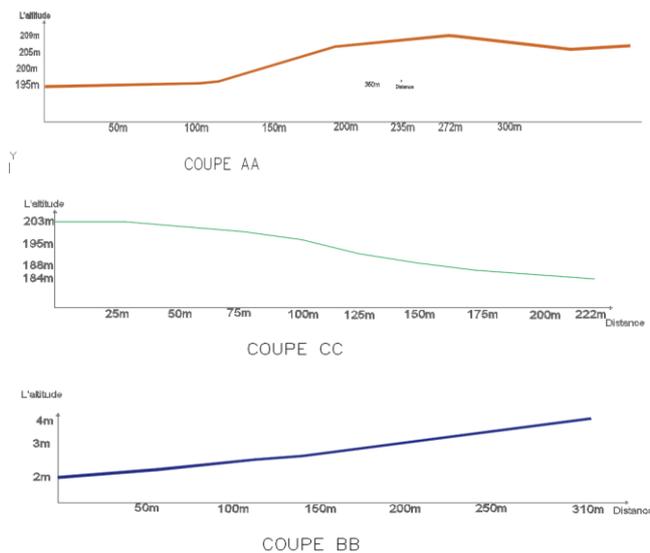
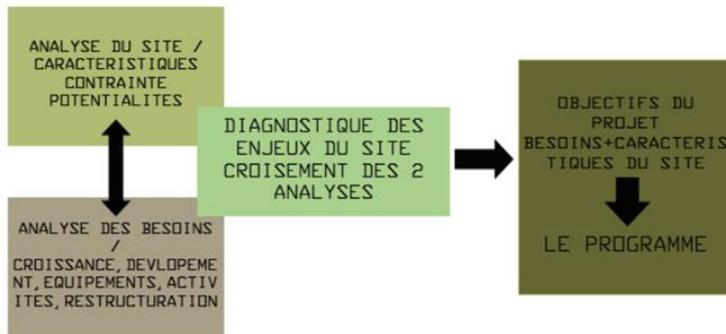


Figure 3-34 coupes topographique sur le terrain

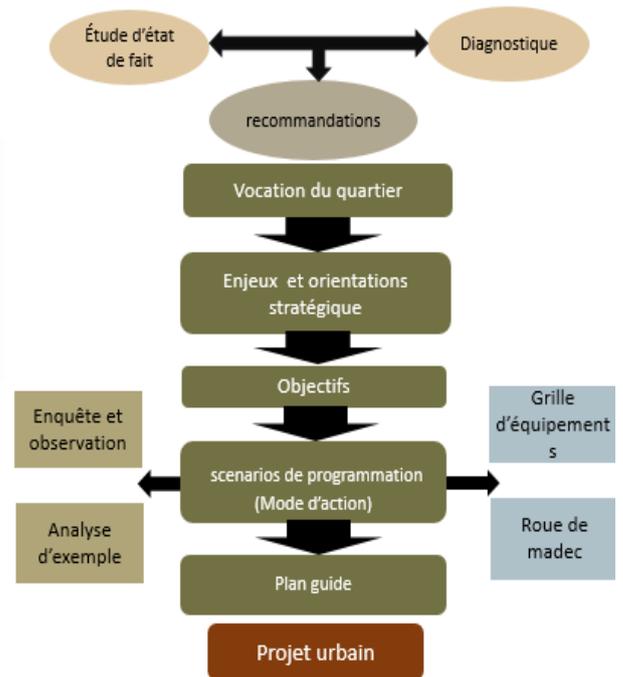
- approche d'intervention ponctuelle Le macro- lot comme unité de vie.
 - Les invariants du macro- lots.
- La programmation urbaine (voir annexe 02; programmation urbaine)

CHAPITRE : 3

- méthodologie et approches.



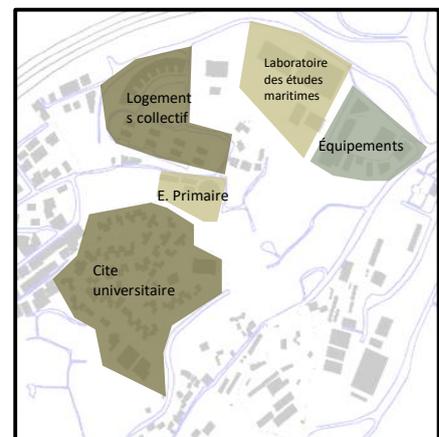
LE CAS D'ETUDES



- tableau récapitulatif.

- fonctions existantes

Tableau récapitulatif	
L'intitulé de l'expérience	Concepts retenue
Thématique générale	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de l'ilot ouvert - La mixité fonctionnelle - La mobilité urbaine - La planification durable
Exemple 1	<p>la notion de l'ilot ouvert, on s'est beaucoup influencé de cette notion, car elle compte plusieurs avantages urbains tels que la mixité urbaine et sociale, ainsi que des avantages architecturaux tels que la lumière et l'ouverture visuelle</p>
Exemple 2	<ul style="list-style-type: none"> -Adopter la mobilité douce dans le quartier en favorisant la marche, vélos ...etc, et réduire la circulation automobile. -Diversifier l'offre de logement. -Projection des espaces publics : promenade, Place et espace vert -Accueillir une grande diversité de Fonctions et la mixité des usages : habiter, Travailler, consommer, se distraire -Planifier durablement. -Intégrer la biodiversité. -Urbaniser tout en respectant l'environnement



CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- Approches programmatique (voir annexe: programmation urbaine).

❖ programmation qualitative

✚ Programme ressortis à partir de la grille d'équipements :

Après avoir éliminé les équipements existants déjà dans le quartier on sort avec le programme suivant : Jardin d'enfants, Salle de sport spécialisée, Centre culturel, Commerce complémentaire, Marches ou centre commerciale, Cinéma.

✚ la roue de Madec.

- Cas ou le centre est à la cité 200 logements :

Car elle la cité possède un flux important

Vu le nombre d'habitants

- Cas ou le centre est adjacent au quartier d'affaires et service



Tableau 2 projection de la roue de madec-
source:auteur

- Résultat : D'après la roue le programme de notre aire d'étude doit contenir.

Équipement de loisir ,Lycée ,Grand parc ,Équipement culturel ,Supermarché, Café, Centre médicale, Bureaux.

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

❖ programmation quantitative

✚ depuis la grille des équipements

- besoins surfacique m²/habitant Total (m²)

ACTIVITE

Besoin en emploi total..... 2640

Emploi total compris dans les micros zones d'activité..... –

Emploi induit par les équipements (25 %)..... 660

Reste emploi et emprise propre..... 1980

Équipements.....	11.270	135.240
Habitat.....	15.000	240.000
Voirie.....	1.919	22.960
Infrastructure.....	3.500	42.000
Espaces verts.....	30.000	360.000

Tableau 3 resultats programmatique apartir de la grille d equipemets -source :auteur

✚ depuis la modalité du macro-lot

secteur urbain et renouvellement SIMULATION								
CAS 1: 85 UNITES								
PROGRAMME	nb d'unités	assiette / unité cessible	SP / unité	Sp globale	assiette globale nette	%	périmètre	opérationnel
COLLECTIF ou intermédiaire	36	0,90				42%		
social	16	72	65	1 040	1 156		espaces de convivialité	1 710
accession	20	67	60	1 200	1 333		12%	
MAISON GROUPEE MIG	28					33%	fonctionnalités	1 799
social	10	150	85	850	1 500			
primo accession	18	220	95	1 710	3 960			
INDIVIDUEL	21					25%	VRD	
TAB /	21	300	100	2 100	6 300		20%	2 850
TAB	0	450	120	-	-		périmètre	6 358
TOTAL	85			6 900	14 249	100%	31%	20 607

Tableau 4 resultats programmatique apartir des modalites du macro-lot-source: auteur

- l'implantation urbaine
- l'infrastructure (la trame viaire)

La projection du corridor vert qui relie les différentes poches et espace libre du quartier



Figure 3-35 : restructuraion infra-structurelle -source:auteur

- Restructurer la voie principale existante par un recule de 8m.
- Liée les deux impasses du parcours du corridor vert.
- Liée les deux impasses perpendiculaire au corridor vert .
- Projeter la voie avec la structure viaire existante.
- projeter des voies secondaires parallèlement aux courbes de niveaux maîtresses et les relier par des tertiaires



Figure 3-36 trame viaire-source:auteur

✚ les ilots

L'idée de SUPRA-ILOT ou la circulation automobile et les accès aux stationnements sont situés de manière périphérique afin de libérer la zone pour les piétons. (Development des plans pitons).

Supra-ilot 1	3869m ² 283m
Supra-ilot 2	4542m ² 305m
Supra-ilot 3	4681m ² 352m
Supra-ilot 4	5974m ² 320m
Supra-ilot 5	14740m ² 493m

Tableau 5 tablau sufacique des ilots -source;auteur



Figure 3-37 cartes des ilots-source:auteur

✚ l'implantation topo-morphologique (les terrassements) (voir annexe implantation urbaine : plan + coupes des terrassements)

L'implantation est faites selon :

- Le parcours du corridor vert projeté qui va organiser les cheminements de l'assiette.
- La continuité de l'existant : enchaîner les impasses.
- La topographie : s'implanter par rapport à l'intelligence topographique du site par l'exploitation des pentes les plus douces.
- Les pistes : pour définir la trame viaire et implanter les bâtisses sur des plates-formes des terrassements.

- disposition urbaine

✚ la superstructure (trame bâti).

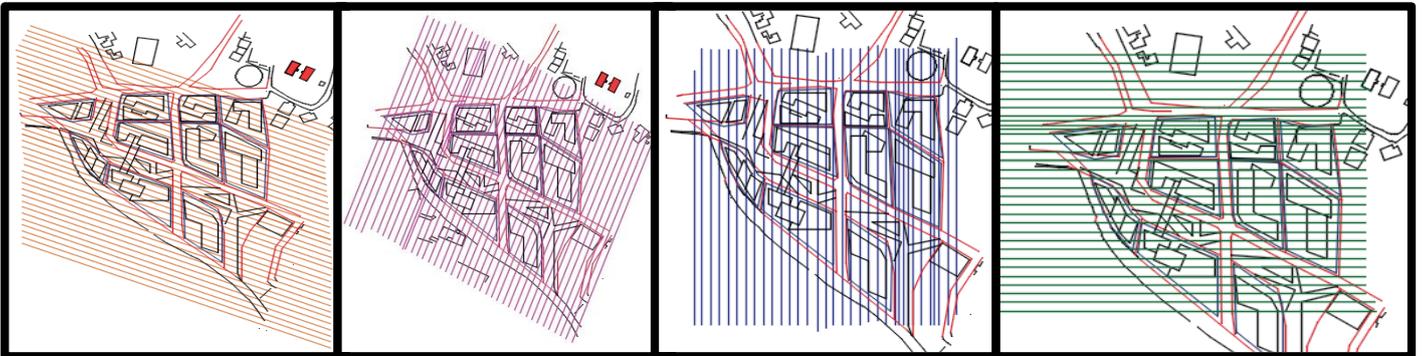
- le concept de genèse : QR patterns

Le code QR (en anglais *QR Code*, pour *Quick Response Code*) est un type de code-barres en deux dimensions (ou code matriciel) constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc. L'agencement de ces points définit l'information que contient le code.



- Le trace régulatrice de la distribution : afin de concevoir la trame bâtie comme des éléments régénérateurs sur la trame viaire brute on va projeter des lignes directrices à partir du contexte afin d'avoir un module de base pour la composition.

La superposition des différentes orientations de traces nous a donné une forme et typologie de bâti qui relie entre les caractères physiques du site principalement ainsi qu'à la typologie existante pour avoir une imbrication formelle et une composition bien définie dogmatiquement.



Projeter une première trame de base parallèlement aux courbes de niveaux les certes d'un module de base d'un bloc d'habitat collectif

La 2^{ème} trame est projeté perpendiculairement à la 1^{ère} les contre crêtes

La 2^{ème} trame est projetée Perpendiculairement à la 1^{ère} les contre crêtes

La 2^{ème} trame est projetée Perpendiculairement à la 1^{ère} les contre crêtes

CHAPITRE : 3

LE CAS D'ETUDES

- les variantes de la macro lots
 - les gabarits
- la visibilité paysagère

- La variante des gabarits est très important pour l'aspect tridimensionnelle de l'aménagement cette dernière s'est appuyée sur le relief topographique ainsi que la simulation de visibilité syntaxique .

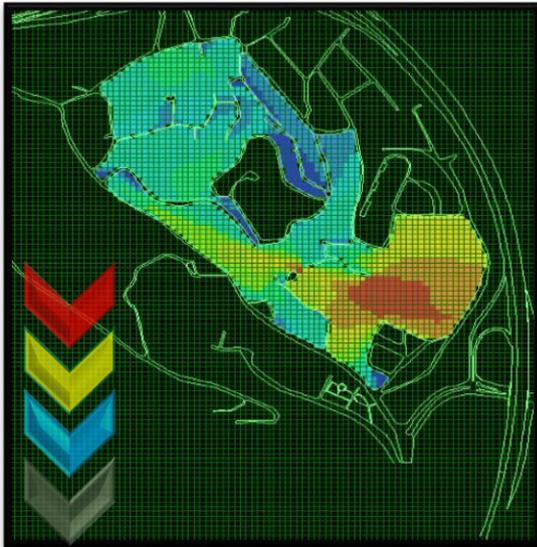


Figure 3-38 syntaxe spatiale -visibilité-
source:auteur

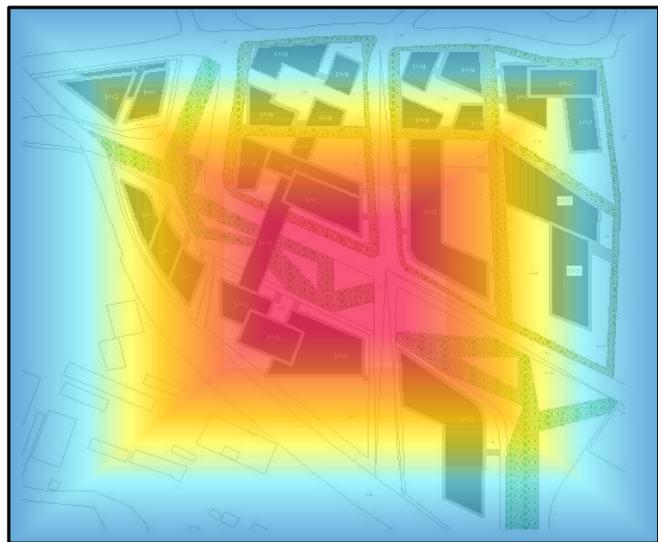


Figure 3-39 domination du champs visuel-
source:auteur

- Les gabarits vont exprimer la domination de visibilité dans un sens unidirectionnel afin de pouvoir définir un skyline avec l'ensemble et essayer de dégager la vue négative face à la topographie et aux servitudes de la caserne

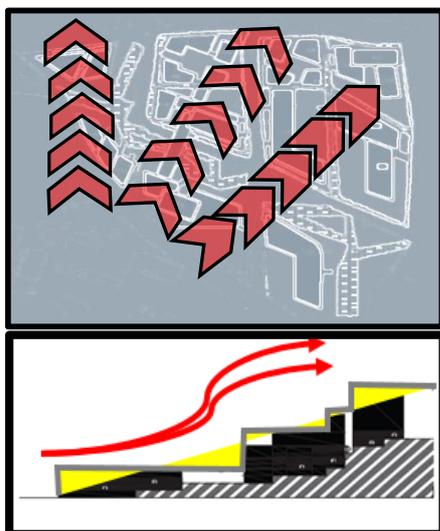


Figure 3-40 : conception du skyline-
source:auteur



Figure 3-41 le dégagement 3dimensionnelles des gabarits-
source:auteur

(Voir annexe 03 implantation urbaine : coupe urbaine +plan des gabarits+ façades urbaines)

- l'aspect paysager et convivialité

✚ parcours et circuits

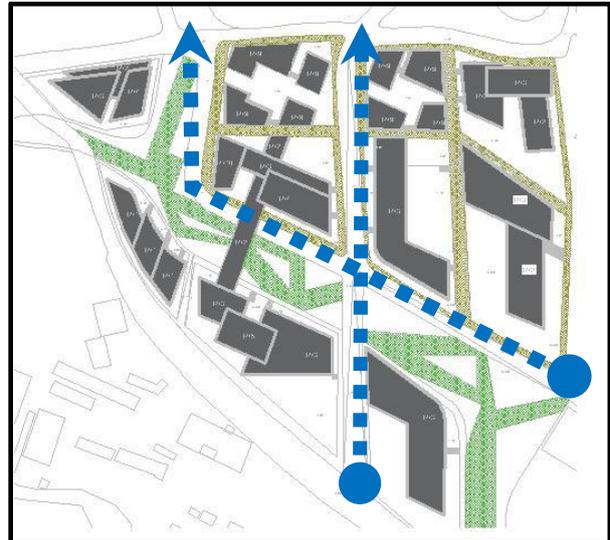


Figure 3-42 parcours et circuits-source:auteur

- parcours de distributions

-parcours de découvertes

- parcours de flânerie et

d'exploitation sur la forêt

✚ trame verte

- Espaces d'aboutissement.

- Espace de confirmation.

Caractérielle (corridor vert).

- Espaces de stationnement

(Sous-sol).

- Espaces d'extensions

Fonctionnelles.



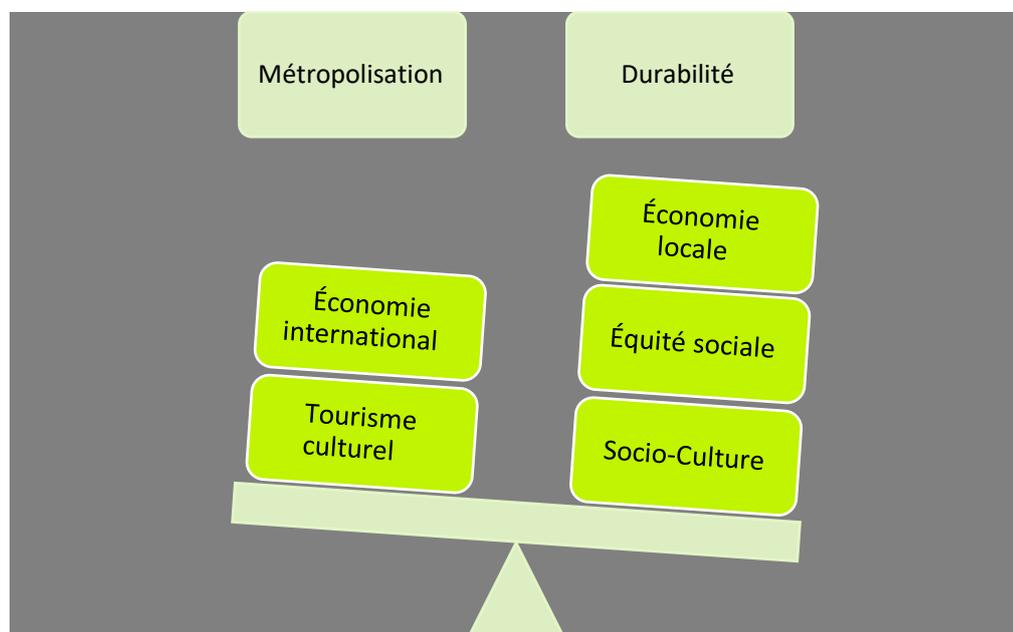
Figure 3-43 insertion de la trame verte-source:auteur

3.3.3. MASTER PLAN (voir annexe 04)**3.4. Le projet architectural****3.4.1. Thématique du projet**

- définir la thématique du projet

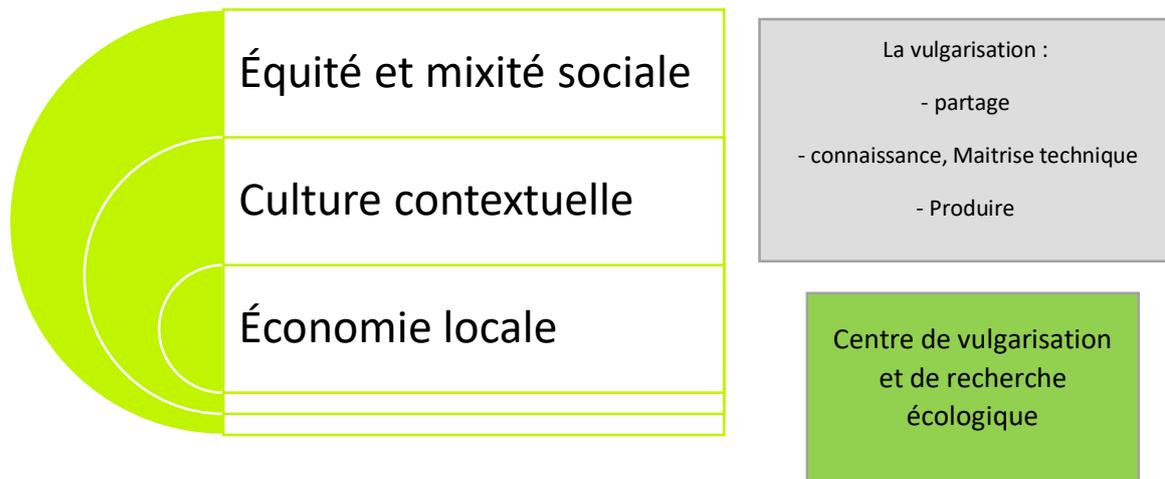
Afin de pouvoir répondre à la problématique générale inscrite dans le cadre du mouvement de la métropolisation ainsi que la problématique spécifique de la reconquête des interstices et la consolidation immatériel de la périphérie et la matérialisation du front urbain naturel par la suite les constat de l'approche de durabilité Hqe2r ,cible équité sociale nous proposons une thématique socioculturelle composer de plusieurs profiles .

- Généralement quand on parle de la métropolisation et la durabilité ces thèmes nous mène à des déductions liée au tourisme culturelle et économique ce dernier va plus travailler le mouvement de la métropolisation technique mais il ne va pas relativement avec les objectifs primaires et majeurs du plan de développement durable alors pour combiner ces dernier on s'est oriente vers un projet socioculturelle qui va touches aux différents facettes de la problématiques ainsi qu'à l'échelle de la métropole.



- Alger métropole durable = économie +tourisme +culture

- Mixité et équité sociale +culture contextuelle= développement de l'économie locale = une bonne gestion du mouvement métropolitaine



- un centre de vulgarisation contextuelle d'une accessibilité fluide est proposé afin de pouvoir inclure les objectifs ci-dessus à côté de la recherche scientifique pour plus de crédibilité.

- la vulgarisation contextuelle
- Définition de la vulgarisation :

La vulgarisation est généralement définie comme le processus de la transmission ou de dissémination des connaissances scientifiques et techniques. Entendue dans ce sens, elle s'inspire d'un modèle communicationnel fort classique, le modèle télégraphique où le rôle des partenaires est bien défini : il y a ceux qui produisent de l'information, ceux qui la diffusent et ceux à qui elle est destinée et qui devraient la concevoir et la consommer pour leur plus grand bien (BRUNO, 1974).⁴³

- Le système de vulgarisation

Pour SALINAS (1993), l'expression système de vulgarisation désigne un organisme dépendant du ministère de la recherche scientifique, d'une chambre de formation, d'une ⁴⁴université,

⁴³ BRUNO J., 1974. classiques.uqac.ca/contemporains/jean-bruno/sociologie-rurale-

⁴⁴ SALINAS JL., 1993. Typologie et évolution des systèmes de vulgarisation agricole et rurale en méditerranée. 9p. Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 2, n° 4. CIHEAM/IAMM.

d'une organisation non gouvernementale ou parapublique. Tout système de vulgarisation, avant d'être une méthodologie et/ou un programme, est une organisation d'hommes et de femmes (généralement dévoués et compétents) qui essaient d'appliquer sur le terrain les instruments d'une politique de modernisation de formation et recherche et du développement durable.

Les succès les plus importants réalisés par les systèmes nationaux de vulgarisation ont été obtenus par les pays où l'appareil de vulgarisation est doté :

- D'un réseau d'information communication bien développé assurant une circulation rapide de l'information.
- Une recherche scientifique développée qui met à la disposition du réseau d'information communication des innovations technologiques adaptées aux besoins de ce dernier
- Un encadrement qualifié et en nombre suffisant maîtrisant les méthodes de vulgarisation avec l'appui de spécialistes en la matière à partir de stations de recherche (ces spécialistes font partie intégrante de l'appareil de vulgarisation).

Cet appareil même bien organisé et opérationnel n'aura un impact important que lorsque deux conditions sont réunies : ⁴⁵

- L'existence au niveau national d'une politique cohérente de vulgarisation traduite par des objectifs définis dans des programmes de vulgarisation coordonnés et suivis par une entité administrative ayant l'autorité nécessaire et les moyens suffisants (équipement, budget de fonctionnement, moyens de déplacement) lui permettant d'apporter l'appui aux structures régionales et locales qu'elle oriente et contrôle.
- L'association d'une ou de plusieurs organisations professionnelles qui sont seules en mesure de valoriser l'apport de la vulgarisation.

- Les méthodes de la vulgarisation

⁴⁵ Banque Mondiale. Principes pour la mise en place des composantes de vulgarisation dans les politiques

Les méthodes de vulgarisation sont l'ensemble des techniques de communication que les vulgarisateurs utilisent dans le but de diffuser leurs messages aux directions sociale en vue de les motiver et les inciter à appliquer de nouvelles techniques de production.

- Les méthodes de vulgarisation individuelles.
- Les méthodes de vulgarisation interpersonnelle.

Le mode de vulgarisation interpersonnelle est la forme la plus intense de communication entre les agents de vulgarisation et les directions concernée. Fondées sur le conseil individuel, ces méthodes constituent la forme idéale d'échanges de connaissances se rapportant aux diverses questions liées à l'exploitation de divers thèmes.

Le mode d'échange des connaissances peut prendre diverses formes :

Les entretiens informels.

Les entretiens informels.

Les méthodes de vulgarisation de groupes :⁴⁶

Ces méthodes ont pour objectifs :

- D'atteindre les membres d'un groupe cible en prenant appui sur des rapports plus ou moins organisés,
- D'offrir un environnement adéquat au débat et dialogue,
- De permettre aux personnes concernées de communiquer entre eux, de s'écouter et d'échanger des idées.
- De permettre de développer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les groupes constitués.

Les méthodes de groupes se distinguent en diverses formes :

Les réunions de groups.

Les réunions de démonstration.

Les tournées et visites.

⁴⁶ Royaume-Uni – wikipédia. [Http : fr.wikipedia.org/wiki/ Royaume-Uni.](http://fr.wikipedia.org/wiki/Royaume-Uni)

- Les méthodes de vulgarisation de masse :

1 Les moyens audiovisuels/ 2 Les moyens scriptovisuels /3 Les campagnes de vulgarisation

/4 Les foires et les expositions.⁴⁷

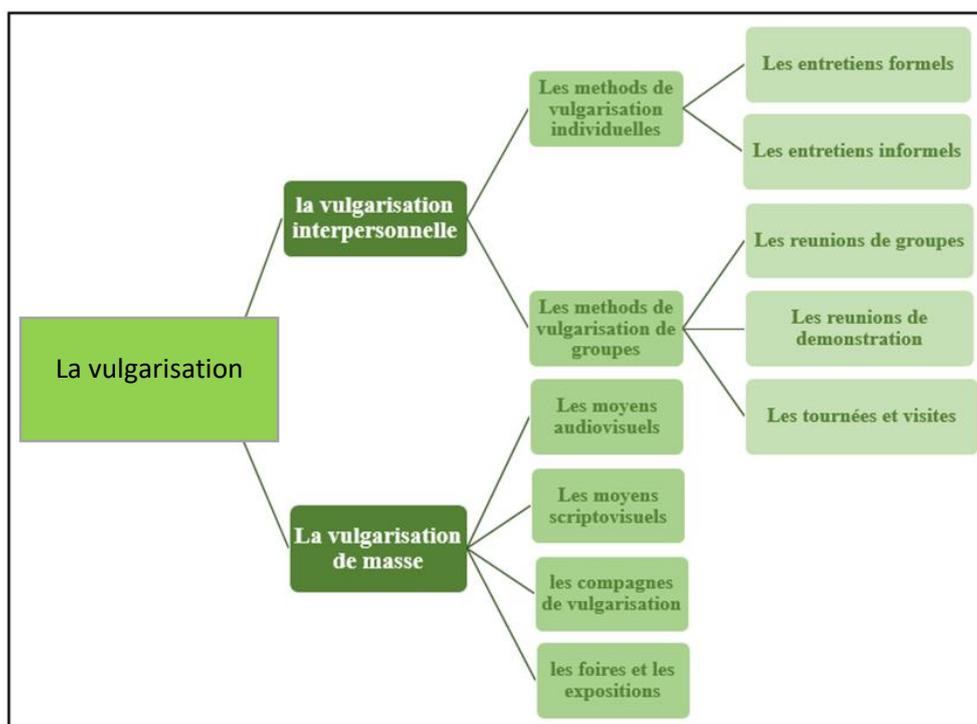


Figure 3-44schema des methodes de vulgarisation-source:Source : LHOSTE, 1993.CHAPITRE 2 : LES SYSTEMES DE VULGARISATION

3.4.2. Analyse d'exemple

- afin de pouvoir élaborer un programme crédible pour notre centre de vulgarisation et de recherche on va s'appuyer sur un exemple d'un centre de recherche local à l'échelle métropolitaine d'Alger.

- CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE À BEN AKNOUN – ALGER

(voir l'annexe projet architecturale- analyse d'exemple) .

⁴⁷ IRAM, Institut de Recherche et d'Applications de Méthodes de Développement. Projet de recherche d'un système de vulgarisation agricole en Algérie. Le programme d'appui technique et de vulgarisation. Rapport final, octobre 1980. 87p.

3.4.3. Programmation et conception du projet architecturale

➤ programmation (voir annexe: programme architecturale)

- Le programme contient 3 entités avec deux direction (département botanique / département énergétique).
- Le département botanique pour la préservation des végétaux et la biodiversité ainsi que pour la production bio.

- Le département énergétique pour lutter contre la consommation des énergies non renouvelable.

Entité de vulgarisation (grand public).

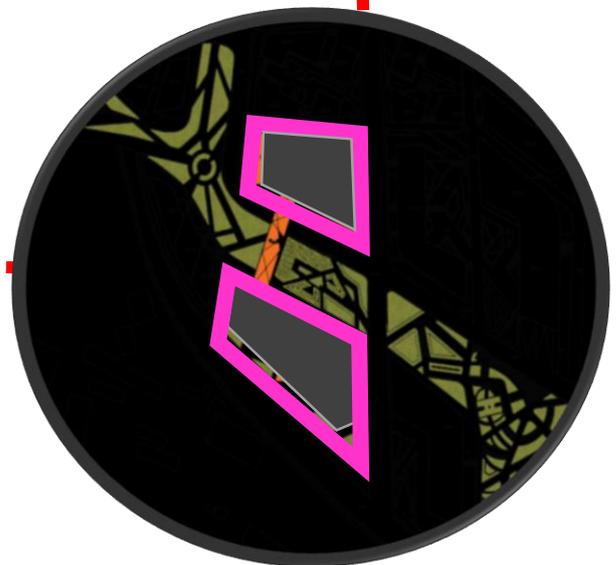
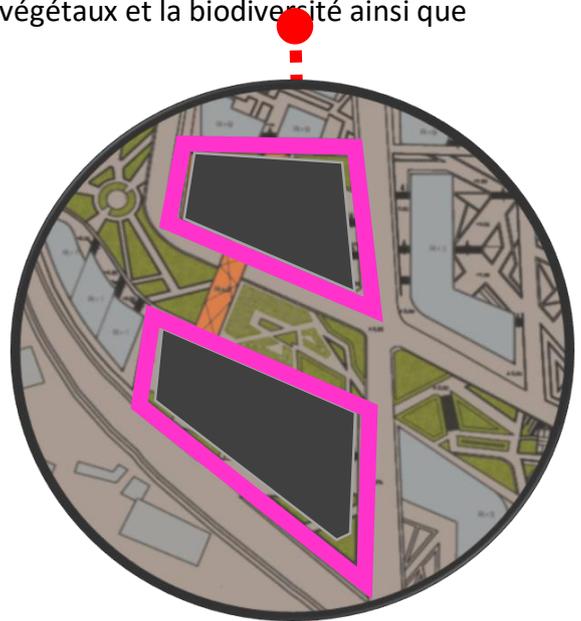
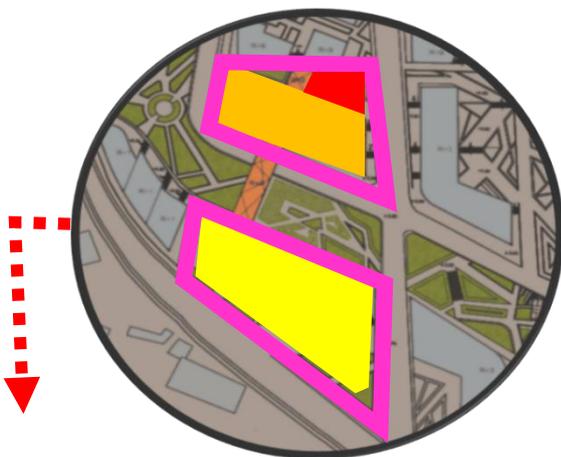
Entité de formation (semi public).

Entité de recherche (spécifique).

Entité d'hébergements.

- Le programme quantitative/qualitative (voir l'annexe projet architecturale- tableau programmatique du centre de vulgarisation et de recherche écologique).

➤ conception du projet



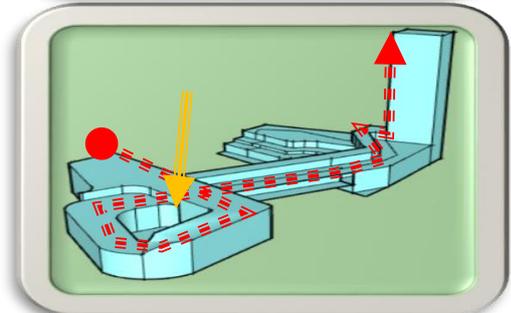
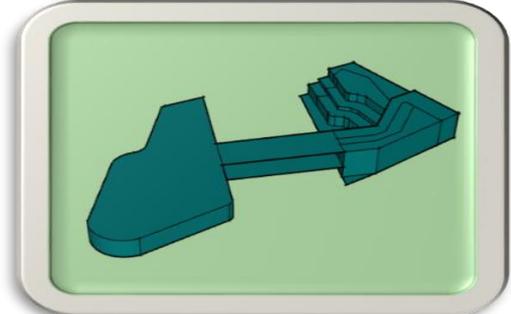
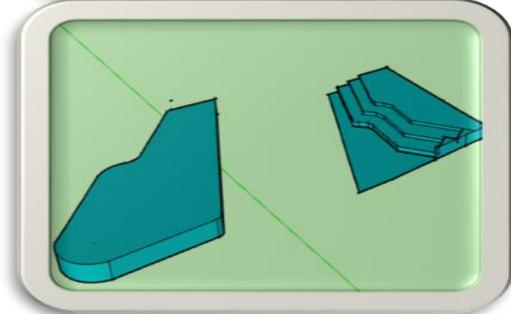
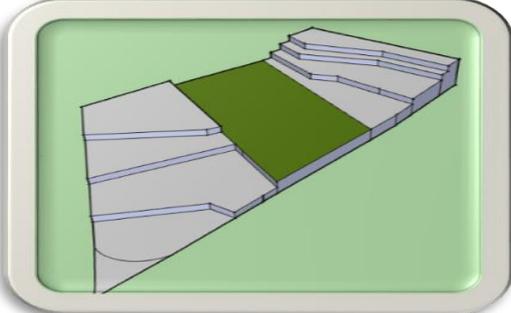
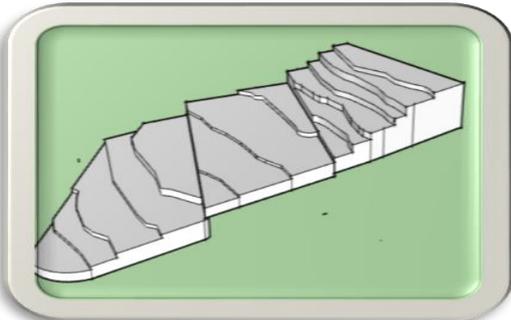
- Notre projet ponctuel s'étend sur deux supra ilots qui dominant l'assiette et qui se donne sur une voie artérielle

- Ce dernier est traversé par le corridor vert comme point d'aboutissement du concept du corridor et la composition paysagère urbaine avec la structure naturelle.

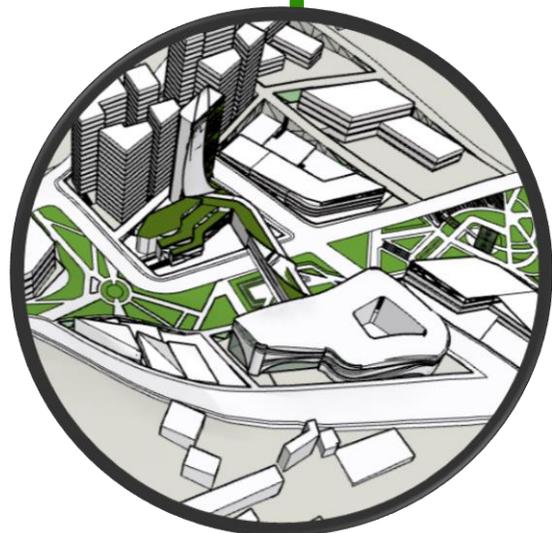
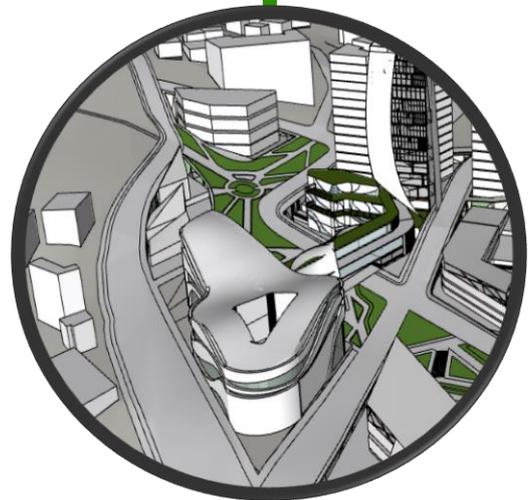
- Les volumes prennent la direction des courbes de niveaux afin de composer un skyline ainsi que pour dégager la vue négative face aux servitudes de la caserne

CHAPITRE : 3

- Genèse du projet



LE CAS D'ETUDES



- dossier graphique : (voir annexe 05 dossier graphique du projet architectural) ;

Conclusion générale

Chapitre 4 : CONCLUSION GENERALE

La consolidation urbaine est une des nouvelles opérations de tendance dans le cadre du renouvellement urbain ou elle est insérée dans notre recherche comme outil de composition paysagère afin d'arriver à la consolidation contextuelle des périphéries et des fronts urbains

Cette dernière est projetée sur toutes les échelles dans une approche de développement durable et la mise en place de la mixité socio-culturelle ;

Le projet consiste à organiser la complexité de l'environnement et rendre lisible une vision, toute en englobant une idée ou une valeur et le résultat d'analyses et des synthèses, ce va mettre en forme et d'initier un processus de développement dynamique conduisant à cette lisibilité. Une fois compréhensible par tous, un projet est communiqué, débattu, discuté, remis en question, approuvé, et mis en œuvre...

Références bibliographiques

Chapitre 5 Références bibliographiques

- Reygrobellet, B., 2007. *La nature dans la ville: biodiversité et urbanisme*, 174 p.
- Mehdi, L. et Pietro, F. Di, 2009. L'espace vert public, lieu d'interactions entre société et biodiversité, *Projets de paysage*.
- Muret, J.-P., 1979. *Espaces verts et qualité de la vie*, Ministère de l'environnement, 285 p
- Boutefeu, E., 2007. La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux
Géoconfluences,
- Blanc, N. (2010). La nature dans la ville. In N. Blanc, P. Claval, L. Davezies, J. Dubois-Maury, & M. Gerardot (Eds.), *La France en villes* (pp. 127–133). Neuilly: Atlande.
- Laugier, R. (2010). *Trame verte et bleue. Synthèse documentaire*. Paris: Centre de Ressources Documentaires Aménagement Logement Nature.
- La multifonctionnalité des trames verte et bleue en zones urbaines et périurbaines
Synthèse bibliographique
- Arnould, 2006, Biodiversité, la confusion des chiffres et des territoires, *Annales de géographie*, n° 651
- Blanc et Clergeau, 2010, Installer une trame verte dans la ville ? Le point de vue des chercheurs ? Numéro spécial d'Urbanisme La démarche Écocité. *Villes durables en projet*, 36 : 55-59
- Berque, 2002, L'habitat insoutenable - Recherche sur l'histoire de la désurbanité. *L'Espace géographique*, XXXI, n°3, p. 241-251.
- Kozlowski et al, 2003, Biodiversité en milieu urbain – biodiversité : dialogue entre recherche et pratique. Éditions forum biodiversité Suisse. Académie Suisse des Sciences Naturelles (ASSN), Hotspot n°8, 24 p., en ligne sur le site : www.biodiversity.ch.

CHAPITRE : 5

Références bibliographiques

- Reygrobellet, 2007, La nature dans la ville – Biodiversité et urbanisme. Rapport du Conseil Économique et Social, Les éditions des journaux officiels, 172 p.
- Lapp, 2005, La ville, un avenir pour la biodiversité ?
- Revue Espaces Verts, mars 2010, p. 14-15
- Sylviane. Tabarly., 2012.glossaire (consulte le 27/11/ 2020) Algérie
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire>
- Maria Luiza Carrozza, 2009, « Paysage urbain : matérialité et représentation », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, connection on 25 May 2020. URL: <http://journals.openedition.org/ccrh/2600> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.2600>
- POPSU , traits urbains, Page 9
- Mathieu Noyer2017, Les intelligences territoriales en partage.
- Patrizia.Ingallina, *Le projet urbain: « Que sais-je ? »* n° 3585, edition n 4, p28-34
- Nicolas Marichez, mars 2020, « Le cinéma, vecteur de patrimonialisation du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ».
- Clément Dodane, 2010, « De la déprise au boisement, les nouvelles forêts ardéchoises »
- Patrice Duny (dir.), juin 2016, *Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain*, Aucame Caen Normandie, « Observatoire foncier »
- Antrop M., 2006, « Sustainable landscapes: contradiction, fiction or utopia? », in *Landscapes and Urban Planning*, vol.75, p.187-197.
DOI : [10.1016/j.landurbplan.2005.02.014](https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2005.02.014)
- Collot M. 1986, Points de vue sur la perception des paysages. *Hérodote*, 44, 94–105.
- Géographie Paysages géomorphologiques, organisé par les Instituts de Géographie des Universités de Lausanne et Fribourg du 10 au 14 février et du 25 au 29 août 2003, sous l'égide de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO).

CHAPITRE : 5

Références bibliographiques

- P. Arnould, 2002, Géoconfluences : Le paysage, à la croisée des regards et des systèmes
- Paulet J.P, 2002. Les représentations mentales en géographie, Paris, Anthropos, coll. Géographi
- ZAC Saint-Sauveur - Lille Dossier de demande de dérogation pour déplacement et destruction d'espèces, protégées Métropole Européenne de Lille août 2017 ZAC Saint.

Les annexes

Chapitre 6 : LES ANNEXES

Annexe 01:dossier graphique de l'état de fait

- L'infrastructure naturelle et topographie

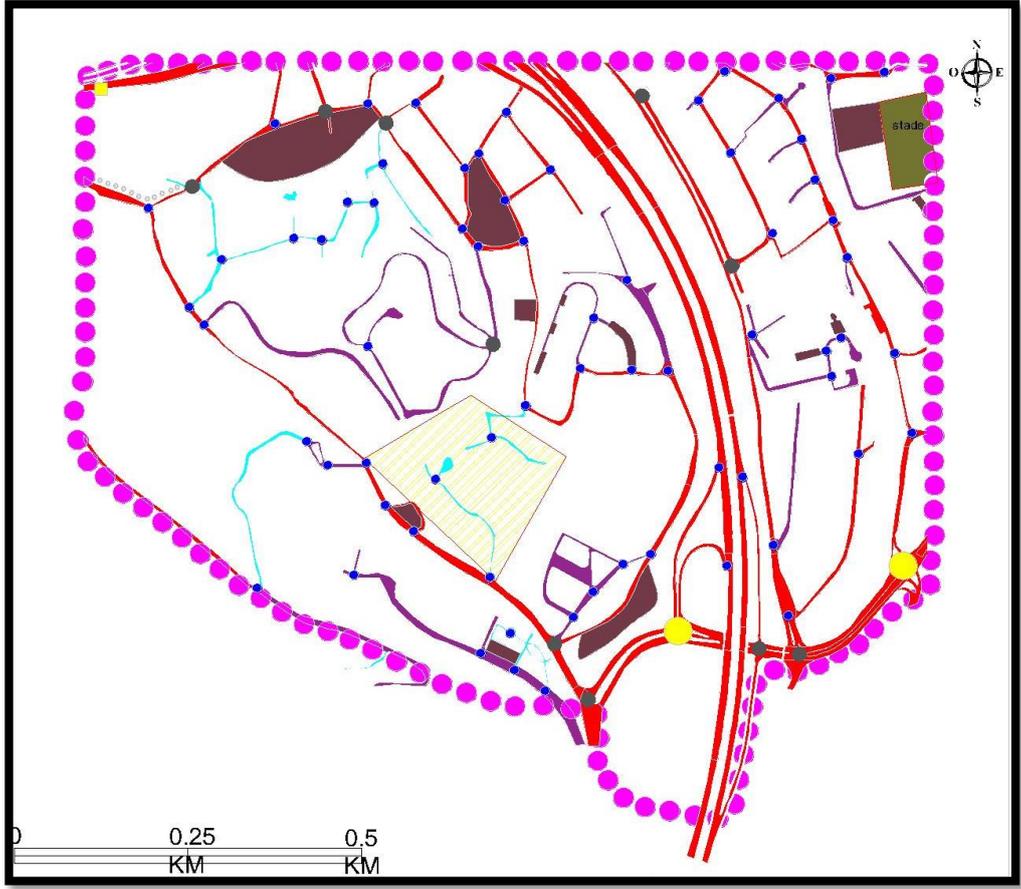
Carte topographique (des courbes de niveaux maitresses)



Coupe topographique sur le périmètre d'étude

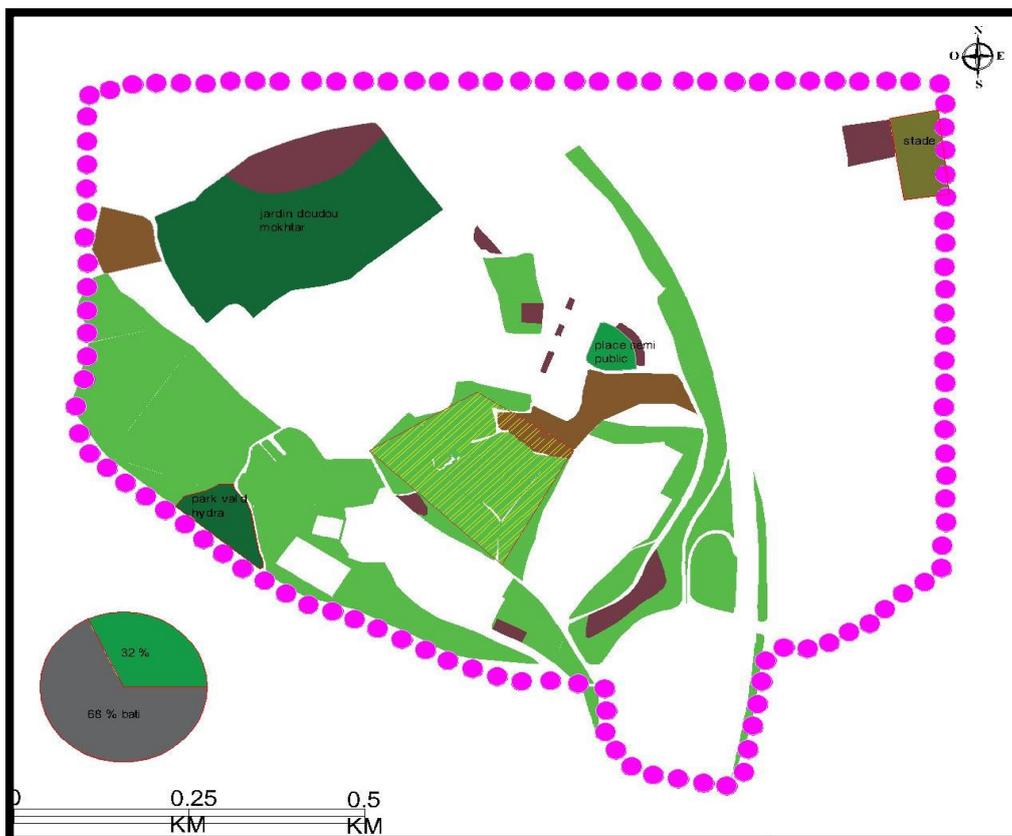


- Typologies et intensité des flux et des nœud

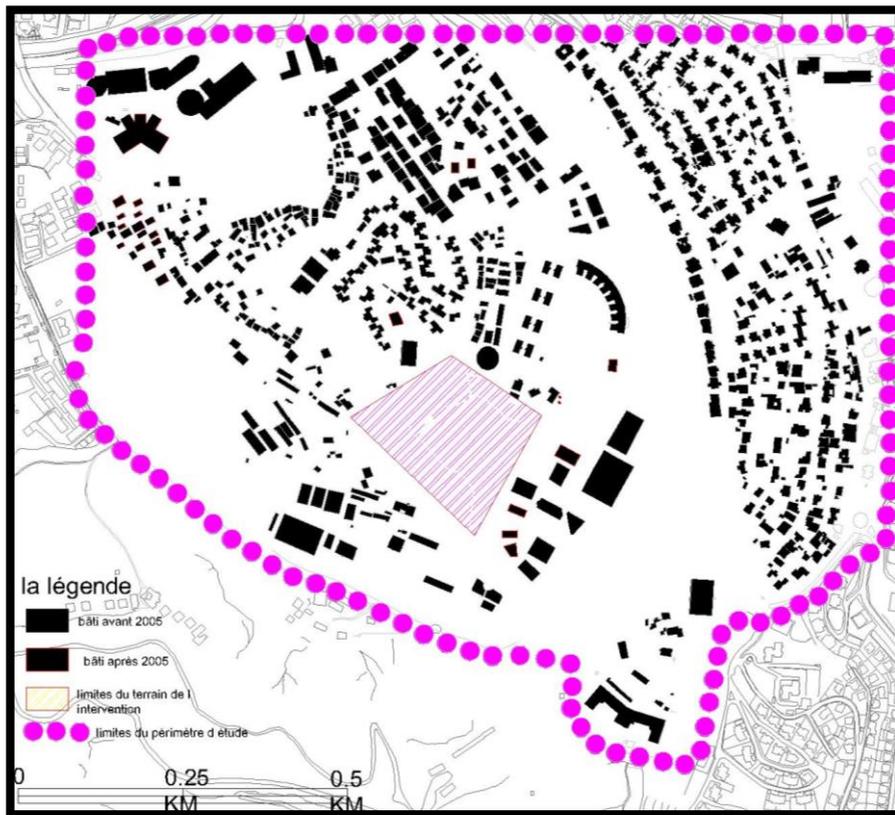




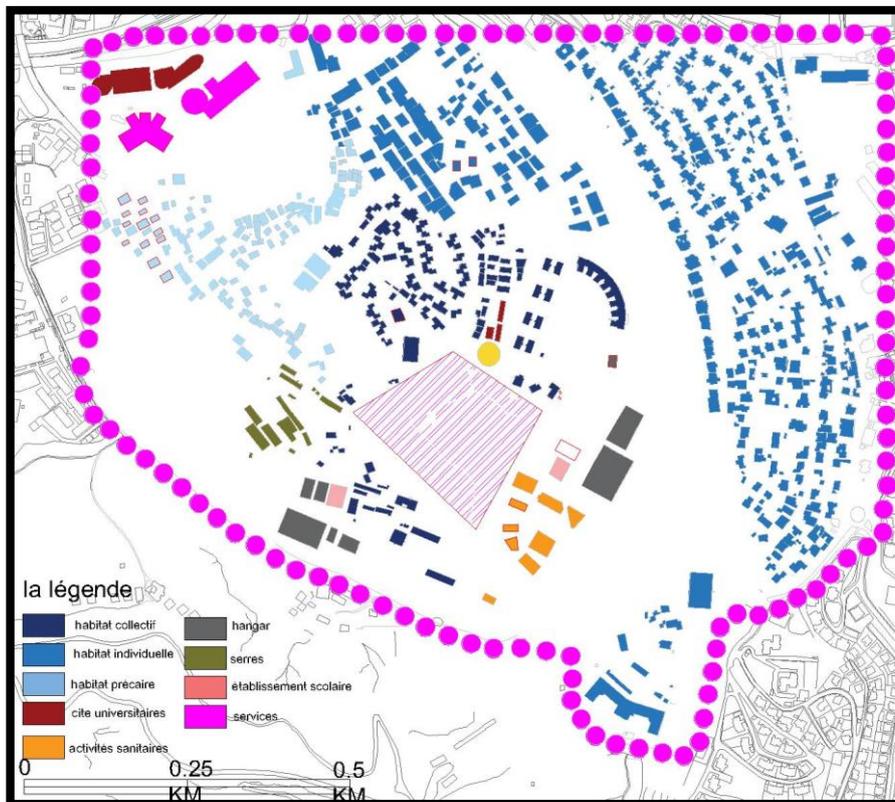
- Les espaces libres



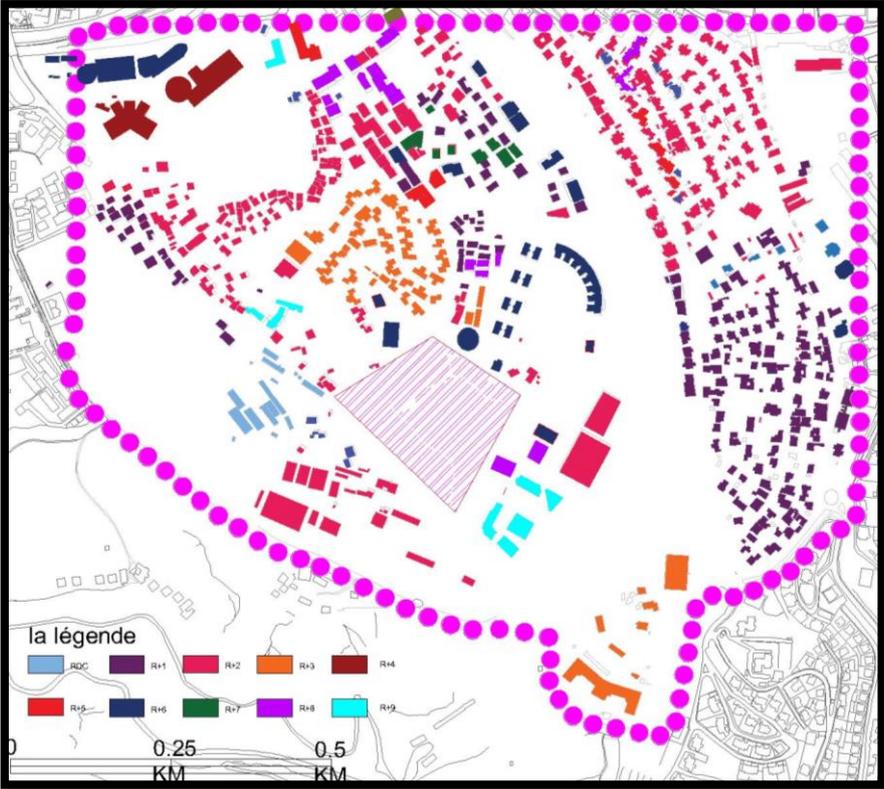
- Typologie de bâti



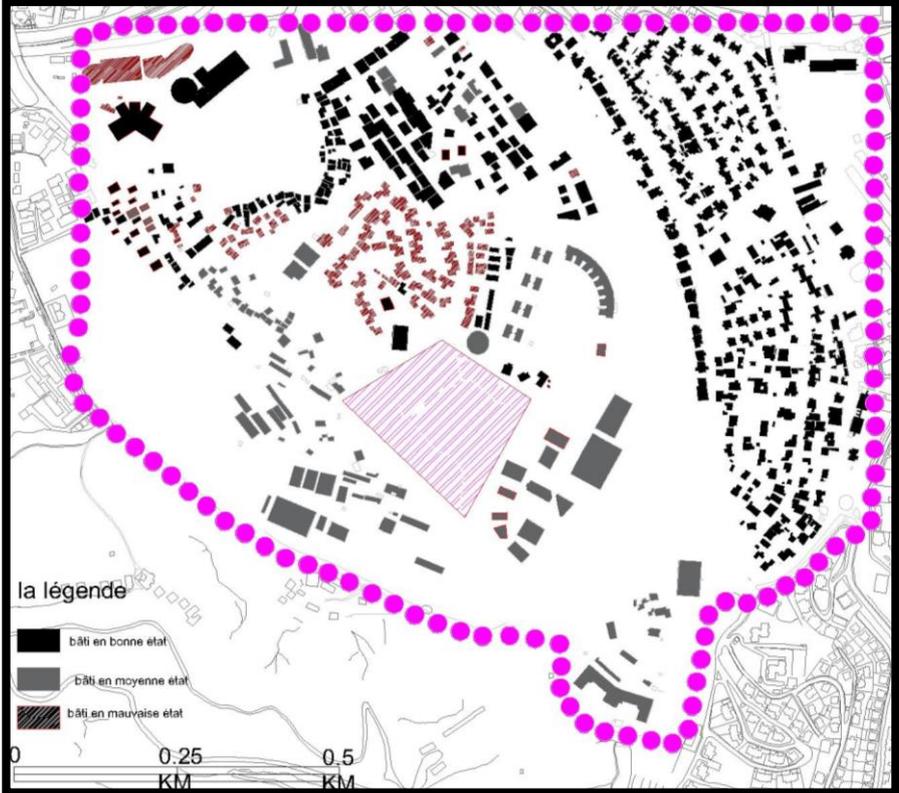
- Les gabarits



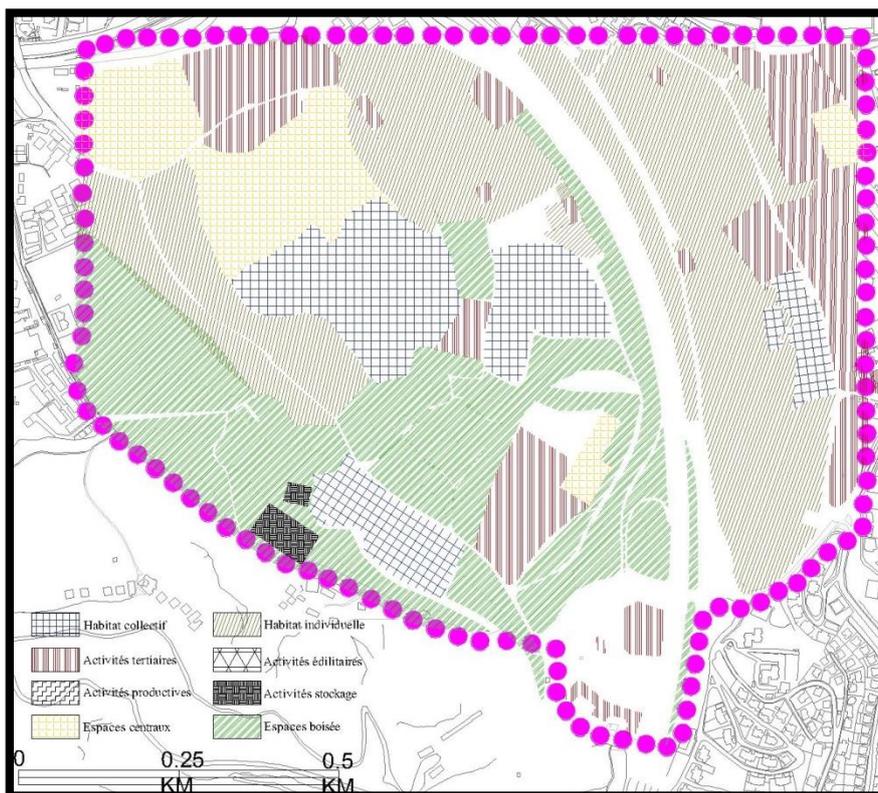
- État de bâti



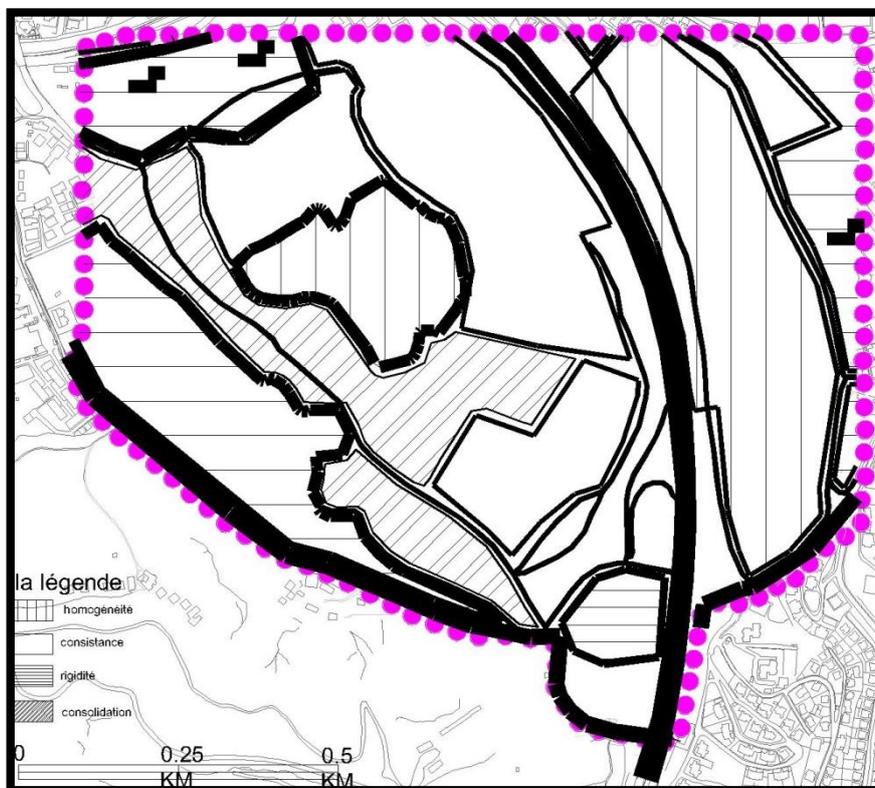
- Zoning fonctionnels



- Zoning fonctionnels



- L'aptitude à l'aménagement



Annexe 02: programmation urbaine

- L'enquête sur le lieu

Questionnaire 01

1 - Qui sont les gens interrogés ?

Genre :

Féminin

Masculin

Tranche d'âge :

11-17ans, 18-25ans, 26-59ans ,60 ans et plus

Ancienneté sur le quartier :

0 à 1 an ,2 à 4 ans ,5 à 9 ans ,10 ans et plus

Je suis :

Collégien, Lycéen Étudiant, En apprentissage, En décrochage scolaire, À la recherche d'un emploi, En activité professionnelle

Autre situation. Précisez :

2 - activité de Vos pratiques / habitudes

Pratiquez-vous un loisir, culturel et/ou sportif ?

Oui, non

Si oui laquelle ?

Manque-t-il des activités au sein de votre quartier ?

Oui, non

Si oui, lesquelles ?

Pour vous déplacer, vous utilisez ?

Votre véhicule personnel

Transport en commun

Le véhicule des parents à pied

Autre situation. Précisez :

3 - La vie quotidienne dans votre quartier

Sur une échelle de 1 à 5, comment jugeriez-vous la vie dans votre quartier ?

Pas du tout satisfaisant

Pas satisfaisant

Moyennement satisfaisant

Satisfaisant

Très satisfaisant

Quels sont les points positifs ?

Quels sont les points négatifs ?

Qu'est-ce qui pourrait contribuer à l'amélioration de votre quartier ?

Plus de manifestations dédiées aux jeunes. Précisez :

Plus de services publics. Précisez :

Plus d'activités de loisirs. Précisez :

Renforcement des liens entre les habitants. Précisez :

Plus d'amélioration du cadre de vie (espaces verts, ramassage des ordures, propreté, transport...). Précisez :

Plus de sécurité au sein du quartier. Précisez :

Plus de structures/équipements de proximité. Précisez :

Quelles sont vos attentes pour l'évolution du quartier ?

À votre avis, qu'est-ce qui pourrait contribuer à son amélioration ?

Avoir de nouveaux Commerces/ presse

Librairie, Bistrot, Restaurant, Marché, Mercerie, Cordonnier, Alimentation

Autres précisent :

Quels sont les loisirs que vous souhaitez voir se développer ?

Théâtres ,Danse ,Musique ,Arts plastiques, Jeux, Lieu pour les jeunes, Sport ,Salle de gym ,Fête de quartier ,Cours de travaux manuels ,Cours de langues ,Terrain de pétanque

Autre précisez :

Pensez-vous que le stationnement sur ce quartier doit être amélioré ?

Oui, Non

Si oui, pourquoi ?

Car il n'y a pas assez de places de stationnement

Les nouvelles constructions engendrent des besoins de stationnement plus importants

Pour prendre en considération les nouvelles familles qui s'installent dans les pavillons

Autres raisons :

Comment pensez-vous qu'il faudrait améliorer le stationnement ?

En incitant les riverains à utiliser leur garage privé

En renforçant les transports en commun

En créant de nouvelles places

Autres propositions :.....

Quels sont pour vous les critères d'un projet acceptable ? Dans une zone pavillonnaire...

Une construction d'un seul bloc.

De plusieurs petits blocs.

Un bâtiment en pallier laissant passer la lumière pour les constructions existantes.

Un bâtiment de 2 à 3 étages avec balcons.

Un bâtiment de 4 étages ou plus.

Un îlot de maisons ;

Un style qui s'intègre dans le paysage et l'architecture locale ;

Les façades ;

Autre :

Enfin, d'après-vous, quelles sont les 3 mesures (ou évolutions) qui amélioreraient le plus la qualité de vie dans votre quartier ?

1.....

2.....

3.....

- analyse d'exemple :

Les espaces verts sont des éléments fondamentaux de l'identité de la ville. Ils jouent un rôle essentiel dans le tissu urbain et ils répondent aussi à la demande de plus en plus forte de la « nature dans la ville » exprimée par les populations. Ces espaces font donc face à des fréquentations, des pratiques mais ce sont également des hauts lieux de représentations de la nature. Les parcs urbains permettent de faire le lien entre la nature et la ville grâce notamment au rôle de l'homme et de son appropriation. Par conséquent, nous avons étudié comment les différentes populations d'utilisateurs s'approprient ces espaces à travers le cas du parc de l'Arrou à Blois et le deuxième questionnaire

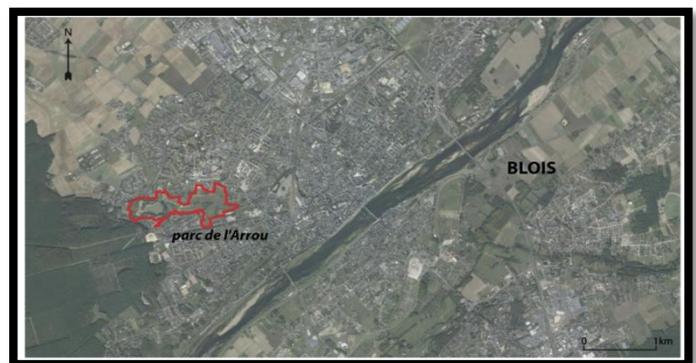
Le cas du parc de l'Arrou à Blois, Loir-et-Cher : Le parc de l'Arrou n'a pas été choisi au hasard. De plus, il s'avère être en même temps un lieu unique mais il peut aussi servir d'exemple représentatif de certains parcs urbains en France. Nous avons donc par la suite établi des hypothèses et appliqué une méthodologie.

Ce travail vient donc en aval du projet SERVEUR, à la suite d'une typologie établie entre les grands espaces verts, les parcs de quartier, les parcs historiques, les bois et les espaces semi-naturels ainsi que les jardins familiaux. Chaque type a été associé à une ville, à savoir les six préfectures de la Région, c'est-à-dire : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours. Le choix s'est donc porté sur un des plus grands parcs urbains de la région, donc par conséquent qui représente un vaste terrain d'étude.

Le parc de l'Arrou à Blois, qui fait parti du type « grands espaces verts »

Situation :

Le parc de l'Arrou se situe au nord-ouest de la commune de Blois, en zone suburbaine. La partie Est du parc a été créée à la fin des années 1990 et a fait l'objet d'un programme d'aménagement récent. Elle est associée à un espace beaucoup plus ancien qui est le lac de la Pinçonnière



Les activités :

- Un lieu de rencontres et d'échanges
- Planter
- Cultiver,
- Bouturer au rythme des
- L'expositions temporaires
- Conférences ou encore d'ateliers.
- L'équitation



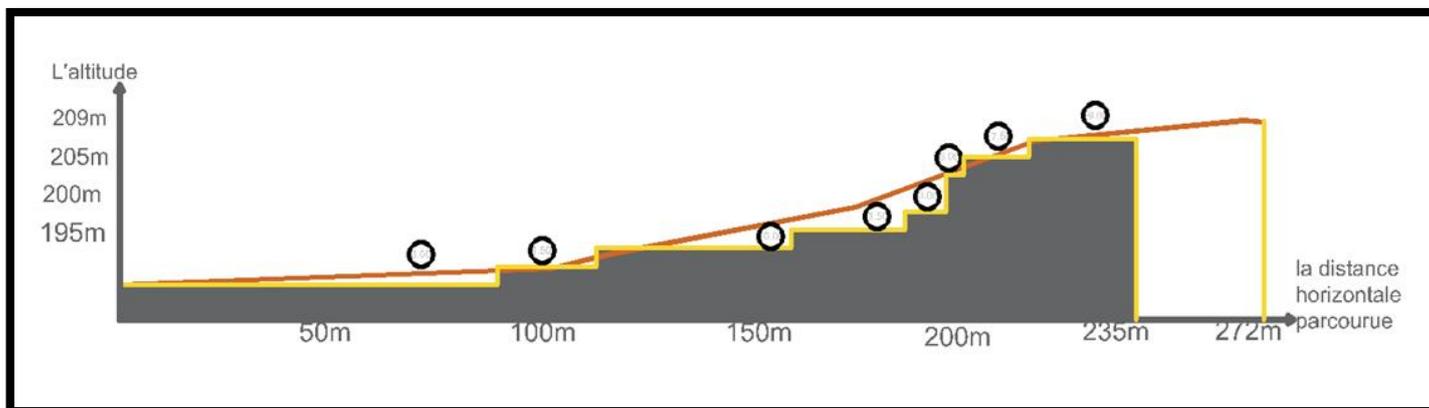
Programme qualitatif-quantitatif

Tableau surfacique

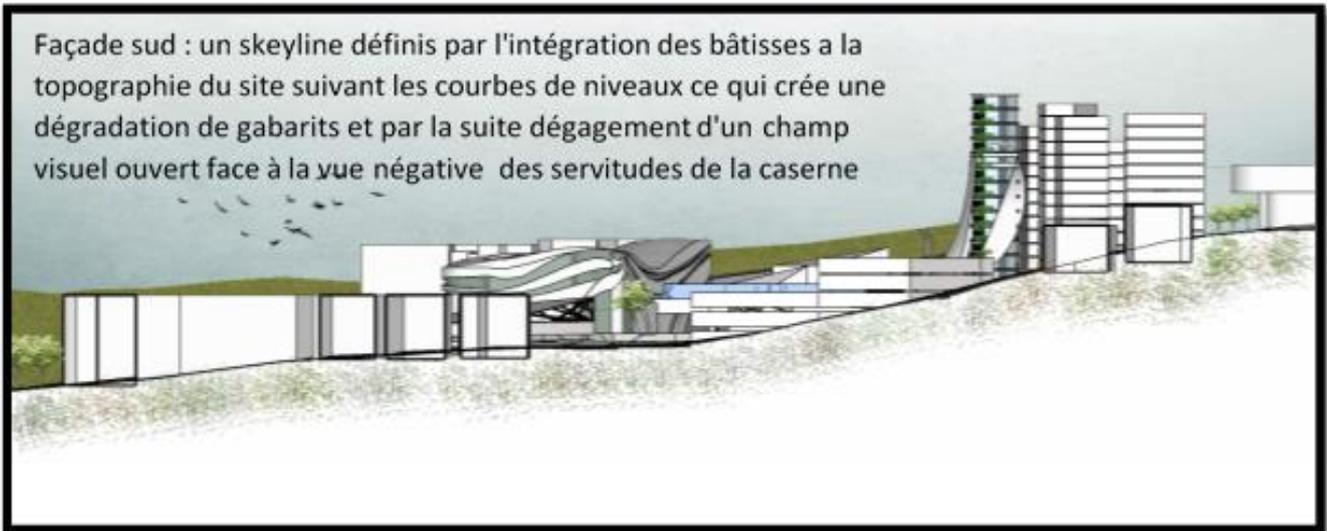
Type d'activité	Nature d'équipement	Numéro d'ilot	surface
recherche et formation	département végétal	04	5500m ²
			1000 m ²
			1000m ²
	<ul style="list-style-type: none"> direction des études végétales direction de la production biologique direction de la protection et la préservation des terres et des végétaux direction des études passagères 		4500m ²
	département énergétique	01	1000m ²
	partie en commune	01	3500m ²
	<ul style="list-style-type: none"> galeries des foires et expositions ,salle de conférences bibliothèque ,salle d informatique administration Annexe laboratoire 		2500m ²
			500 m ²
			1000 m ²
Éducation	lycée	02	2500 m ²
Habitat mixte	<ul style="list-style-type: none"> Logements de chercheurs 	02	8000m ²
	<ul style="list-style-type: none"> Logement public 	02	
	<ul style="list-style-type: none"> Boutique 	01	
Culture et loisir	<ul style="list-style-type: none"> Jardin et places 	03	20000m ²
	<ul style="list-style-type: none"> Restaurants et cafeteria 		1000 m ²
	<ul style="list-style-type: none"> Médiathèque 		2000m ²
	<ul style="list-style-type: none"> Musée 		2000m ²

Annexe 03: implantation urbaine

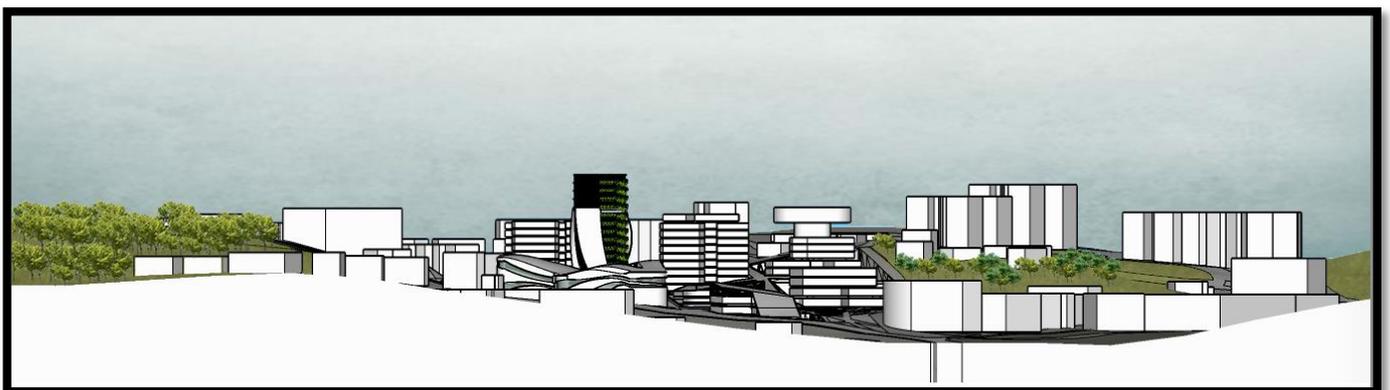
- plan des terrassements



- Façades urbaines



façade ouest : Une fluidité de la compositions prononcé l'intégration et la diversité typologique de bâti avec un rythme plein-vide



Annexe 04: Master plan



Échelle : 1/1000

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Administration		Hall d accueil	170-200
		Bureaux de reception et orientation	
		Direction de la recherche	50
		Direction de la vulgarisation et formation	70
		Bureau du directeur general	40
		Secretariat	25
		Directeur des ressources humains	52
		Direction des affaires financieres	50
		Salle de reunions	25
		Bureau des relations publiques	40
		Depot	40
Espace sanitaire	25		

Département de la Préservation des végétaux

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Recherche	Travailler decouvrir	Hall d accueil	140
		Bureaux de reception et orientation	
		Bureau du chef du departement	30
		Secretariat	20
		Bureaux des chercheurs	350
		salle de reunion	50
		Laboratoire des etudes vegetal	100
		Pour la production biologique	50
		Stockage pour labo	30
		Espace sanitaire	

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Vulgarisation operationnelle pratique	Se former decouvrir Decouvrir	Serres et terrains d experimation et de la cultivasson	1625
		Papinieres	
		Vestiaires hommes /femmes	
		Espace sanitaire	
		Garage pour outils de jardinage	
		Hangarre	

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
vulgarisation et formation	Enseigner travailler	Hall d accueil	100
		Scolarité	30
		Salle de reunion	30
		Salle des professeurs	50
		Salle de cours 15 classes	600
		Archives	30
		Laboratoires (5 labos)	100-120
		Station de compostage	250
		Stockage	50
		Espace sanitaire	40

Departement energetique

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Recherche		Hall d accueil	140
		Bureaux de reception et orientation	
		Bureau du chef du departement	30
		Secretariat	20
		Bureaux des chercheurs	350
		salle de reunion	50
		Laboratoire des etudes energetique	100
		Gestion	300
		Stockage pour labo	50
Espace sanitaire	30		

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Vulgarisation et formation		Hall d accueil	100
		Scolarité	30
		Salle de reunion	30
		Salle des professeurs	50
		Salle de cours 15 classes	600
		Archives	30
		Laboratoires (5 labos)	100-200
		Stockage	50
		Espace sanitaire	40

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Vulgarisation operationnelle		Ateilers de la gestion des energies Vestiaires hommes /femmes Espace sanitaire	1000

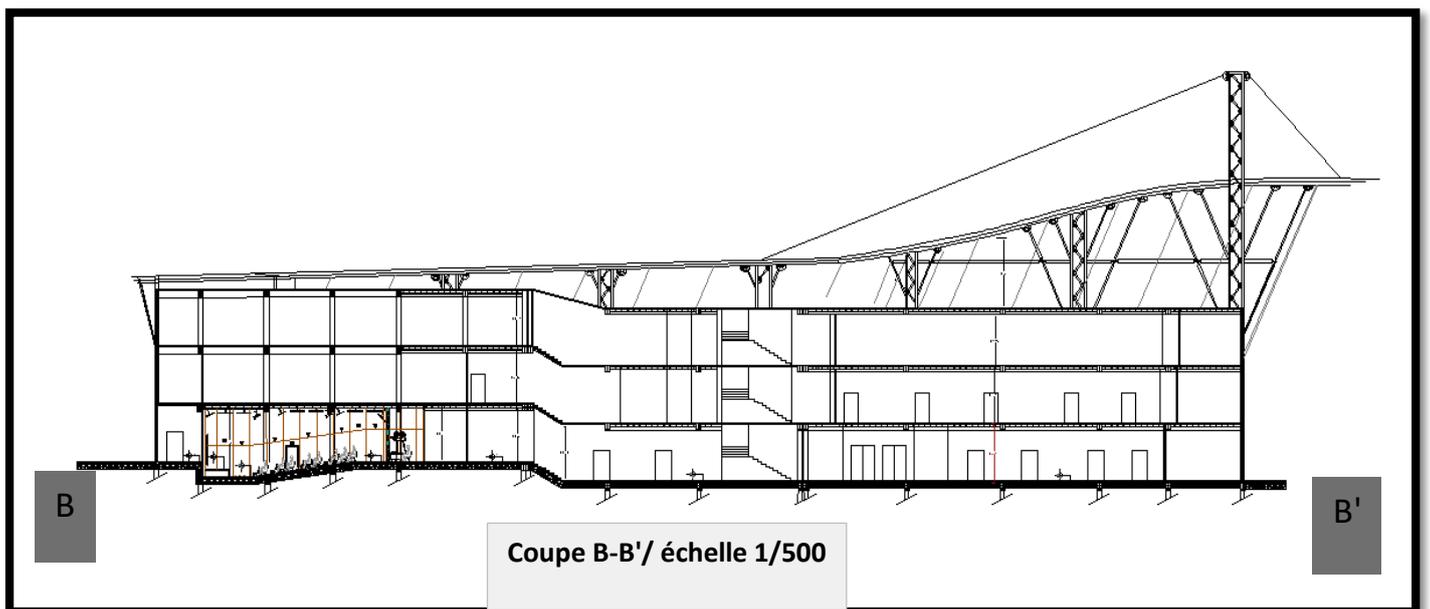
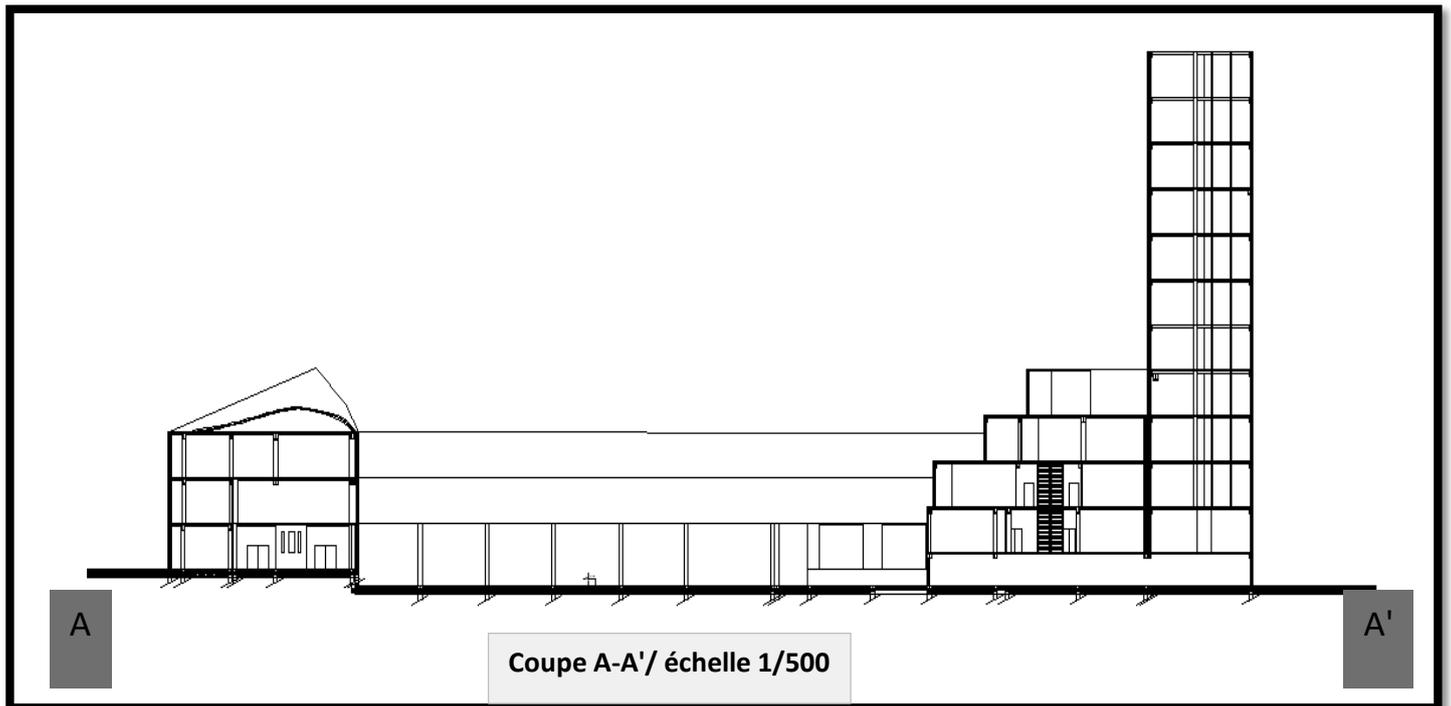
Partie en commune pour la recherche la formation et vulgarisation

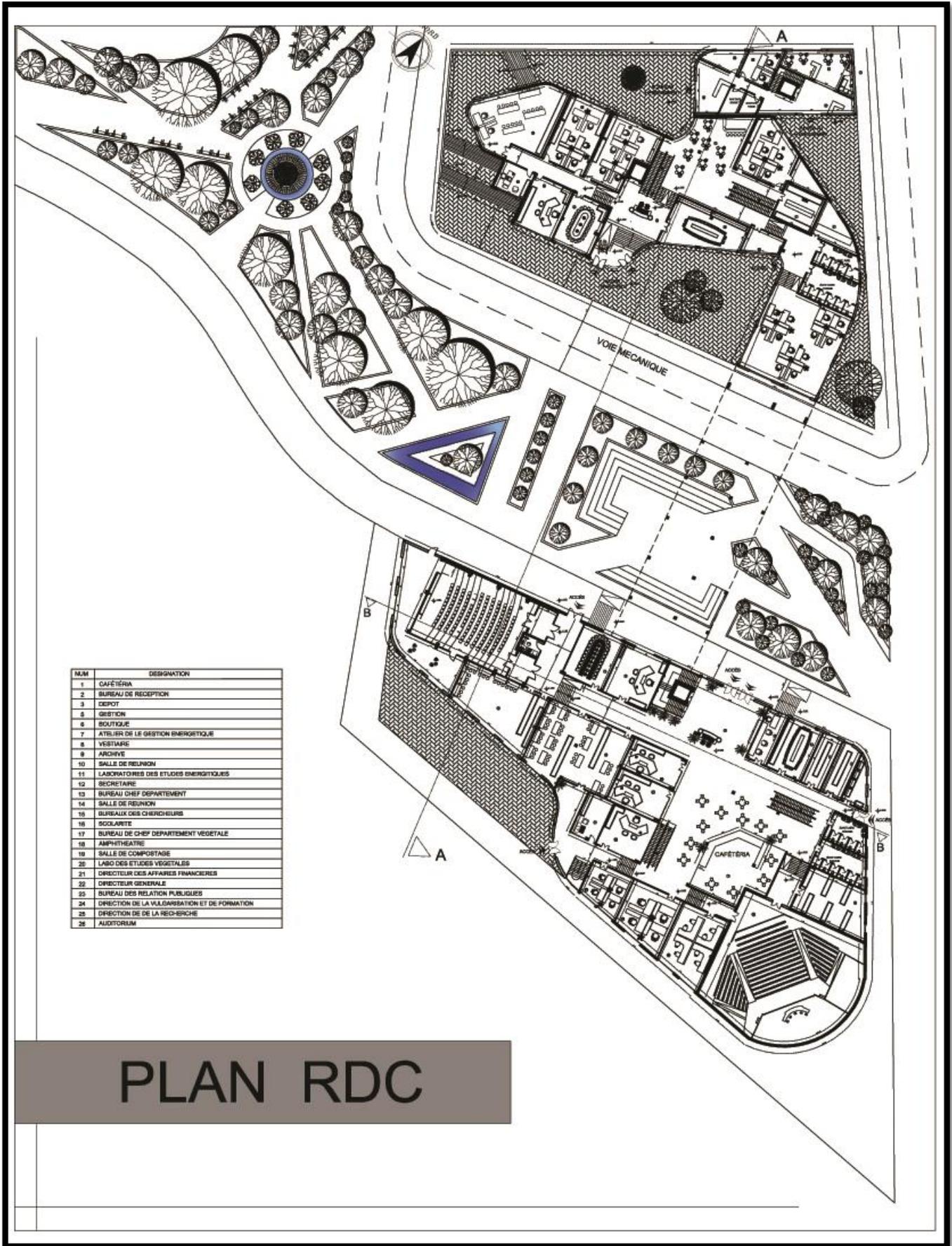
Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Documentation		Bibliotheque	400-500
		Salle d informatique	160
Exposition		Salle de projection	400
		Salle de conferances (3)	400
		Galeries d exposition	360
Projection		Auditorium	350-400
		Amphitheatre plus de 220 palces	270-300

Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Consommation Loisirs culturel et detente		Cafeteria	1000-1500
		Restaurant	2000
		Ateliers de diy et savoir faire	1300
		Ateliers de recyclage et logiqtiqye	1500

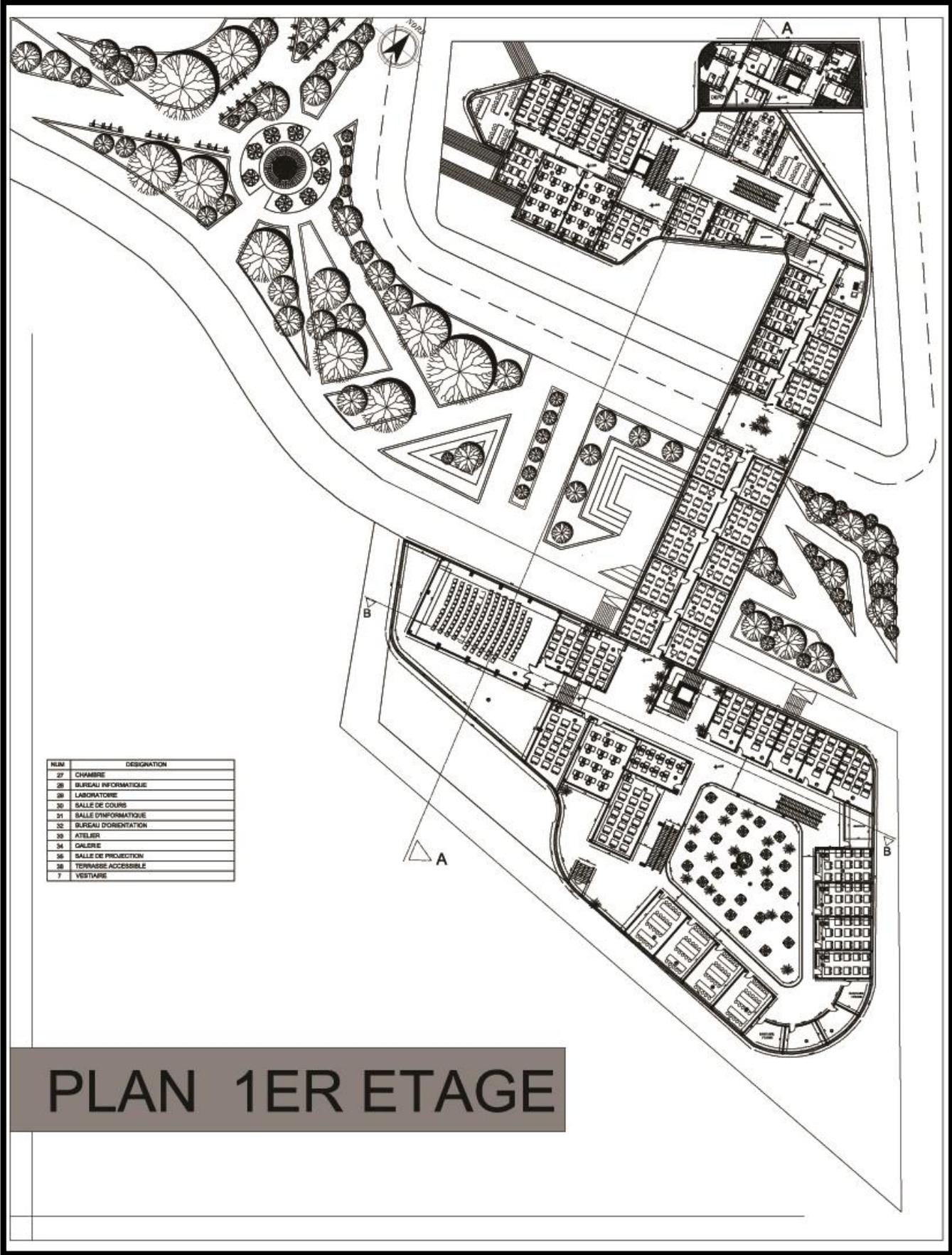
Fonction	Activite	Espace	Surface m ²
Hebergement		Chambre	5000
		50 chambre chaque une comprends 3 places	150 places
		Sejour(6)	
		Coins cuisinent 6	
		Sanitaire	
		Vistiars 02	

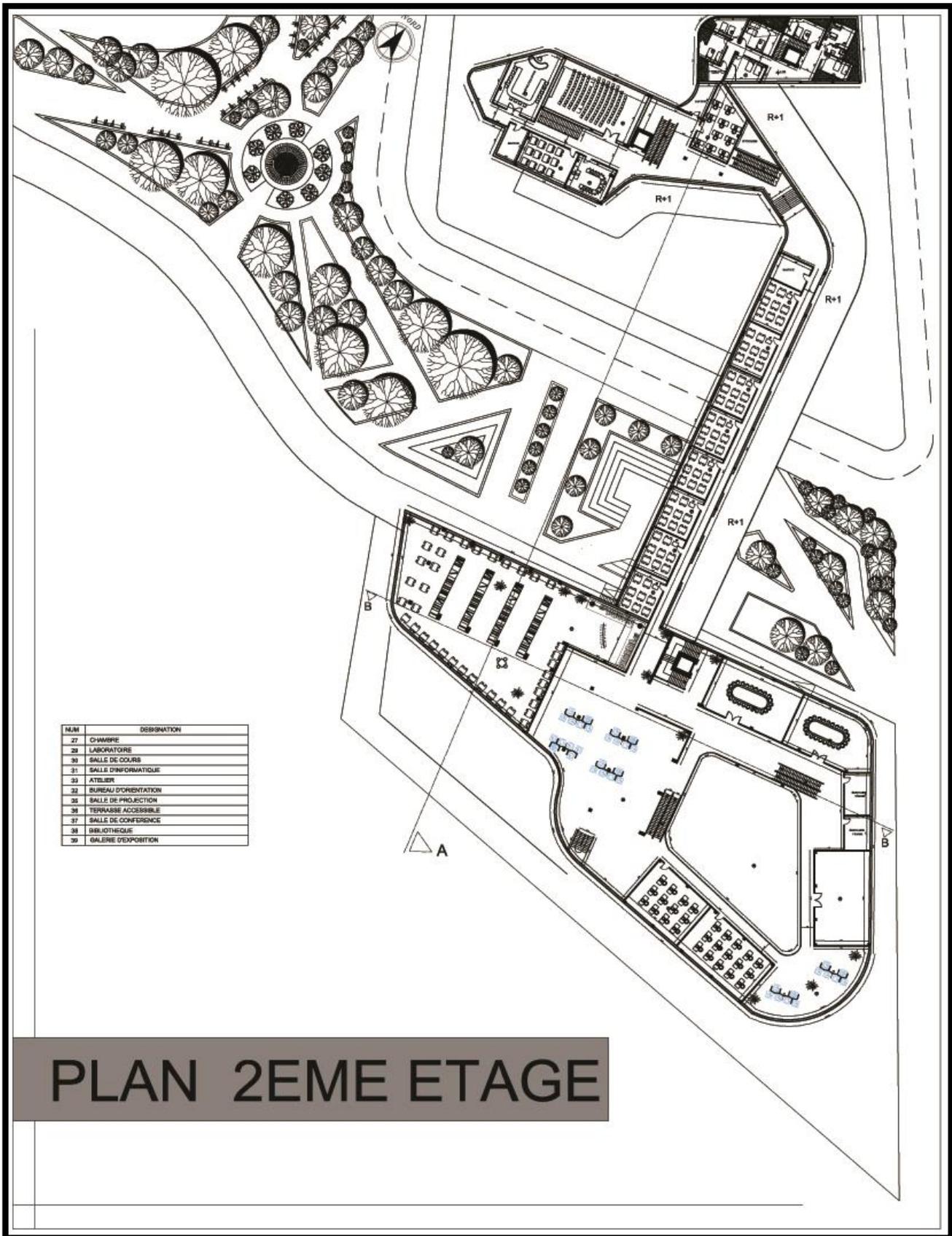
- Dossier graphique: echelle 1/500





PLAN RDC





PLAN 2EME ETAGE

